This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

victor. cas
vincit
amore.mo
ore.ro

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY

ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II A. 1776

GAZETIER CUIRASSÉ

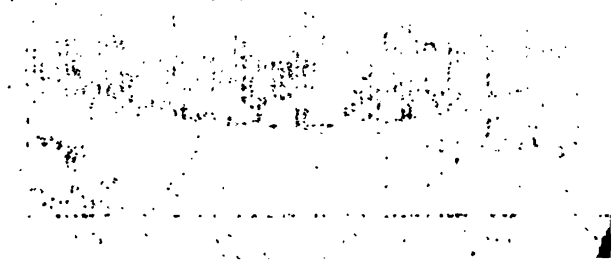

LE

Gazetier Cuiraſſé

OU

Anecdotes Scandaleuſes

DE LA

COUR de FRANCE.

CONTENANT

Des nouvelles Politiques, nouvelles apochriphes, ſecrettes, extraordinaires; Mélanges confus ſur des matieres fort claires, anecdotes & nouvelles littéraires, inventions nouvelles, des Lettres, de Philoſophe Cynique, Nouvelles de l'opera, Veſtales & Matrones de Paris, Nouvelles Enigmatiques, Transſparentes &c.

aux quelles on a ajouté

Des Remarques Hiſtoriques, & anecdotes ſur le Chateau de la Baſtille & l'Inquiſition de France. Le Plan du Chateau de la Baſtille.

Nous autres ſatiriques,
Propres à relever les ſottiſes du tems;
Nous ſommes un peu nés pour être mécontens.

BOILEAU.

Imprimé à cent lieues de la Baſtille,
a l'enſeigne de la Liberté.

MDCCLXXVII.

1901

Il n'appartient pas à toutes les nations de dire ce qu'elles penſent : la *Baſtille*, le paradis de Mahomet (a), & la Sibérie ſont des argumens trop forts pour qu'on puiſſe leur rien répliquer. Mais il eſt un pays ſage, où l'eſprit peut profiter des libertés du corps, & ne rien craindre de ſes productions ; c'eſt dans ce païs où les grands ne ſont que les égaux des moindres citoyens, où le Prince eſt le premier obſervateur des loix, que l'on peut parler ſans crainte de toutes les puiſſances de la terre, que le ſage peut juger les extravagances & en rire, en donnant des leçons à l'humanité dont la barbarie d'un pouvoir injuſte ne le punira pas.

On verra dans quelques anecdotes répandues dans cet eſſai, que j'ai été ſouvent à portée de voir ce que je dis, de très-près : ſi quelquefois j'ai ajouté à la vérité, c'eſt pour laiſſer aux gens qu'elle bleſſe un moyen de ſe défendre : quelque fois auſſi, c'eſt une décoration dont j'ai eu beſoin. Ce ſont des ornemens qui paraîtront peut-être un peu hardis mais c'eſt un caractere de nouveauté qui ne déplaira pas à une nation aſſez ſage, pour être encore libre.

(a) En France on enferme, en Turquie on étrangle, en Ruſſie on éxile dans les Deſerts ; l'un revient à l'autre.

Avant Propos.

JE dois prévenir le public, que quelques unes des nouvelles, que je lui donne pour vraies, ſont tout au plus vraiſemblables, & que dans le nombre même il s'en trouvera dont la fauſſeté eſt évidente; je ne me chargerai pas de les débrouiller: c'eſt aux gens du monde, qui connoiſſent la vérité, & le menſonge (par l'uſage fréquent qu'ils en font) qu'il appartient de juger, & de faire un choix. Plus il ſera ſévere, plus il ſera ſage? Je crois devoir cet avis aux lecteurs qui daigneront m'honorer de leur attention.

Si cet eſſai eſt goûté, & que le public me donne un peu de vanité par ſon accueil, je lui prouverai ma reconnaiſſance, en lui donnant un traité ſur la ſéduction des femmes, qui ſera également utile aux jeunes gens, qui entrent dans le monde, & aux vieillards, prêts à en ſortir; il amuſera ceux qui ne pouront rien de plus, & prouvera aux femmes les plus décidées que ce n'eſt point par leur faute, qu'elles ont ſuccombé, puiſque leur défaite eſt fondée ſur des principes infaillibles.

En attendant que je haſarde le traité que je dois publier, je vais partager ma correſpondance particuliere avec le public, en lui demandant le ſecret ſur ce que je lui laiſſerai ignorer *ſeulement*.

l'exiſtence eſt ſi odieuſe, & coûte ſi cher à l'humanité : & duſſent les cieux tomber ſur la terre pour la préparer à vous engloutir, ſouvenez vous que votre meilleur ami, l'homme que vous eſtimez le plus, vous a conſeillé ce que vous devez faire. Savourez voluptueuſement ſa maxime, & oſez tout, ſans rien craindre !

Si fractus illabatur orbis,
Impávidum ferient ruinæ.

Je vous connais trop, pour craindre un relachement ſur des principes, dont votre fermeté me garantit que vous ne vous écarterez jamais. Je ſuis dans cette opinion, ma chere Perſonne.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

Moi-Même.

NOU-

NOUVELLES POLITIQUES.

Tous les Secrétaires des ambaſſadeurs français qui ſont créatures de Mr. *De Choiſeuil*, ſont partis *incognito* pour Verſailles avec les correſpondances de leurs maîtres par ordre du *Chancel...* on aſſure, qu'il y a des gens beaucoup mieux inſtruits à faire les coups de main à la cour de France, que dans la forêt de Sénar (1).

Le grand conſeil ayant aſſiégé le palais avec des lettres de cachet, s'en eſt emparé ſans réſiſtance; la cour des aides, ayant voulu ſoutenir le choc, a été repouſſée vivement & s'eſt retirée à dix lieües de Paris, où elle a pris ſes Cantonemens (2).

Le *Chancel...* ſuivant la maxime du cardinal Mazarin *Diviſez pour regner*, a reparti les membres de l'ancien parlement dans les Villages les moins connus de la France, & a ajouté à leur exil tout ce qui pouvoit le rendre plus déſagréable, il a dit, depuis leur éloignement, qu'il eſpere à leur

(1) La détention d'un particulier puni, & déſavoué, pour avoir mal pris ſes meſures, ne prouve point qu'il n'ait pas été corrompu.

(2) La cour des aides a ordre de ne pas approcher la Capitale de dix lieües.

retour les voir beaucoup mieux instruits des calamités du peuple, qu'ils ne l'étaient en faisant leurs remontrances.

Le Duc de *la Tremouille* vient d'être nommé secrétement ministre des affaires étrangères, & a été présenté au Roi en cette qualité par le Sieur *Gabriel* intendant des bâtimens de sa majesté (3).

En installant le nouveau parlement à la place de l'ancien, le *Chancel*... a fait un discours qui prouve que tous les Français sont des sots, (4) qu'il le sçait, qu'il en profite, & qu'il y a six grands scélérats en France. Après son discours le S. *Isabeau* a lu trois édits dont l'un tend à persuader que le Roi a envie de payer ses dettes, le second frappe de mort la cour des aides pour avoir levé la main sur l'arche (5); le troisieme substitue les membres chancellans & surannés du grand conseil, aux robins lestes de la vieille

(3) Ce Duc est un génie de construction, ce qui le place dans le département du Sieur Gabriel.

(4) Le discours du *Chancel*.. est un tissu de Sophismes, qui dit à-peu-près, ou suppose *au moins* tout ce que renferme cette analyse.

(5) On a prétendu, que la cour des aides n'avait pas le droit de faire des remontrances.

cour. Ces trois édits ont terminé le lit (appellé) de juſtice.

Il y a eu quelques morts à Paris depuis quatre mois, qui n'ont pas paru trop naturelles; (6) mais chacun ſe tait à cet égard, ainſi que ſur les enlevemens ſecrets qui ſont impénétrables pour tout le monde, quoiqu'ils ſe renouvellent tous les jours (7).

Il a été défendu au nouveau parlement de rien décider dans les occaſions importantes, ſans l'ordre de la cour.

On aſſure que la *Baſtille*, & *Vincennes* ſont ſi pleins de monde, qu'il y a des toiles tendues ſur les terraſſes, & le donjon pour loger les ſoldats, qui ſont la garde de ces deux châteaux.

On croit que la marine, que l'on a trou-

(6) La délation, les eſpions, & toutes les horreurs ſouterraines de la police, ſont ſi familieres en France, que l'homme le plus ignoré, eſt tranſparent pour le gouvernement en huit jours. Quand cela n'arrive pas, on s'en aſſûre pour le queſtionner, quelquefois on le ſouſtrait ſans retour.

(7) Les exempts de police ont carte blanche pour faire le mal, pourvu qu'ils aient la précaution de le faire en ſecret & adroitement.

vée fort mal-menée par un roulier, (8) ne le ſera pas mieux par le (9) cheval borgne que l'on a harnaché pour la conduire.

On a fait le dénombrement des maiſons de plaiſances de ſa majeſté, en comptant *Verſailles*, *la Baſtille*, *Vincennes*, *Marli*, *Bicêtre*, &c. on en compte neuf cents, ſans les maiſons religieuſes, qui ſervent de magazin pour les menus plaiſirs (10) du Roi. Il y en a un très-grand nombre dans leſquelles on trouve des dépots conſidérables de gens vendus ou ſacrifiés.

Les princes du ſang ont obtenu du Roi la permiſſion de ne ſe mêler de rien, & la liberté de s'abſenter de ſes conſeils.

Le Roi n'ayant plus beſoin de conſeil avec Mr. *Maup...* s'en eſt débaraſſé au profit du public, qui à l'avenir ſera jugé malgré lui par les créatures de la cour, ou les magiſtrats, qui ont été perfides à leur compagnie.

(8) Mr. Rouil.. fut un miniſtre aſſez médiocre, ce qui fit dire qu'il n'étoit pas étonnant de voir la marine mal-menée par un *roulier*, c'eſt l'affabilité de *Mr. de Boy..* qui fait qu'on le compare à un *cheval borgne.*

(9) M. de Boyne.

(10) St. Lazare, St. Yon, St. Michel, St. Venant, Armentieres, Pontorſon, &c. &c. &c. &c. &c. &c.

On vient d'ériger une nouvelle cour sous le nom de cour de conscience (11) à la tête de laquelle sera le Maréchal *de Riche..*, avec le *Duc D'Aigu....* cette cour est destinée à examiner les fortunes des financiers, que l'Abbé *Terray* n'a pas dégraissés.

Le parlement de *Rouen* a fait un arrêté par lequel il déclare tous les magistrats (qui ont reçu les charges de judicature qui constituent le nouveau parlement) *perfides envers leurs confreres, traîtres envers la patrie, & parjures envers le Roi même* aux intérêts duquel ils sont contraires, en empêchant qu'il ne soit instruit du bouleversement qu'a opéré le *Chancel...* dans les affaires.

Les Cours de *Toulouse*, *Bordeaux*, & *Rouen* se sont promis de ne jamais se désunir, pas même par lettres de cachet, qui (selon leur opinion) n'ont été instituées que pour être une grace infamante, & soustraire aux loix par l'éxil, ou la prison, les coupables qu'on a voulu ménager. Ils s'attendent à la force majeure, mais ils ne changeront point d'avis. Ce qui embarasse fort le *Chancel...*, &

(11) C'est une maniere de conseiller cet établissement, qui ferait en bonnes mains,

ſes créatures, dont l'intérêt eſt de miner par degrés, plutôt que d'exciter une révolution dont ils ſeraient les victimes à coup ſûr.

Les politiques raiſonnans trouvent une eſpece d'affinité entre la ſuppreſſion des templiers, & celle du parlement de *Paris*; ils furent accuſés à faux, & on les dépouilla de leurs biens avant de les brûler. Les deux premiers points ſont remplis envers le parlement. Le *Chancel*... s'eſt contenté de ſuppléer l'exil, & la priſon au troiſieme.

Il court une lettre (12) que la nobleſſe eſt cenſée avoir écrite aux princes du ſang, qui parle très-fortement de l'adminiſtration, & des devoirs du Souverain. La roture cependant lui diſpute l'honneur de l'avoir faite, on la croit de Mr. d'Alembert, qui écrit tout auſſi bien que s'il était gentilhomme.

Le Chevalier de *St. Prieſt* ambaſſadeur à Conſtantinople (13) a ordre d'envoyer vingt

(12) Cette lettre a été effectivement envoyée à tous les princes & pairs; elle ſe trouve imprimée dans toutes les gazettes, hors celle de France qui ne parle que de la lotterie militaire, des accouchemens, & de ce qui ſe paſſe à la chapelle.

(13) Ce n'eſt encore qu'une prophétie, mais il y a toute apparence, qu'elle ſera realiſée, avant celles de Mahomet, &c.

Muets pour faire le ſervice de ſa cour ; il lui a été ordonné en même temps de débaucher quelques ouvriers de la manufacture des cordons qui s'établira dans la grand-ſalle du palais, pour la commodité du nouveau parlement & du public.

Le Roi qui a déjà été ſur le point de retirer pluſieurs fois le porte-feuille à *l'Abbé Terray* (qui n'a fait que perfectionner l'art de pêcher en eau trouble) vient de le faire offrir à Mr. *Foulon*, que l'on aſſure très-propre à dégraiſſer le royaume.

Le *Chancel...* ſupprime (14) la vénalité des charges à laquelle il ſubſtitue celle des bénéfices par arrangement avec le pape *Ganganelli*, qui permet au Roi de jouir en conſcience des biens de l'égliſe ſi la cour de Rome eſt de moitié.

Il ſe gliſſe tous les jours des écrits menaçans ſous la ſerviette du Roi ſans qu'on puiſſe ſçavoir comment ? On a arrêté pluſieurs per-

(14) Il ſerait bien à ſouhaiter en France qu'il y eut quelques milliers de moines en uniforme de grenadiers, & quelques centaines d'abbés à leur tête ; ils ſeroient plus utiles à l'état avec un mouſquet, ou un hoyau à la main, qu'avec le goupillon dont ils arroſent les imbécilles.

sonnes, qui sont dans les fers à cette occasion. On dit le Roi beaucoup plus troublé de cette sorte de remontrances, que de celles de ses parlemens.

Il s'est trouvé, (15) il y a peu de jours, de cette maniere, une carte écrite des deux côtés avec beaucoup de force qui finissait par une menace très-extraordinaire; on disait au Roi que s'il ne prenait pas garde à ce qu'il allait faire, il serait mis à *St. Lazare*, & sa maitresse à l'*hôpital:* le lieutenant de police s'est donné les plus grands mouvemens pour découvrir l'auteur, sans avoir pu en venir à-bout. Les ennemis du parti *Choiseuil* se servent de ces prétextes pour l'éloigner, & perdre tout ce qui peut en rester à la cour.

Mr. de *Jarente* Evêque d'Orléans qui avait la feuille des bénéfices, sous les ordres de Mlle. *Guimard*, a été éxilé à son abbaye de St. Vincent du Mans pour avoir fait faire un faux pas à Madame *Adel*... (16):

(15) Cette anecdote est très-vraie, & l'auteur n'en est pas connu; c'est elle qui a occasioné la petite altercation, entre le *Chancel*... & le lieutenant de police.

(16) L'évêque d'Orléans ayant parlé contre le chancelier à Madame *Adel*. . . la détermina à aller se jeter aux pieds du Roi pour demander son éloignement. Le

Si le miniſtere de M. de *Choiſeuil*, avoit duré dix ans de plus, il aurait peu à peu renverſé tous les ordres religieux, & les mendians, que ſa chûte à raffermi ſur le trône de St. François, &c. mais on eſpere que ſi la culebutte du *Chancel...* arrive, elle entrainera celle de tous les cagots qui ſe relevent, & des gueux qui reſtent en France.

On doit commencer dans la plaine des ſablons, avant la fin du mois, à tracer le plan d'une priſon nouvelle devenue néceſſaire pour la deſſerte de celles de Paris. On voulait traiter avec les entrepreneurs du Vaux hall, des champs Eliſées, mais leurs appartemens ſe ſont trouvés trop ſombres, & trop mal diſtribués.

La petite maiſon appartenant aujourd'hui au duc de *Fronſ...*, à été bâtie par le cardinal *du Bois*, & à appartenue au duc d'*Orlonne:* cette filiation bien prouvée a déterminé le duc d'*Aiguil..* à entrer en arrangement pour le prix; *Audonart* en eſt déſigné

Roi voulut abſolument ſçavoir qui l'envoyait? Madame *Adelaide*, l'ayant avoué, le prélat eut une lettre de cachet une demie heure après, qui lui accordait ſeulement 24 heures pour ſes affaires.

concierge, & l'Abbé *Clemenceau* (17) aumonier. Cette maiſon eſt ſituée très-avantageuſement pour les opérations ſecretes du miniſtère (18) (19).

Mr. de *Choiſeuil* était ſur le point, quand il eſt tombé, de rendre un ſervice eſſentiel au

(17) *Audouart*, & l'*Abbé Clemenceau*, créatures du duc d'*Aiguillon*, qui en a tiré grand parti, pendant ſon ſéjour en Bretagne.

(18) Une opération ſecrette eſt une trahiſon, un aſſaſſinat, un empoiſonement, &c. ce ſont des gentilleſſes politiques dont les miniſtres Turcs, & François régalent quelques fois leurs bons amis.

(19) Le Cardinal de Richelieu avait une maiſon à Bagneux, qui a retenu le nom des oubliettes, & qui a été achetée il y a quelques années par M. *Voinart* dans l'eſpoir qu'en la fouillant il y trouverait de quoi ſe dédommager du prix, il trouva effectivement un puits dont l'ouverture était bouchée, dans lequel étaient les oſſemens de plus de quarante cadavres, avec les débris de leurs vêtemens, montres, bijoux, argent, &c. Le cardinal qui avait pour habitude de tout ſacrifier à ſon ambition, ſe défaiſait des gens qu'il n'oſait, ou ne pouvait attaquer publiquement, en les comblant de careſſes, & de marques d'amitié. La derniere preuve était de les faire ſortir par un eſcalier dérobé au milieu duquel était une baſcule, que ce miniſtre avoit la bonté de lacher lui-même; l'on tombait alors dans un puits qui avoit au moins cent pieds de profondeur. Les premiers qui l'eſſayerent, furent ceux qui l'avaient creuſé.

gouvernement, en diminuant de moitié la maiſon du roi, qui lui coute beaucoup & ne lui eſt utile à rien. Il avoit coûtume de dire de ce ſervice, que c'était un état intermédiaire entre la robe, & l'épée.

Le flegmatique Mr. *Gayot*, qui avoit reçu avec un ſang froid glacé la place d'intendant de la guerre, l'a gardée deux ans avec beaucoup de gravité, & s'en eſt démis tranquillement à la réception d'une lettre de cachet, qui l'éloigne des affaires.

Il y a toutes les nuits (20) des aſſemblées nocturnes chez les jéſuites de robe courte (21) dont le nombre eſt fortifié de tout ce qui s'appelle *anti-Choiſeuil* en France. On craint fort que le retour de la ſociété ne ſoit prochain; Mme. *Dubar*... tenant pour les non-conformiſtes dont quelques eſprits méchans l'accuſent d'avoir les inclinations.

Meſſieurs du nouveau parlement ayant reçu l'ordre de faire informer contre tous ceux

(20) Les jéſuites de robe courte ſont des gens qui ſont payés, ou qui payent pour faire rentrer en France leurs confreres de robe longue, ils eſperent encore ſe relever par la révolution qui vient de ſe faire dans le gouvernement.

(21) On appelle ainſi les freres adjoints à la ſociété.

qui parlent mal de l'adminiſtration, ſe ſont rendus à Verſailles, où ils ont repréſenté à ſa majeſté qu'elle ſerait obligée de faire entourer de murs toute ſa bonne ville de Paris ſi elle voulait arrêter le cours des plaintes, libelles, &c. Cet avis a été applaudi par le conſeil & notamment par Monſieur le Duc *de la Vril...*, qui a demandé au Roi la place de concierge de cette nouvelle priſon. Il y aura une promotion de *Guichetiers* au premier jour. (22) Les caves de l'obſervatoire, & les carrieres de St. Marcel ſont deſtinées à ſervir de cachots.

On aſſure que Mr. *De Choiſeuil* n'a pas encore eu un quart d'heure d'ennui à Chanteloup, ſes ennemis ayant fait aſſez de ſottiſes pour le faire rire depuis qu'il y eſt arrivé. *L'Abbé de la Ville*, & tous les premiers commis des bureaux du département de Mr de *Choiſeuil*, ont été obligés d'aller pluſieurs fois le trouver depuis ſon exil pour apprendre à lire (23).

(22) Il n'y a perſonne à Paris qui ne ſouffre du trouble des affaires, hors les eſpions, les guichetiers, quelques aventuriers & une femme qui les a produit.

(23) Mr. le duc de *Choiſeuil* avait pour les affaires eſſentielles un chiffre qui n'était connu que de lui.

des bureaux d'arrangemens pour tous ceux qui voudront se faire inscrire. (27) Le tarif de ces dignités est encore un secret pour le public.

On ajoute qu'il y a une nombreuse promotion de chevaliers des ordres, parmi lesquels sont designés les marquis de *Ximen.*, *Villet.*., *Vile'pin.*., & *Destorié.*., le marquis de *Thibouvil.*. est également au nombre des candidats, *avec le comte Jean, Mari de la comtesse du Bar.*... Le Marquis deMonme..as & quelques autres officiers (28) gardes manteaux de sa majesté sont aussi désignés pour la même promotion. Le pere Ange Picpuce, pere de madame la comtesse *du Bar*... sera chevalier commandeur.

Le *Chancel*... voulant se ménager les pardons de la cour de Rome pour toutes les

(27) Il y a des ducs dans les prétendus maréchaux de France désignés ici, que l'on se garde bien d'affimiler aux autres c'est par une autre raison de convenance, qui leur est propre dont ils n'ont pas besoin d'être instruits; *il s'agit de quelque chose d'opposé au courage;* voilà tout ce qu'on peut leur dire décemment à cet égard.

(28) On appelle officiers gardes manteaux, ceux qui épousent les filles de reforme du parc aux cerfs.

fautes qui lui reſtent à faire, vient de faire reſtituer Avignon au pape, qui lui envoie en échange des indulgences & des agnus bénits (29) pour tous les ſeigneurs qui ont foi à cette ſorte de rélique, Mr. le comte *de Noai...* en a ajouté un à ſes ordres, les ducs *de la Vaugu...*, de *Bouil...*& de *Richel...*, ainſi que beaucoup de gens de marque ſont décorés de cette dignité pontificale. Elle a paſſé juſqu'aux ordres inférieurs par une monopole des laquais de la chancellerie qui en ont cédé une caiſſe *au marquis de Vill... leur ami.*

Le duc de *Harc...* a prié le Roi qui a voulu l'envoyer mettre à la raiſon le parlement de *Rouen* de diſpoſer de ſon bras, & de ſon cœur dans tout ce qui ſera du bien de ſon ſervice, mais de le diſpenſer de faire du mal à ſon peuple. Le duc de *Fitzj...* (qui eſt remis de la frayeur qu'il a eue à *Toulouſe*) (30) s'eſt offert à ſa place, & par-

(29) L'Agnus-dei eſt une petite figure de cire que les dévots baiſent très-pieuſement; ici c'eſt une énigme.

(30) Le duc de *Fitzj...* a été décrété à Toulouſe pour des violences.

partira avec les foudres de la cour, quand le *Chancelier* jugera à propos de les lancer.

Le maréchal *de Richel.*. (31) a prouvé au Roi qu'une contribution militaire en France, ferait la voie la plus douce & la moins coûteuse pour percevoir ses revenus. Il eſt ordonné au controleur général d'examiner avec les fermiers comment on peut procéder en cette occaſion? Le maréchal, qui a fait la recette de l'*électorat de Hanovre* dans la derniere guerre, offre de diriger les opérations de la premiere campagne en prenant *Luckner*, *Mennet*, *Grand-Maiſon*, & *Cambefort*, (32) ſous ſes ordres, on laiſſera au roi ſoixante mille hommes employés par les fermes (dont il peut diſpoſer plus utilement par ce moyen,) & on lui donnera une fois plus qu'il ne reçoit ſans faire les ravages de la ferme.

(31) On ſauverait par cette voie le pillage ſubalterne des gens de loi, qui deſcendent à des détails trop au deſſous d'un maréchal de France, pour craindre que le lit d'un vieillard, d'un moribond, d'une femme en couche, fut enlevé par les contributions: cette horreur ſe voit tous les jours dans les provinces par les commis de la ferme.

(32) Partiſans dans la derniere guerre.

Les princes, & pairs ſe ſont promis ſolemnellement de ne jamais prendre ſéance au baillage royal que le *Chancel..* vient d'établir ſous le nom de parlement de Paris.

Il eſt ordonné de tirer quatre hommes par compagnie de toutes les troupes de France pour faire un corps de janiſſaires dont le comte *du Bar.. ſera premier Aga.* Ce corps ſera deſtiné à porter les ordres de ſa majeſté dans toutes les provinces du royaume ; à eſcorter les muets quand ils ſeront chargés d'expéditions ſecrettes, & (ſi le cas le requiert) à ſignifier eux-mêmes, à coups de bayonnette, ceux dont ils ſeront porteurs. On croit que cette voie, qui a fait des converſions ſous Louis XIV. ne ſera pas inutile ſous le regne de ſon petit fils. On réimprime l'hiſtoire des Dragonades, pour l'inſtruction de ce nouveau corps, dans lequel on avancera tous ceux qui ſe diſtingueront par des actions d'éclat. Outre les armes ordinaires de l'infanterie, cette troupe ſera armée de piſtolets de poche & de poignards. (33)

(33) Ce corps pourait avoir ſon avantage pour le peuple, s'il lui prenait fantaiſie de demander quatre ré-

La cour des pairs eut été supprimée sans le duc *d'Aiguill..* qui a eu la grandeur d'ame de se jeter aux pieds du roi pour demander sa grace, & l'a obtenue (34).

On a mis à *la Bastille* un vieux officier mécontent, qui disait confidemment dans un caffé que le R.. serait obligé de ceder; le *Chancel...* de se pendre, & le duc *d'Aiguil...* de s'empoisonner.

Il est confirmé que Monsieur le duc de *Prasl...* s'étant mordu le doigt en rongeant ses ongles, est tombé dans un accès d'hydrophobie, qui l'a emporté en vingt quatre heures. (35)

Quand Mr. de Monteyn... présenta au roi les députés de l'Isle de Corse ils demanderent à sa majesté la permission de pendre quatre *Génois* par an, (36) ce qui leur a été accordé par arrêt du conseil.

tes; y compris *celles de la sultane favorite, & du grand visir françois.*

(34) Cette grace est amphibologique.

(35) Cette prétendue maladie de Mr. *de Prasl.* est une allusion à la méchanceté, dont on l'accuse & aux effets qu'elle peut produire en fermentant dans l'oisiveté.

(36) Les Corses sont vindicatifs, & regardent les

Les *Corſes* ont fait préſent au Pape de douze officiers Français, qu'ils ont préparés pour le ſervice de ſa chapelle avant de les lui envoyer. (37)

Le dix du mois dernier, le nouveau parlement fut inſtallé au palais, aux acclamations du comte *de la March.*. & de quatre ducs qui ont été ſoûtenus par ſix marchandes de modes, & quarante laquais de confiance, dont on a acheté les voix pour crier *Vive le Roi.*

Mr. *le Chancel.*. a fait mettre des panneaux à ſon caroſſe pour éviter les ſuites de la reconnaiſſance du peuple, qui l'accable de bénédictions, & de pavés.

Le roi ayant beſoin de douze jeunes mandians pour lui laver les pieds le jeudi ſaint, on a pris par préférence les enfans de douze officiers réformés à qui on a fait donner (en reconnaiſſance des ſervices rendus à l'é-

Génois qui les ont vendus comme des traîtres, ils reconnaîtront pour maître le roi de France, juſqu'à ce que les Anglois viennent les délivrer.

(37) Ils ont mutilé un officier de la légion de corſe; mais c'eſt plutôt un conſeil qu'on leur donne ici d'ouvrir cette branche de commerce (tant pour le Pape, que pour le Turc) qu'une hiſtoire de fait.

tat par leurs peres.) le double de ce qui ſe diſtribue ordinairement dans cette cérémonie. Cette magnificence eſt l'ouvrage de Monſieur de *Maup...*, qui n'oublie rien pour ſe concilier l'eſtime militaire (38).

Le duc *de la Vrill...* s'eſt fait faire quatre nouvelles mains pour ſigner les lettres de cachet qu'il eſt forcé d'expédier tous les jours. Mme. la marquiſe *de Longh..* vient de prendre en même tems deux intendans pour faire la traite ſous la direction du chevalier *d'Arc..* (39) qui paſſe pour le meilleur corſaire de France.

Il y eut conſeil à Verſailles, *le 26 Novembre* 1771. Mr. le Duc de la Vrilliere miniſtre & ſecrétaire d'Etat, ayant le département de la police générale du Royaume, eſſuya une fauſſe attaque d'apoplexie au ſortir

(38) Cette paſquinade fait image, & préſente l'opulence militaire, ainſi que la magnificence du gouvernement envers les officiers réformés.

(39) Le chevalier *d'Arc..* eſt batard de la maiſon de Penthievre, amant en ſecond de la Marquiſe *de Longh...* & auteur de quelques ouvrages que les gens méchans lui reprochent *de n'avoir jamais lu.* Il eſt en outre directeur en chef de tous les Bureaux de monſieur le Duc *de la Vrill...* & de la marquiſe.

de l'Assemblée : L'on en attribue la principale cause à un démêlé assez vif que ce ministre avait eu auparavant avec Mad. *Adelaïde* & dans lequel cette Dame lui avoit représenté fortement en présence de plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour, combien il étoit fâcheux pour l'Etat que la tranquilité, la fortune & le sort des citoyens dépendissent d'un homme qui avoit la foiblesse de se laisser gouverner par une femme dont rien ne pouvoit rassasier l'ambition & l'avarice ; elle fut même jusqu'à avancer que Mad. *de Longeac* * tenoit chez elle une liste des personnes qui sollicitoient des places ou des lettres de Cachet & qui avoient déjà consigné l'argent pour l'obtenir.

Le ministere de la Guerre fera la récompense de celui, qui pourra tirer le *Chan*.... du pas ou il s'est engagé, sans le faire pendre ; monsieur de *Monteyn*... en ayant vu l'impossibilité doit se démettre en faveur de Mr. de *Brog*.. qui ne tiendra pas plus *longtemps* parce qu'il est aussi juste.

* C'est la maîtresse du ministre, dont il a plusieurs enfans : on ne sait ce qu'elle est en son nom, mais l'on est persuadé qu'elle est de très-basse extraction.

On a découvert une ligue faite entre le *Chancel...* le Duc *de la Vrill.* ; & le Duc *d'Aiguill...* contre tous ceux des sujets du Roi, qui ont plus de bon sens, & de probité qu'eux; on assure, positivement que cette ligue est contre tout le royaume.

On a offert au premier huissier de l'ancien parlement la place de premier président du nouveau; il l'a refusée.

Le *Chancel.*, & le Duc *d'Aiguill.*, sont tellement maîtres de l'esprit du R.. qu'ils ne lui ont laissé que la liberté de coucher avec sa maitresse, de caresser ses chiens, & de signer des contrats de mariage.

Les filles de Paris ont présenté tant de placets à madame *du Bar*.. contre le lieutenant de police, (40) qu'il lui est défendu actuellement de mettre le pied dans aucun B.. (41)

(40) Il y en a beaucoup, qui ont vécu dans la plus intime familiarité avec la comtesse qui leur a fait accorder toutes les graces, qu'elle aurait voulu obtenir autrefois.

(41) Le lieutenant de police de Paris est inspecteur général de toutes les vestales, matrones, & courtieres des maisons de santé de son district, qui s'étendait il y a quatre ans jusques sur le *comte*, & la comtesse *du Bar*..

La cour des monnoies a noté d'infamie un de ſes membres honoraires pour avoir pris une charge dans les conſeils ſupérieurs, & a ſupplié le Roi, dans des remontrances ſecrettes, de ne jamais permettre au *Chancel...* d'introduire la fauſſe monnoie en France. (42)

Mr. de Sar... (43) chargé de veiller à la clarté, ſureté, & netteté de Paris, vient d'ajouter aux reverberes, & à l'augmentation du guet, un troiſieme établiſſement très-utile aux habitans de cette ville, ayant fait diſpoſer des barils d'aiſance à tous les coins de rue. Ce qui préviendra les amendes & les punitions corporelles dont on eſt menacé à tous les culs de ſacs, & chez tous les gens en crédit, qui ont l'inhumanité de défendre au public *de par le Roi, de ſatisfaire aux beſoins naturels.* Les ſavoyards qui eſſaient ſouvent l'utilité de ces barils élevent juſqu'au ciel le magiſtrat qui les *ſoulage.*

Le

(42) On a prétendu, que l'un des projets du *Chancel...* étoit de hauſſer la valeur, & d'altérer le titre des monnoies en France; mais la meche à été éventée.

(43) Cet établiſſement eſt fait pour prouver au peuple qu'un *Baril* eſt bon à quelque choſe.

Le *Chancel.*. voyant que les anciens avocats, & procureurs au parlement de Paris ne voulaient pas reprendre leurs fonctions vient d'en inſtituer de nouveaux à qui il eſt ordonné de voler le public, ſous peine d'être pendus.

En plaçant les ſouches que le *Chancel.*., décore du nom de membres du parlement, il leur a fait jurer ſolemnellement de ne jamais voir, ni de ne jamais entendre, que ce que le Roi voudra. Il leur a fait ſentir dans deux diſcours remplis de ſophiſmes, (44) que quand le prince ne lirait pas leurs remontrances, il leur ſuffit de les préſenter *pour remplir leurs devoirs.* Il ajoute que les magiſtrats doivent conſulter l'autorité pour rendre la juſtice, & que le Souverain ne la doit que quand elle s'accorde avec ſes intérêts, & qu'elle eſt de ſon goût; il finit par dire, que toutes ces abſurdités ſont dans le cœur des nouveaux parlementaires, & qu'ils doivent perpétuer, pour le bonheur du peuple, leur ſilence, & leur aveuglement.

(44) Cet extrait des deux diſcours du Chancel.*.*. ſe trouve non ſeulement fidele dans le ſens, mais dans les termes dont il s'eſt ſervi.

que ceux qui ont eu l'honneur d'être bien avec elle, on croit que cet ordre sera plus nombreux que l'ordre de St. Louis.

On a trouvé un placard à la porte de Mr. le duc *de la Vrill*... sur lequel était écrit, „ *Bureau de la traite des innocens.*"

On se pend, on se poignarde, on se brûle la cervelle en France plus fort que jamais. Ce sont des services d'amis qui se rendent de l'un à l'autre, tant dans les rues que sur tous les grands chemins du royaume, que l'on assure très-fréquentés par les brigands, depuis que leurs chefs sont en place.

On aurait composé en France un régiment des officiers généraux incapables de commander, si on les avait jugé capables de se battre; mais comme la plus grande partie s'est fait connaître *tant à Crevel, qu'à Minden, Rosbak*, &c. &c. &c. &c. &c. On a cru qu'il était mieux de les laisser vieillir sans emploi jusqu'à extinction.

Mr. de *Montpésat*, & Mr. de *Bonnaire* ont trouvé les places de membres du nouveau parlement si honorables, qu'ils ont donné leurs démissions huit jours après les avoir reçues.

Il parait un édit du vingt-cinq avril dernier portant création d'un nouvel impôt sur toutes les vestales de Paris; au moyen de cette taxe, qui sera de *deux sols pour livre*, elles ne seront plus rançonnées par les commissaires de quartier, & traiteront directement avec le maréchal de *Riche*... nommé à la surintendance générale. Le nouveau parlement à enregistré cet édit avec ses franchises en marge.

Madame la comtesse du *Bar*.. vient d'instituer un nouvel ordre qui s'appellera de *Ste. Nicole*: (46) les conditions pour les femmes seront très-rigoureuses, il faudra avoir vécu avec dix personnes différentes (au moins) & prouver qu'on a été trois fois en quarentaine pour être admises. Les hommes seront dispensés de faire des preuves par la comtesse, qui se réserve la grande maîtrise. Les marques de l'ordre seront un *concombre brodé sur la poitrine avec deux excroissances bien marquées*. Quoique madame du *Bar*... assure qu'elle ne nommera

(46) Il n'y a personne à la halle, qui n'apprenne ce qu'étoit Ste. Nicole, par un proverbe, qui sert de comparaison aux femmes, qui se l'addressent.

mis des barrieres de refuſer l'entrée à la Cacomonade fut-ce dans le caroſſe, & avec la *perſonne d'une ducheſſe*? Les exempts de police, d'un autre côté, ont ordre d'entrer par-tout avec des chirurgiens & de viſiter tous les gens ſuſpectés de la recéler chez eux pour les faire ſortir de la capitale. Si l'ordonnance du Roi eſt exécutée à la rigueur, on croit que Paris ſera bientôt un déſert. (48)

Le roi parlant de la diſette de ſes finances à Mr. le Maréchal *de Biron*, le Maréchal lui propoſa trois millions à recevoir ſans aucuns frais, & dans un ſeul jour *aux acclamations de tout le peuple, qui lui apporterait ſon argent en foule.* Le Roi trouvant le ſecret très-important voulut le ſavoir, & apprit avec beaucoup d'étonnement qu'il ne s'agiſſoit que de faire élever une potence au milieu de la plaine des ſablons, & d'y pendre le *Chancel*... en prenant un écu par perſonne; le maréchal aſſura au Roi que la récette irait à trois millions *au moins*.

(48) La cacomonade eſt une puiſſance Américaine, qui régne aujourd'hui dans toute l'Europe; elle réaliſera avant peu la chimere de la monarchie univerſelle, qui a coûté tant de ſang à l'empire romain.

Par lettres patentes du Roi, après la suppression de l'ancienne cour des aides, ses fonctions ont été partagées entre la maison du Roi & les *Carmes déchaussés*. Le prieur de cet ordre qui est nommé président de la nouvelle cour a été installé par le maréchal de *Riche*... chargé comme porte-caducée de la couronne de veiller à cet établissement. (49)

Un arrêt du parlement de *Rennes* ayant condamné Mr. le Duc d'*Aigu*... à perdre la tête, & Mr. le Duc *de la Vrill*... à avoir le point coupé... Le Duc d'*Aigu*... a eu une si grande frayeur dans un rêve, où il croyait être à l'exécution de son arrêt; qu'il lui en est resté une jaunisse incurable; (50) le Duc *de la Vrill*... pour prévenir son sort, a eu la fermeté de se faire sauter le poignet à la chasse.

Mr. de *Nicolaï*, préférant les mortiers

(49) Tout le monde sait ce que peut faire *un carme*..., *un cordelier*..., *un muletier*..., *un garde Suisse*...: On croit que sans faire tort à la cour des aides, elle serait remplacée avec avantage.

(50) Les gens superstitieux appellent cette jaunisse du Duc *d'Aigu*..., & l'accident arrivé au petit saint, les jugemens de Dieu: il serait plus glorieux pour la France que ce fussent les jugemens des hommes.

fourrés de petit gris à ceux que l'on charge avec de la poudre, a été nommé par le Roi préſident à mortier du parlement de Paris; on compte beaucoup ſur ſon courage dans cette nouvelle place. (51)

Il eſt défendu aujourd'hui par les ordonnances militaires de recevoir un colonel en France s'il n'a des talons rouges, une maîtreſſe à l'opéra, un attelage Anglais, & cent mille écus de dettes. S'il ſe trouve deux concurrens, & que l'un des deux ſache danſer l'Allemande, il ſera préféré.

Le Bourreau de Paris à été enfermé à *Bicêtre* pour avoir refuſé ſes ſervices à un pendu de la création du nouveau parlement, ſous prétexte qu'il ne pouvait manquer à ſon ancienne compagnie, ſans bleſſer ſon honneur: ſa délicateſſe, (à ce que l'on dit,) à fait rire les juges, au lieu de les faire rougir (52)

(51) Mr. de Nicolaï colonel dans la derniere guerre, s'étant dégouté du bruit des armes, & de l'odeur de la poudre, ſe fit recevoir avocat en 1762 pour ne pas entrer en campagne, ſous pretexte qu'étant l'aîné de ſa maiſon il devait poſſéder la paiſible charge de premier préſident de la chambre des comptes, que ſon pere a cédée de préférence à ſon cadet.

(52) Le fait eſt vrai; ce qui a occaſionné le proverbe, „ *Honnête comme le Bourreau.*"

Il paraît un édit du Roi qui permet aux huissiers, malgré la comparaison humiliante de M. *du Harlay* de se regarder à l'avenir comme les membres actifs de la nouvelle cour, & en cette qualité leur donne le droit d'exploiter tout le royaume.

Quoique le Roi ait défendu à ses peuples de reconnaître la cour des aides & l'ait supprimée sans retour, ses membres n'étant qu'à dix lieües de Paris sont encore utiles au public qui porte toujours les affaires courantes à ce tribunal.

On assure que le *Chancel...* ne traite pas les femmes de maniere à les conserver longtemps ayant été surpris avec des *Jésuites*, avec qui on l'accuse d'avoir des affinités scandaleuses; le lieutenant de police de Paris, lui a reproché en face d'avoir eu commerce avec cinq membres de cette société en trois jours (53).

Les princes du sang ayant remercié quand le Roi les a fait inviter au mariage de Mr. le comte de *Provence*, il leur a été enjoint le lendemain, par lettres de cachet, d'assi-

(53) Le *Chancel...* reprochant à Mr. *de Sart...* qu'il ne remplissoit pas les devoirs de sa charge, par ce qu'il ignorait qui mettait les billets sous la serviette

ſter à cette cérémonie; *ce qu'ils n'ont point fait.* Les princeſſes ſeulement s'y ſont rendues avec des habits de noce, & la gaieté qu'on porte *à un enterrement.*

Mr. le Duc *de Bour...* a mis la derniere main à ſon mariage le jour de l'anniverſaire de ce ſacrement; on aſſure que de peur de ſe tromper il eſt revenu à la charge *juſqu'à ſix fois.* (54)

Les crédits du mariage de Mr. le D.... ayant ruiné tous les brodeurs de Paris, la plus grande partie des ſeigneurs a paru en gala au mariage de Mr. le comte de provence, avec des habits brodés *à la Chanceliere* (55).

du Roi? Ce magiſtrat lui dit, „ Monſeigneur pour „ vous faire voir que je ſais mon métier j'ai ſçu que „ vous avez ſouppé il y a deux jours avec deux *Jéſuites* „ *déguiſés*; que les deux mêmes Jéſuites ont été hier „ chez vous au matin, & qu'un troiſieme qui n'y a „ pas encore paru y a été aujourd'hui. Le *Chancel...* „ ſe tut, & pria le lieutenant de police de ſe taire."

(54) Ce ſont les valets de chambre qui l'ont dit; c'eſt un traitement fort honnête pour une princeſſe, on ſouhaite que cela continue.

(55) *On fait certains galons de nouvelle matiere*
Mais ils ne ſont que pour jours de gala
On les nomme à la Chancelliere
Pourquoi? c'eſt qu'ils ſont faux; & ne rougiſſent pas.

Mr. de *Montey...* a fait une augmentation graduelle de la paie des soldats, & a institué une marque de distinction qui leur tiendra lieu de la croix de St. Louis : il espere que cette récompense, à laquelle les gens qui auront déserté n'auront pas droit, pourra empêcher la désertion à l'avenir. (56)

Si le *Chancel...* ne se brule pas la cervelle qu'il n'est pas accroché en chemin, il ira beaucoup plus loin que le cardinal de *Richel...* dont il a adopté tous les principes ; il est plus adroit & plus faux que ce ministre, & l'égale au moins en témérité, il lui manquait un *mazarin* & un *joseph*, auxquels il a suppléé par *un cartouche*, & *un sot dont il dirige les opérations.* Ce magistrat célebre dans son genre a entrepris de prouver qu'il a vendu sa compagnie pour acheter la place qu'il occupe : cette preuve pourra lui faire des amis.

Le conseil du Roi a cassé sous le manteau un arrêt que le parlement de *Rouen* a publié sur les toits contre les actes des conseils supérieurs.

(56) Cette dignité ne sera accordée, ni à l'argent, ni à la faveur, elle exigera nécessairement du mérite.

NOUVELLES APOCHRIPHES

LE bruit court que le jeune vicomte *du Bar*.. eſt à pierre-enciſe pour avoir communiqué à la comteſſe de ce nom de petites inquiétudes de ſanté dont elle a fait confidence au Roi.. de la même maniere ; (57) il y a tous les jours une députation de la faculté à *Bicêtre* pour faire des eſſais ſur les malheureux qui ſont dans le même cas ; un arrêt du nouveau parlement permet aux députés de pouſſer leurs eſſais juſqu'à la mort *inclusivement*.

Le pere Ange picpuce (58) vient d'être

(57) Cette aventure peut bien ne pas être toute vraie, mais on eſt aſſuré qu'elle n'eſt pas toute fauſſe.

(58) On aſſure que la comteſſe *du Bar*.. eſt fille de ce moine, & d'une ſervante de campagne (ſa cuiſiniere,) qui la mit au monde dans un petit prieuré de la Brie, où cette chere production monacale a été élevée juſqu'à l'âge de dix ans ; ce fut à cet âge, qu'une courtiere ambulante ravit à ce ſaint homme le fruit de ſes exercices pour l'entraîner dans le centre du libertinage, où toute la france l'a vue plongée ſi long-temps ; ſon début fut dans la ſphere la plus modeſte & a été ſujet à d'étranges révolutions pendant près de quinze ans : On l'a vue d'abord courir à pied ſous les lanternes de Paris.... de là aller au palais royal, *qui a été le ſéminaire de tant de marquiſes*..., de là elle a eu des

nommé par le Roi coadjuteur de l'archevêché de Paris, sa fille, y a ajouté la feuille des bénéfices, & la charge de premier aumonier, vacante par la démission *de l'archevêque de Rheims* qui s'est rétiré aux petites maisons, ou il étoit attendu depuis longtemps.

La famille r. y. le ayant été visiter Mme. Louise aux Carmelites de St. Denis, où elle est réligieuse a obtenu du nonce la permission de se donner la discipline en communauté. (59)

petits meubles, & un amant commode, qui a commencé à l'éclairer par ses conseils.... de là elle s'est associée au comte *du Bar*.. pour donner à jouer *au vingt-un*, présenter ses placets à la police, & attirer du monde chez lui.... de là elle a eu cent mille livres de dettes, & un carosse à crédit qui a commencé à lui donner de l'importance dans le monde... de là elle a été liée avec Madame de St... D.... qui lui a amené *le Bel* valet de chambre affidé d'un très-grand prince avec qui elle à fait un voyage à Versailles *pendant la nuit*; de là enfin elle est sortie *comtesse, a été présentée, logée au château*, d'où elle a chassé *une princesse, deux ministres, & tous les honnêtes gens* qu'elle a pu trouver.

(59) Dans la primitive église les têtes couronnées se fustigeaient à la porte des temples, pour reparer le

Cette faveur, qui ne s'accorde guere qu'aux têtes couronnées, a été accordée également à six grands seigneurs (nommés par le Roi) *qui ont beaucoup de fautes à expier.* Mr. le comte de *No.....les* à demandé par grace d'être admis comme amateur, & s'eſt fait adminiſtrer ſa pénitence par un de ſes laquais de confiance.

Les parlemens de *Douay*, *Pau*, *Grenoble*, & *Trévoux* ſe ſont conduits ſi noblement envers le *Chancel...* qu'ils ſeront les ſeuls à l'abri de ſon projet d'extinction. (60) Les membres de ces parlemens, qui ſubiront une réforme particuliere dans leurs tribunaux, ſeront mis à la tête des nouveaux parlemens, que l'on va ſubſtituer aux anciens dans toutes les villes où il y en a d'établis.

Le Chancel... leur a envoyé faire ſes remercimens par un exempt de la chaine, qui eſt ſon aide de camp.

Mr. le Comte *de Pr.....* ayant obtenu

ſcandale qu'ils avaient donné, ici c'eſt une expiation privée qui convient mieux à la décence des mœurs de notre ſiecle.

(60) Ces parlemens ont eu la nonchalance de ſe taire & la lacheté de s'en glorifier.

avant son mariage, la permission de commencer ses exercices; son premier essai se fit au parc aux cerfs en présence du maréchal *de Richel..* commissaire de la cour, de l'ambassadeur de Sardaigne, & du *S. Tronchin* vérificateur; ce dernier ayant fait son rapport, au conseil, ce prince fut reconnu nubile, & en cette qualité obtint la permission de continuer ses leçons jusqu'à l'arrivée de la princesse qui l'a trouvé en état d'entrer dans tous les détails du sacrement qui lui a été administré. (61)

Ces essais ont mis les vierges hors de prix, le maréchal de *Rich...*, & le *Chancel..*, ayant fait un magazin destiné aux jeunes princes, après qu'elles ont été préparées par leur ayeul qui a bien voulu prendre la peine de soulager ses enfans, en leur évitant les premiers efforts.

Pigalle est chargé par la ville de Paris d'immortaliser le mariage de Mr. le Dauphin, & la prudence de Mr. *Bign..* dans un

(61) Ces essais ont été pour prévenir ce qui est arrivé à Mr. le Dauph.., qui n'a consommé que le 26 mars, de cette année, une cérémonie du mois de Mai de l'année dernière.

bas relief pour la Magdeleine, qui représentera le maſſacre de la place Louis XV. avec tous ſes ornemens: On verra les fontaines de vin, les orcheſtres, les muſiciens, les échafauts drappés, & ſur-tout *les caroſſes aux armes de Richel... d'Eſparbès, &c. au milieu de la foule*, On repréſentera pour donner à l'exécution plus de force, l'incendie de la charpente qui ſervit à tirer l'artifice, le ſpectacle pompeux des petits pots de graiſſe attachés à chaque arbre du Boulevard, & enfin les foſſés deſtinés par M. *Bign.*. à établir ſa memoire *à jamais*. Perſonne n'eſt plus en état que *Pigalle* de donner à ces deſſeins l'expreſſion dont ce morceau précieux eſt ſuſceptible. On le prie de ne pas oublier que le guet a donné quelques coups de bayonette, & mis la main dans beaucoup de poches. (62)

Mr. le *Chancel...* ayant fait demander une audience au prince de *Cont...*, ce Prince lui a

(62) Ce monument vaudrait mieux pour prévenir dans l'avenir pareil accident, que la ſuperſtitieuſe fondation des meſſes que la ville de Paris a deſtinée au ſoulagement des ames étouffées, qui ſont encore en purgatoire..... les anecdotes relatives au guet ſont des faits connus.

a fait dire qu'il ne voulait le voir qu'à la greve (63).

On a débité que madame la marquiſe de *Langh...*, madame la *Baronne de Newk...*, *madame de St. d*, *la princeſſe d'Anh...* & ſa fille ont eu l'honneur ainſi que la marquiſe du *Trembl...* d'être préſentées le jour de l'aſcenſion par Mme. *Gourdan* à qui Mme. *du Bar...* a fait accorder le Tabouret. (64)

On dit tout bas que la comteſſe de *la Mar...* voyant l'impoſſibilité de faire un prince, s'eſt décidée à faire un petit évêque, & qu'elle a reçu à cette occaſion la bénédiction du coadjuteur de Rheims qui eſt le prélat de France auquel on a le plus de foi, après Mr. *de Montaz...*, & le prince *Louis*. (65)

(63) La greve eſt un rendez-vous où ſe ſont trouvés Cartouche, Damien & pluſieurs autres héros du ſecond ordre.

(64) On propoſe Madame *Gourdan* pour cette préſentation afin d'éviter les difficultés qu'auraient pu faire d'autres femmes, de ſe charger de ce ſoin, qui eſt un des devoirs *de ſon métier*.

(65) Les trois prélats déſignés ici ſont ceux qui approchent le plus du cardinal de *Bernis*, qui a pris, & diſtilé douze œufs frais en douze tems bien marqués pendant l'eſpace de trois heures.

Longchamp a été cette année plus brillant que jamais ; Mme. la comteſſe *du Bar*.. y a paru dans une caleche ſuperbe, attelée de huit chevaux blancs, avec madame *de St. A*, & ſon ancienne rivale *Dorothée* : Mr. le Duc *de Gèvr*... lui a ſervi de cocher, & Mr. le Duc *de Luy*... de coureur, ſon poſtillon était le Duc *de Chevr*.. en toque à l'Anglaiſe, avec une petite veſte galonnée ſur toutes les tailles ; elle a eu pour valets de pied Mr. le comte *d'Egmo*..., Mr. de *l'Eſpina*..., & le comte *Deck*, garnis par les deux éduques du prince Louis, & le Negre du Duc de Chartres ; douze écuyers précédaient ou ſuivaient la caleche, maſqués par égard pour le Duc *d'Aiguil*... qui était du nombre. (66)

Mlle. Romans doit épouſer Mr. de Croiſmare gouverneur de l'école militaire qui prendra ſix aides de camp dans la premiere

(66) On conteſtera, peut-être à la belle comteſſe, le droit de compoſer un équipage auſſi magnifique, & à l'auteur la vérité de ſon hiſtoire, mais il ne garantit rien ; ſi ſon correſpondant avoit ajouté *un attelage* : comme il croit à la poſſibilité de le trouver à la cour, il l'auroit rendu avec la même naïveté.

claſſe de ſon école pour le ſervice conjugal & ſa place. (67)

On prétend que le curé de St. Euſtache a été ſurpris en flagrant-délit, avec la doyenne des dames de charité de ſa paroiſſe ; ce qui leur ferait beaucoup d'honneur à l'un & à l'autre ; vû qu'ils ſont octogénaires tous les deux.

Mr. le Prince de *Cont...* ayant vu la défertion de ſon fils du parti des princes, dit qu'il le ſavait bien, mauvais fils, mauvais mari, mauvais ami, mais qu'il ne le ſavait pas mauvais Français.

Mr. le Duc *de la Vaug...* ayant écrit une lettre à l'archevêque de Paris dans laquelle il lui annonçait qu'il allait communier, & lui demandait ſa bénédiction ; Mme. *de Teſſ...* qui s'annonce dans le monde par ſes bons mots, dit que ſi Dieu pouvait ſe diſpenſer d'entrer dans le corps de ce ſaint homme, il ſe ferait bien de l'honneur.

Le confeſſeur du Roi ayant été diſgracié pour avoir été ſurpris en badinant avec des

(67) Monſieur de Croiſmare a été ſur le point d'épouſer Mlle. Romans : les ſix élèves ſont une reſſource, que l'on offre à cette belle *délaiſſée* en cas que cela eût lieu.

pages, on a ouvert un concours pour cette place, qui ſera accordée à celui de nos prélats qui appuiera le moins ſur les cas de conſcience, Mr. l'archevêque de R.. a été propoſé, mais comme il a été long-temps en commerce ſcandaleux avec un de ſes grands vicaires, on l'a rejeté : Mrs. les card.. *de Giv..*, & *de Luy..* ont été déſignés depuis pour faire le ſervice par ſemeſtre. Cependant comme l'un ne ſait pas lire, & que l'autre n'a pas encore lavé ſon ſoufflet, on eſt incertain de la déciſion de ſa Maj... (68)

L'univerſité de Paris, s'étant rendue en corps à Verſailles, pour faire des repréſentations ſur les malheurs du temps; le recteur qui eſt un homme hériſſé de ſcience, a rapellé au Roi dans ſon diſcours, toutes les cataſtrophes qui ont ſuivi les révolutions tant dans l'hiſtoire ancienne, que dans la moderne, il a pouſſé l'érudition juſqu'à nommer quarante Rois, qui ont été aveuglés par des favoris, qui les ont perdus, *&c. &c.* Ce diſcours éloquent qui était diviſé en trois

(68) Les anecdotes des pages, du grand vicaire, du ſoufflet, ſont connues de tout le monde, ſi l'auteur ſe trompe c'eſt avec le public.

parties, & subdivisé en cent, s'est terminé par des larmes de la part du recteur, & un très-grand mal de tête de la part du R.. qui heureusement pour la nation, a soupé dans les petits appartemens, d'où il est sorti pour aller digérer tranquillement cette harangue! Le *Chancel...* a fait administrer le fouet à toute la députation pour l'engager à revenir souvent. (69)

Mr. de *Manp...* ayant été averti que l'on avait mis dans le coffre de sa voiture quarante livres de poudre, & que la meche devoit être allumée par un de ses laquais, a fait arrêter ce malheureux qui devait être appliqué à la question, mais on l'a trouvé mort deux heures après qu'il a été arrêté. Ce qui intrigue fort le *Chancel...* déjà très-effraïé de son aventure des barrieres (70).

(69) L'université comme fille ainée du Roi (*terme d'usage dans les patentes, relatives à l'université*) est en droit de lui faire ses remontrances, & le Roi comme son pere a le droit de la faire fouetter.

(70) Le *Chancel...* a failli être assommé à coups de pierres près la porte de la conférence, par les écoliers du college des quatre nations, les commis de la barriere l'ont sauvé, malheureusement pour la France.

NOUVELLES SECRETTES.

ON a trouvé il y a quelque temps dans l'égoût du boullevard une voiture de barils renverſés les uns ſur les autres, avec trois effigies pendues au timon, en habits de caractere; l'une étoit en abbé, l'autre en ſimarre, l'autre en manteau ducal: On a fait les perquiſitions les plus attentives, mais on n'eſt parvenu juſqu'ici qu'à connaitre quels ſont les pendus?

La même nuit, on a trouvé la ſtatue équeſtre d'un de nos Rois, toute couverte de l'ordure qui provenait d'un baril dont il étoit coëffé juſqu'aux épaules; ceux qui ont fait le tour ont choiſi un baril dans l'office des amateurs, qui deſſervent les foſſés de Paris. (71)

L'attachement du R.. pour madame *du Bar...* lui eſt venu des efforts prodigieux qu'elle lui fait faire, au moyen d'un baptême ambré dont elle ſe parfume intérieurement tous les jours. On ajoute qu'elle joint

(71) Si ce caſque royal avoit été *ombragé* de tous les panaches que la comteſſe aurait pu y ajouter, le piedeſtal ſe ſerait écroulé à coup ſûr.

à cela un ſecret dont on ne ſe ſert pas encore en bonne compagnie. (72)

Les deux charges à cordon poſſédées ci devant par MM. de *Marign..*, & de *St. Florent..*, l'ont été ſucceſſivement par MM. *Terr..*, *d'Alig..*, *Manp..*, & *Phélipe... archevêque de Bourges.* Il a paru plaiſant que ce prélat reſſemble aſſez à Mr. le Duc *de la Vrill..* ſon parent, pour que l'on ait dit, que c'étoit un cordon ajouté aux armes de ſa ville. (73)

L'avocat *Linguet* a été rayé du tableau pour avoir fait les panégyriques de Tibere, & de Mr. le Duc *d'Aiguil....*

Mr. le Duc *de Penth...* s'eſt mis aux ſaints pour toute nouriture, pour faire pénitence, & expier les fautes des miniſtres de ſon Couſin, on dit qu'il conjure le ciel dans ſes

(72) Les mouches Cantarides, le diabolino, l'eſſence de géroffle, les baptêmes ambrés, &c. ſont des inventions de notre ſiecle dont la débilité eût été incurable ſans ces ſecours; l'auteur ne peut rendre le ſecret de mauvaiſe compagnie dont ſe ſert la comteſſe ſans bleſſer la bonne: tout ce qu'il peut dire décemment eſt que ce ſecret eſt un diminutif des erreurs philoſophiques.

(73) Les armes de la ville de Bourges ſont un ane dans un fauteuil.

prieres de leur faire faire une bonne mort, s'ils ont le malheur d'être pendus. (74)

Les ſoupés des petits appartemens ſont plus voluptueux que jamais: la comteſſe *du Bar...* a ſubſtitué aux froides épigrammes, & au cérémonial guindé de la marquiſe de P.. la gaieté franche, & les plaiſirs bruyans de la courtille. Il ne manque dans ces banquets que la figure de Ramponeau, qui eſt remplacée par le marquis de *Ximén..* & Mr. de *Maup...*

La nation Françoiſe eſt ſi mal conſtituée aujourd'hui, que les gens robuſtes ſont ſans prix; On aſſure qu'un laquais qui débute à Paris eſt payé auſſi cher par les femmes qui s'en ſervent, qu'un cheval de race en Angleterre: Si ce ſyſtême prend faveur, une génération ou deux ſuffiront pour rétablir les tempéramens.

Il parait depuis quelques jours un mandement contre le Priap... par M. l'évêque de St. Brieux, qui depuis ſon aventure (75) n'a pu

(74) Ce prince eſt très-dévot, & chanterait le *ſalve* de tout ſon cœur en cas d'accident.

(75) L'évêque de St. Brieux aux états de Brétagne ayant voulu violer la femme d'un des magiſtrats du parlement,

pu encore ſe guerir de cette maladie. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'il eſt dans cet état à la ſuite d'une frayeur.

Le Duc de St. *Meg...* a été chargé d'aller recevoir Mde. la comteſſe de *Prov...* pour la prévenir ſecrettement ſur ce qu'on lui devait faire à ſon arrivée en France.

Quand le Duc de *Richel...* a vu que le Duc de *Fron..* ſe conduiſait avec honneur dans l'affaire des Pairs, il l'a déſavoué pour ſon fils, & n'a plus voulu vivre avec lui.

La fécondité s'eſt gliſſée dans le couvent des filles de la conception, ou le St. Eſp.... à fait dix miracles en une nuit.

Le R.... ayant bronché en courant la poſte avec madame la comteſſe *du Bar..*, a été relevé par Mlle. Mazelot. (76)

Pour prévenir les inceſtes qui ſe commettent en France par le clergé, il ſera permis aux prêtres à l'avenir de prendre des fem-

lement, cette Lucrece pour ſe délivrer de ſes perſécutions, prit l'épée de ſon frere, dont elle bleſſa très-dangereuſement ſa grandeur.

(76) Cette chûte eſt ce qui s'appelle en terme de bonne compagnie, un manque d'attention: chez la comteſſe, où les périphraſes ne ſont pas en uſage, on rend cette idée par le mot *rater*.

nes au lieu de se servir de leurs sœurs. (77)

Le Prince de *Clerm..* croyant sa conscience intéressée au commerce qui restait entre lui, & Mlle. *le Duc* (devenue marquise) a cessé tout à coup de la voir, pour s'attacher à une fille de quinze ans, que lui a procurée son aumônier; ce bon prêtre pensant que les plus grands péchés aux yeux de Dieu sont les péchés d'habitude.

Le sieur Keis.. a mis les dents postiches si à la mode en France, que la plus grande partie des dames de la cour, s'en sont procurées par son moyen, pour remplacer les naturelles qu'il leur fait tomber. (78)

On joue souvent la comédie chez Mme. la comtesse *du Bar..*; on assure, que Mr. le *Chancel...* est si bon comédien, qu'il prend toutes sortes de rôles.

Lorsque les mousquetaires porterent l'ordre de se rendre au palais *aux différens mem-*

(77) Les pénitentes, les niéces, les cousines, & souvent les sœurs des prêtres catholiques, servent à les consoler du régime, que leur fait observer la cour de Rome. Heureux les pays, où ils ne vont pas plus loin!

(78) Les Pastilles de cet habile homme ont la propriété merveilleuse de faire tomber les dents gâtées & de gâter les bonnes.

bres de la cour des aides, plusieurs eurent l'humanité de rester avec leurs femmes, pour les tranquiliser, & leur faire prendre des remedes contre les vapeurs. (79)

On a supprimé la charge de valet de chambre pourvoyeur dont étoit revêtu le sieur *le Bel*.... Les gentilshommes de la chambre ayant prêté serment entre les mains du *Chancel*.... pour faire le service par quartier.

On dit que le Duc *de la Vaug*... à l'imitation de Louis XI. a une image de la vierge dans sa poche, avec laquelle il s'arrange à chaque sottise qu'il veut faire; il lui en coûte plus ou moins d'*Ave Maria*, selon l'entreprise. (80)

Tout Paris est allarmé de l'alliance monstrueuse de Mr. le Duc *de la Vrill*.... avec une panthère renfermée à la ménagerie depuis dix ans; les naturalistes sont effrayés de ce qui en résultera. La supérieure de la salpêtriere s'est fait faire un enfant par le

(79) Le plus âgé des porteurs de lettres de cachet n'avoit pas vingt-cinq ans, ce qui empêcha les femmes de la cour des aides d'aller faire du bruit au palais en accompagnant leurs maris.

(80) La dévotion de ce Duc passe pour une hypocrisie: madame *de Tessé* en est convaincue.

OXFORD

boureau de Paris, pour pouvoir allaiter ce cher Nourriſſon ſans le dénaturer. (81)

Le Prince *Louis de R.* a été ſurpris dans une maiſon de débauche par le commiſſaire *Form..* & deux exempts, qui ſans aucun égard pour ſon rang lui ont fait ſigner le formulaire d'uſage en ces ſortes d'occaſions. *Je confeſſe avoir connu la nommée Roſalie fille de joie, juſqu'à ſolution parfaite, en foi de quoi, je me ſuis ſouſſigné* (82).

Les modes Angloiſes ſont reçues aujourd'hui ſi généralement à Paris que tous les agréables vont rendre leurs viſites du matin, en habits Anglois qu'ils appellent *fracs* à la *roaſt-beef*. Sans leurs dentelles, leurs talons rouges, les gands couleur de chair, & la poudre rouſſe, la reſſemblance ſerait parfaite.

Le marquis *d'Ec..rs* ayant préſenté Mr. de

(81) Il n'y a qu'une panthere qui puiſſe remplacer la marquiſe de *Longh...* qu'une panthere qui puiſſe s'allier au Duc, qu'une panthere enfin qui ne riſque rien à ſe laiſſer careſſer par lui.

(82) Formule de profeſſion de foi des prêtres ſurpris en flagrant délit : le fait eſt d'autant plus vrai à l'égard du prince Louis qu'il le nie, & qu'on aſſure, qu'il n'a jamais dit la vérité.

Mon..tel ſon beau-frere à Mme. la comteſſe *du Bar...* il a été abſous de ſon goût pour les enterremens, de ſes cabrioles, & de ſes péchés d'habitude avec les prêtres de St. Roch (83).

Mme. la maréchale de *Mire...* (84) qui a ſervi de bonne à madame la comteſſe *du Bar...* pendant trois ans, s'eſt perdue ſans retour dans ſon eſprit, pour avoir voulu partager ſa tendreſſe entr'elle & une autre de ſes éleves qui a été préſentée furtivement au parc aux cerfs.

Les quatre maiſons de Paris les plus honnêtes après celles de meſdames *Gourd...* & *Briff...*, ſont celles de meſdames la princeſſe *d'Anb...*, la comteſſe *d'Auxo...*, de madame de la *Forn...*, & de madame de *Roche..ch.. trem..* tous les étrangers y ſont reçus à bras ouverts : On dit que madame la comteſſe de *Nancr...*, madame de *Buff...*, & les dames

(83) Mr. de Monmar....I a été ſi inconſtant qu'il a donné le mouchoir tour à tour à toute ſa paroiſſe.

(84) C'eſt une bonne vieille femme, qui eſt propre à faire toute ſortes de parties, qui joue au *wisk*, qui boit du *punch*, qui connaît des petites filles, & ne gêne perſonne.... mais la comteſſe ayant eu à s'en plaindre, elle a été forcée d'aller enfouir ſes petits talens.

Hardwi.. ajoutent à cet accueil obligeant des *soupés*, *couchés*, très-consolans pour les malheureux (85).

La fille du Duc *de Fleur*.. vient d'entrer aux mousquetaires noirs, où elle a été reçue par le marquis *de la Riviere* cornette de cette compagnie qui, a obtenu en face de l'église la permission de lui faire des enfans.

Le R.. commençant à faire un calendrier, madame *du Bar*.. lui a choisi pour substituts le comte *de Luge* .., & le jeune marquis *de Chabrill*..., dont elle avoit éprouvé les talens avant son élévation, ainsi que le marquis s'en est accusé lui même (86)

Pour diminuer l'affluence lors du mariage de monsieur le Dauph.., on fut obligé de dé-

(85) C'est un avis pour les étrangers qui ont trop d'argent, ces bonnes dames ont des amis surs, qui font parfaitement les honneurs de leurs maisons, il est utile de dire pour rassurer les joueurs que les trois femmes qui donnent des soupés, couchés, ne sont qu'intendantes de leurs jeunes amies.

(86) Le marquis *de Chabrill*... apprenant à Montelimart, où il étoit exilé, l'élévation de madame la comtesse *du Bar*... s'écria en présence de vingt officiers de son régiment „ quelle heureuse Cha..p.. j'ai eu ? ". On lui demanda pourquoi ? „ *C'est que c'est elle qui me* „ *l'a donnée, & qu'elle m'en dédommagera surement.* "

fendre le jeu, qui a été annoncé cette année pour attirer du monde à la cour, ſans que cela ait produit aucun effet (87).

Les princeſſes n'ayant pas envie de danſer, ont demandé au Roi (immédiatement après le banquet) la permiſſion d'aller s'affliger à Paris.

Le marquis *Duch*... (88) fameux alchymiſte vient d'être mis à la Baſtille pour la quatrieme fois, & toujours ſous le même prétexte, mais on eſt enfin décidé à lui tirer ſon ſecret de gré ou de force; ce projet tient en ſuſpens *tous les fournaux & les athanors* de nos philoſophes, qui ſont très-inquiets pour leur compte; le plus grand nombre, des

(87) L'abſence des princes, de pluſieurs ducs, de beaucoup de grands ſeigneurs, & de preſque toute la nobleſſe Françoiſe, a dû laiſſer un vuide que malgré les prieres générales, faites à tout le monde, on n'a pu remplacer.

(88) Le marquis *Duch*... n'a aucune fortune connue, dépenſe cent mille livres par an, eſt très-généreux, & part tous les ans pour aller chercher de quoi payer les dettes qu'il fait ſur la fin de ſon ſéjour à Paris: ſon exiſtence a toujours paru impénétrable, on le ſoupçonne *de ſçavoir faire de l'or, de fixer le Mercure, de blanchir le Diamant*, &c. Mais jamais il ne ſe met à portée d'être *deviné*.

(ſoi diſans) *adeptes*, a pris le parti de s'évader, de peur qu'en les fixant à la Baſtille, on ne leur ôtat le moyen de fixer le mercure.

Il y a des paris très-conſidérables à la cour, que dans ſix mois il n'y aura plus aucun veſtige des parens, créatures, & amis de Monſ. *de Choiſ*.. à Verſailles ni dans les places de confiance, le *Chancel*.. a déjà culbuté le Duc de *Gont*..., le baron de *Brèt*..., le baron de *Bezenw*..., l'ambaſſadeur de Naples, &c. &c. ce qui annonce vraiſemblablement encore quelques culbutes que les gens qui s'y attendent feront bien de prévenir. (89)

Quand la derniere promotion fut annoncée, & que les promus furent remercier monſieur de *Monteyn*...; ce miniſtre leur dit avec une douceur pleine de bonté, *j'ai ſuivi Mrs. le travail de Mr. le Chanc*...; *vous ne me de-*

(89) La brigue qui regne aujourd'hui, ſauterait avant ſix mois, ſi le Roi n'étoit environné d'une nouvelle cour, dont l'honnêteté eſt évidente puiſqu'elle eſt du choix du *Chanc*... & de la comteſſe, qui ont donné au Roi (ſans qu'il s'en doute) une nouvelle compagnie de gardes qui s'appellent *les gardes manteaux*. Ces gardes empêchent tous les gens d'honneur d'approcher de la cour.

vez point de reconaiſſance ſoyez convaincus que vous n'auriez rien obtenu ſi j'avais conſulté mon opinion ſur votre mérite : les nouveaux élus pénétrés de cette réception, lui firent la révérence & ſe rétirent. (90)

Les princes, & ſeize pairs, auraient été exilés ſans le prince de Soubi.. & Mr. *Bert..*, qui ont tempéré la bile du *Chancel...* en lui faiſant obſerver que ſi cette démarche ne rempliſſait point ſon objet, il était perdu ſans retour; ſes intérets perſonnels ont empêché qu'il ne ſe ſoit livré pour cette fois *à ſon humeur maſſacrante.* (91)

Quand le maréchal de *Richel..* fut inſtruit que ſon fils étoit du nombre des Ducs proteſtans, il ſe rendit dans ſon appartement l'épée à la main, & lui enjoignit de ſe déſiſter ſur le champ ou qu'il le tuerait ? Mais le Duc de *Fronſ.. qui n'eſt pas fort reſpectueux*, s'étant mis en défenſe, & ayant proteſté à ſon pere qu'il le chargerait, s'il ne remettait pas ſon épée; le maréchal (qui n'avait pas

(90) Cette affabilité de Monſ. de *Montey....* eſt une eſquiſſe fort légere de ſa douceur naturelle qui va juſqu'à la bénignité.

(91) Le *Chanc...* n'a pas oſé faire le ſaut de peur de ſe caſſer la nuque.

prévu la réſiſtance.) rendit les armes à ce nouvel Abſalom, & lui donna ſa malédiction, en pleurant pour ſe dédommager.

Mr le Marquis de *Mailleb*.. après s'être fait circoncire, eſt parti pour aller commander l'armée Turque: il a écrit au Roi & au tribunal des lettres foudroyantes. Son ſérail ſera compoſé de douze femmes, qui prendront avec elles douze femmes de ſervice, chacune, pour la deſſerte nocturne de ce nouveau Mahométan; le marquis emmene pour premier eunuque le préſident de Perigny, que Keiſer vient d'opérer à cette occaſion. (92)

Les confeſſeurs de Paris ont ordre de faire le travail avec le lieutenant *de Pol*.., pour tout ce qui leur ſera confié relativement aux affaires du gouvernement; il y a tous les jours des gens empriſonnés par cette porte, qui s'appelle la porte des ſots.

Le fameux diamant de Mr. *de Buſſi*, *grand Butin*, ayant été convoité par madame *du Bar*.., elle le lui a fait demander deux ou trois fois; mais ſur ſon refus de le

(92) Cet officier général eſt le meilleur homme de guerre qu'il y ait en France, ce qui a déterminé les autres à ſe liguer contre lui, pour que la nation ſoit battue à ſon ordinaire ſi la guerre ſe rallume.

vendre & ſon peu de penchant à en faire cadeau, elle s'eſt décidée à ſe ſervir du nouveau parlement, *& de l'édit de Décembre*, pour le faire confiſquer à ſon profit; heureuſement pour monſieur de Buſſi que les muets, & les cordons ne ſont pas arrivés de Conſtantinople. (93)

Il y avait ſi bonne compagnie au bal paré qui s'eſt donné à Verſailles pour le mariage du Comte de *Prov...* que le Prince de *Soub...* y a été volé de ſa bourſe & pluſieurs autres perſonnes de leurs montres. (94)

(93) Le Roi de Golconde à fait préſent à Mr. de Buſſi d'un diamant eſtimé huit cents mille livres Tournois.

(94) Madame la princeſſe du *Gué....* à perdu ſon braſſelet au bufet, en recevant un verre de limonade d'un homme bien vêtu qui s'empreſſa de la ſervir, ce qui confirme tout ce que l'on pourra dire de plus fort ſur l'agilité des gens qui ont été reçus dans ce bal.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES.

LA querelle de la cour des aides, de la chambre des comptes, & du nouveau parlement dans l'égliſe des auguſtins, aurait eu des ſuites terribles, ſi ces bons moines ne ſe fuſſent avancés avec des ſceaux d'Eau bénite pour éteindre le feu qui commençait à prendre aux perruques. (95)

Mr. de Caumartin intendant de Lille, vient d'obtenir de ſa majeſté la liberté de porter le grand cordon de St. Louis, afin d'avoir meilleure grace, quand il ira voir des filles; ce qui lui arrive ſouvent (96) *quoiqu'il ait une maitreſſe en pied.*

Le *Chancel*.... a fait publier un édit qui remet St. Ignace, & St. François Xavier en poſſeſſion des honneurs divins, dont ils ont été privés pendant dix ans; *comme cautions de la banqueroute du pere la Valette.*

(95) C'eſt une querelle ſur les préſéances, ce ſont des procès verbaux, ce ſont des mots, &c. &c. &c.

(96) Mr. de Caumartin eſt Chancelier de l'ordre de St. Louis par la démiſſion de Mr. de Paulmis: toutes les créatures de la cour, depuis quatre ans, tiennent à un cordon bleu ou rouge, les autres *couleurs* ne ſont pas encore diſtribuées; on attend, ſans doute, la fin de la piece.

L'abbé Meſſier a découvert le purgatoire le premier avril de cette année : tout Paris s'eſt rendu à l'obſervatoire pour ſe convaincre de cette découverte, très-utile à la Sorbonne pour fonder ſes argumens, & au clergé en général pour ſe relever.

Mr. de *Valdah*.. mouſquetaire vient d'obtenir au Parlement de Metz la permiſſion de coucher avec mademoiſelle *Lemon*.. malgré ſon pere, qui eſt condamné à payer ſoixante mille livres *de Bougie* pour éclairer la cérémonie. (97)

Il eſt arrivé à Paris une troupe de Savoyards très-experts *dans l'art de ramoner* ; les femmes de la cour ſe propoſent d'en tirer parti, pour détacher les vieilles croûtes, que la faibleſſe des ramoneurs François a pu laiſſer à leurs chéminées. (98)

(97) Monſieur de *Valdahon* a eu un procès qui a duré dix ans, contre le pere de ſa femme, qui après la certitude la moins équivoque de ce qui s'étoit paſſé entr'eux ; a mangé plus de la moitié de ſon bien pour empêcher Mr. de *Valdahon* de réparer l'honneur de ſa fille.

(98) Une femme reſpectable a trouvé cet article un peu gras, *on lui demande pardon s'il eſt reſté.* C'eſt pour avertir les femmes qui peuvent avoir beſoin de cette reſſource.

Mr. de *Mommar...* s'eſt abonné au nécrologe & dans toutes les paroiſſes pour être averti des baptêmes, proceſſions, & enterremens qu'il aime beaucoup (102).

On compte à Paris plus de deux mille femmes, où filles entretenues, qui ont eu le crédit de faire enfermer leurs peres, leurs freres, & leurs maris. Le Duc *de la Vrill...* autrefois paraphait lui même les patentes de captivité de ces malheureux, mais ce ſont aujourd'hui ſes ſecrétaires qui les expédient conjointement avec un chevalier que l'on dit être de la maiſon d'arc-en-ciel (103).

L'archevêque de Rheims n'eſt pas encore aux petites maiſons comme cela avoit été annoncé, il n'entrera dans cette communauté que quand le pere Ange, ſon ſucceſ-

ſeur

(102) Mr. de *Mommar...* aime tant les cérémonies de l'égliſe, que l'on avait fait courir le bruit qu'il s'enfermait dans la ſacriſtie de St. Roch *avec les prêtres habitués de cette paroiſſe pour ſe faire donner la diſcipline.*

(103) On vient d'imprimer ſon hiſtoire par épiſode, dans les gentilleſſes du petit ſaint, ou les trois têtes dans un bonnet; ouvrage nouveau très-riche en anecdotes & très-rare.

ſeur ſaura faire la révérence & ſe préſenter; il eſt actuellement entre les mains d'un maître de danſe qui a beaucoup de peine à le développer, pendant ce tems Mr. *de la Rocheaym..* a la feuille, conjointement avec madame la comteſſe *du Bar...*

On apprend que les épaules de Mr. le Duc *de Vill...* ſe ſont reconciliées avec la canne de Mr. le Duc *de Fronſ...* ſans l'intervention des maréchaux de France (104).

La cour de France encouragée à donner des feux d'artifice par la ſupériorité de celui de l'année derniere, en a donné un à Verſailles, qui heureuſement n'a couté la vie à perſonne quoique il y ait eu cent mille fuſées de tirées & dix mille perſonnes à Verſailles que l'abondance des vivres a déterminées à ſe coucher ſans ſoupper.

Le Maré... *de Rich..* a gagné le prix de la courſe au collyſée en fuyant le prince de *Cont..* qui l'a pourſuivi la canne levée juſqu'à ſon caroſſe. (105)

(104) Mr. le Duc *de Fronſ...* dans un moment de vivacité a propoſé des coups de canne à Mr. le Duc *de Vill...* qui ne s'eſt pas formaliſé de cette *offre.*

(105) Le prince de *Cont.* ayant demandé au mare...

Le camp de Compiegne ſera compoſé cette année de cinquante mille hommes ſur l'avis qui a été donné au *control... gé..ral* que tous les huiſſiers du Royaume s'étaient ligués pour l'arrêter comme banqueroutier. (106)

de Rich.. juſqu'à quand il ſerait le valet de *Maup..?* & le Maré... lui ayant répondu par une autre queſtion (juſqu'à quand ſerez-vous déſobéiſſant au Roi?) le prince a couru après lui pour le lui dire à l'oreille, mais il n'a pu ſe faire entendre.

(106) C'eſt la premiere fois qu'on aura vû un prince dégarnir ſes frontieres pour garder ſa perſonne.

* * *
* *
*

EPITRE
A UN
AMI.

Mon Ami,

SI ma conduite vous étonne, & ſi vous ne concevez pas mon courage, ce n'eſt pas ma faute; en m'exprimant auſſi librement que je l'ai fait ſur la corruption des gens vicieux, que je déteſte, *c'eſt vous avoir annoncé que je ſuis au deſſus de toute ſorte de crainte, & que la prévoyance de votre amitié, eſt une inquiétude de trop : raſſurez vous donc puiſque je ſuis tranquille, & ſoyez convaincu que mes principes ſeront auſſi immuables que mes ſentimens pour vous.*

Si je paſſe à vos yeux pour un inſenſé parce que je fronde ſans meſure les préjugés de ma nation, ſongez qu'avant d'être Français je ſuis homme, & que c'eſt l'humanité qui m'ordonne d'étendre mes droits ſur tout ce qui me paraît en bleſſer les privileges précieux.

Je me rappellerai toute ma vie vos réflexions, & la force qu'elles ont reçues d'un cœur

auſſi éloquent & auſſi généreux que l'eſt le vôtre ; mais je me ſuis interdit le droit d'en profiter, en faiſant ſerment de ne pas m'attendrir ſur moi : laiſſez moi, mon ami, épancher toute ma ſenſibilité ſur les malheurs de ma patrie ; ſi je ne la venge point en addreſſant mes coups ſur ſes ennemis, mon exemple pourra encourager des victimes engourdies, qui n'ont beſoin que de ſentir leurs maux pour ſe faire entendre & demander juſtice de maniere à l'obtenir : ſi je me ſacrifie à mon zele je jouirai de la gloire de ce ſacrifice, avant que les tyrans dont j'envenimerai la rage ſe ſoient abreuvés de mon ſang.

Croyez mon ami qu'avec une ame de cette trempe, rien n'eſt capable de me faire changer de réſolution : épargnez moi donc la douleur à l'avenir de me faire réſiſter à mon penchant en me refuſant à ce qui peut vous plaire & ſoyez perſuadé que ſi j'oſe affronter le danger, je l'attends à l'abri d'un cœur intrépide, qui ne ſe démentira pas plus ſur le courage que ſur l'amitié.

Je ſuis mon cher Mentor, le plus ſincere & le plus tendre de vos amis,

Le GAZETIER.

MÉLANGES CONFUS,

SUR DES

MATIERES FORT CLAIRES,

Par l'Auteur du Gazetier Cuiraſſé.

Ne parmi les Romains je périrai pour eux.

VOLTAIRE.

IDÉES ET DÉFINITIONS.

ON prétend que le conſeil ſupérieur ſignifie en bon Françaiſ, *aſſemblée mercenaire de gens vendus*, qui ſont toujours la volonté du prince quand ils en ſont requis.

On a remarqué que la V... M... deſcend de quatre proſtituées, que Catherine I.re fut femme d'un ſoldat, & que la comteſſe *du Bar*... eſt fille d'une ſervante, & d'un moine.

L'inceſte eſt regardé à Paris comme une convention honnête pour conſerver la réputation des familles, qui ne prend jamais ſur l'honneur.

Un état monarchique selon le *Chan... de Ma..p..u* est un état, où le prince a le droit de vie, & de mort sur tous ses sujets, où il est propriétaire de toutes les fortunes de son Royaume, où l'honneur est fondé sur des principes arbitraires, ainsi que l'équité, qui doit toujours obéir aux intérêts du Souverain.

La Pairie était autrefois en France une dignité, qui n'admettait point la moindre souillure; mais aujourd'hui un Pair peut *empoisonner, ruiner une province, suborner des témoins, pourvu qu'il ait l'art de faire sa cour, & de bien mentir.*

Le nom de *marquis* à Paris n'est pas toujours comme par tout ailleurs, la marque de propriété d'une terre titrée (qui donne le droit d'en porter le nom;) c'est le plus souvent la qualité imaginaire d'un petit gentilhomme sans bien, qui ne possede qu'une paire de souliers *à talons rouges*, deux chemises, & un plumet, sur lequel est affecté son marquisat.

On compte en France que sur environ deux cents colonels, tant d'infanterie, cavalerie, que dragons; il y en a cent quatre-

vingt qui ſavent *danſer & chanter des petits airs*, à peu près le même nombre qui portent de la dentelle (1) & des talons rouges, & la moitié au moins qui ſavent lire, & ſigner leurs noms: on ajoute à ce calcul qu'il n'y en a pas quatre, qui ſachent les élémens de leur métier.

De tous les officiers généraux Français, qui ſont au nombre de plus de huit cents, il n'y en a pas quatre-vingt qui aient obtenu ce rang par leurs ſervices; dans tous les pays du monde les grades militaires ſont le prix des talens, ou des actions d'éclat; mais il eſt des corps en France, où ces grades viennent comme les cheveux blancs. *Il ne faut qu'attendre.* (2)

On a remarqué dans tous les temps que les Rois ont écraſé les puiſſances plus faibles que la leur, quand elles ont été plus juſtes

(1) M. *D'Hautefort* n'en porte plus depuis que M. le comte de *Lugeac* lui en a déchiré une paire en paſſant ſon regiment en revue.

(2) La maiſon du Roi qui ne marche que comme les fameuſes queues de Conſtantinople, eſt une pépiniere, ou un homme ignorant, un homme faible, un homme paralytique peut devenir officier général auſſi aiſément qu'un brave homme

La Baſtille eſt un château tellement fortifié, qu'il ne faut qu'une minute pour le prendre, & qu'on eſt quelquefois trente ans en capitulation pour le rendre. (3)

Pour avoir une Idée des *conſeils ſouverains* & *des commiſſions de la cour*, il faut ſe rappeller la mort du *comte d'Eu en* 1350, *d'Enguerrand de Marigny*, *d'Urbain Grandier*, (4) &c. Il faut demander enſuite le prétexte de la mort de M. de Lally, & ce que ſont Meſſ. *Pâquier* & *Chardon*. Il n'y a rien qui puiſſe donner une Idée plus claire de cette ſorte de juſtice.

L'abbé Girard dans ſon dictionnaire des ſynonimes, a mis le nom de marquis (tel que le portent beaucoup de gens) à côté de celui de fat, d'orgueilleux, d'impudent, &c. Il eſt évident, ſi l'Abbé connait la force de la langue Françaiſe, que Paris lui fournira beaucoup de ſynonimes de la même eſpece. Il

(3) L'exemple du priſonnier ſacrifié à une précaution par le cardinal de Richelieu démontre clairement cette vérité & les horreurs de la politique.

(4) Urbain Grandier curé de Loudun accuſé de ſortilege, & condamné à être brûlé par deux commiſſaires envoyés par le cardinal de Richelieu.

La mode s'étant introduite en France de rougir avec ſa femme; les femmes, pour ſe venger, ſont convenues de ne plus rougir avec leurs amans.

Quand le Sultan envoie le cordon à quelques victimes, les muets pillent. Il n'y a pas grande différence entre les mœurs Turques, & les uſages très-Chrétiens.

Un pays libre eſt une montagne élevée qui voit la foudre ſe former à ſes pieds, gronder ſur la plaine, & retentir dans les vallons, où elle choiſit ſes victimes. C'eſt ainſi que le château de Douvres voit ce qui ſe paſſe à Calais, &c.

Les billets doux du pere Joſeph (5) ont avili la nation Françaiſe dans le même temps que les Anglais ont ennobli leur gouvernement.

Un premier miniſtre eſt un homme, ſur qui les bons & les mauvais ſuccès ont le

(5) *Joſeph* Capucin hardi & ambitieux eſt l'auteur du projet affreux, qui prive *un citoyen de ſa liberté, un fils de ſon pere, une femme de ſon mari*, &c. &c. ce miſérable moine favori du cardinal de Richelieu, lui fournit l'arme cruelle dont ſe ſert de nos jours le Duc *de la Vrill...* Ce poignard empoiſonné s'appelle en langue mitigée, *Lettre de Cachet.*

même aſcendant qu'il s'arroge ſur les autres hommes; la fortune lui paye ſouvent ſon injuſtice, & ſon aveuglement en même monnoie.

Le malheureux a le droit de ſe plaindre du tyran qui le perſécute, aucune puiſſance ne peut le lui ravir qu'avec la vie. C'eſt le ſentiment de M. *de la Chalotais.*

Le calme du crime eſt auſſi horrible que le criminel eſt odieux. M. le *Chanc...* eſt convenu de cette vérité.

L'exiſtence d'un homme qui ne s'eſtime pas, eſt un ſupplice lent qui le déchire s'il n'eſt pas un monſtre: cette Idée eſt ſuppoſée être de M. le Duc *d'Aiguil..* mais on ne l'aſſure pas.

Il eſt des fautes de probité qui ne deshonorent point dans le monde: cent mille écus de dettes n'empêchent point un homme d'être reçu quoiqu'on ſoit aſſuré, qu'il ne les payera jamais; un manque de courage l'exclut généralement, & ſans retour: Il n'y a que le marquis de *Ville..* qui faſſe exception à cette derniere regle (6).

(6) On compte douze occaſions de ſa vie dans leſquelles ce marquis a tourné le dos évidemment: on dit qu'il l'a fait d'avantage en *Ferret.*

Paris eſt un gouffre profond dans lequel tout le monde arrive au Galop, & ſe précipite l'un ſur l'autre avec un fracas effroyable; la rapidité des mouvemens eſt bien embaraſſante pour un philoſophe obligé de ſe ſervir de ſa lunette, & qui n'a pas routé dans ce cahos: des mouvemens violens, des apparences brillantes, un empreſſement inſenſé, une gaieté extravagante, ſont les reſſorts qu'il entrevoit; *il n'apperçoit rien au delà.* Quand on a vécû dans le tourbillon, on ſait que le plaiſir, l'intérêt, la vanité ſont les grands reſſorts de toute cette machine; on ſait, que les gens qui paraiſſent le plus occupés n'ont rien à faire, que les chevaux les plus vites ſont ſouvent arrêtés par le marchand qui les a vendus, que les broderies que portent les agréables appartiennent à des mercenaires qui ſont en priſon pour les payer, on ſait que les femmes, qui font le plus valoir leur délicateſſe, n'ont qu'un ſouvenir éloigné d'avoir été vertueuſes; on ſait que les grands ſeigneurs ſont preſque tous des ignorans, quand ils ne ſont pas des ſots; que les Abbés ſont des impudens, ou des traîtres; enfin l'on ſait qu'il

y a dès gens qui étaient plongés dans la fange peu de moments avant leur élévation, qui ſont aujourd'hui au haut de la roue ſur laqu'elle ils auraient du être étalés ſi on leur avait rendu juſtice.

Londres eſt une aſſemblée de marchands & de philoſophes, qui ſe concilient très-bien entr'eux, le philoſophe fait des ſyſtêmes, tombe en conſomption, & meurt ſans avoir dérangé l'équilibre domeſtique de ſon voiſin qui fait des enfans à ſa femme, mange du *roaſt-beef*, & du *plum pudding* & finit par une indigeſtion.

Le même monſtre, qui file les cordons à Conſtantinople, trempe les chemiſes dans le ſouffre à Lisbonne, fait rôtir le Huron en Amérique, & *diſtile les Cachets* à Verſailles.

L'homme qui devient le fleau de l'humanité doit être ſacrifié au bon ordre, c'eſt le vœu de toute la France à l'égard de M. de *Mau...u*

Il y a des femmes dont l'abord eſt ſi reſpectable, qu'elles ont beau faire pour qu'on les inſulte, la bonté de leur ame, & la douceur de leurs mœurs, ne les garan-

tit pas du respect qu'elles inspirent. (7)

Une ressource infaillible à Paris pour une femme à qui il reste un peu de figure, & qui n'est point assez sotte pour être délicate, est de donner à jouer, & d'ouvrir sa porte à tout le monde, elle a toujours des *amans frais* par ce moyen elle vit *somptueusement*, & ne s'ennuie pas autant qu'une prude. Il y a trente ans, que Mad. *de Gram.* & Mad. *de Roche...* ont mis cette morale en pratique.

Un cardinal qui est un curé à Rome, est en Espagne, & dans tous les pays superstitieux la monnoie d'un pape; en France c'est un abbé intriguant, ou vigoureux, qui gagne son chapeau par son adresse, ou des tours de force, en Angleterre ce serait un animal curieux à voir.

Le droit des gens est une loi générale reconnue par toute la terre, qui n'est respectée qu'à Londres; où elle a cependant été vio-

(7) M. le comte de St. Br... connu dans le monde par ses saillies s'est accusé une fois à la table de la ducheſſe de M...z..n du plus profond respect pour elle, après avoir dit, un moment auparavant, qu'il ne respectait que les femmes laides, les imbéciles, & les catins.

ſée quelquefois d'une maniere atroce par des ſcélérats (8) qui n'ayant rien à perdre ont oſé tout tenter.

La ſeule différence qu'il y ait entre l'inquiſition & la baſtille, eſt celle que l'on trouve entre un chien & un loup enragés.

Les bramines, les derviches, & les moines catholiques ſont trois eſpeces de fripons dont les uns eſcamotent les aumones, pendant que les autres pillent & mettent à contribution tous les *imbéciles qui les réverent.*

Anecdotes & Nouvelles Littéraires.

L'Académie Françaiſe a propoſé extraordinairement un prix d'éloquence qui ſera une médaille d'or de 1200 livres pour celui qui prouvera le plus clairement que M. le *Chancel...* eſt un *honnête homme*, Mad. *du Barr...* une *femme de bien*, que le Duc *d'Aiguil...* eſt *innocent*, que le maréchal de *Richel... ne put pas*, & que le Duc de *la*

(8) Le marquis de Frateaux & peut être le malheureux chevalier *d'Eon*, en ſont la preuve.

Vrill...a de l'eſprit (9). Si les auteurs n'oſent ſe faire connaître, on enverra le prix à l'adreſſe qu'ils indiqueront.

Il paraît en France un livre intitulé, Journal d'un homme d'eſprit à l'uſage des ſots; tous les gens en place ont ſouſcrit.

Il y a tous les jours une aſſemblée de beaux eſprits chez Mme Geoffrin compoſée de M. le duc de la Tremo..., du duc de Mon. renci, des marquis de Beth..e, de Soyeco..t, & de Feuqui...., &c. M. le comte de Cha...ais y ayant été conduit par le marquis Daſnieres a lu un mémoire ſur la meilleure méthode de cultiver les chardons qui a fait grand plaiſir à toute la compagnie. (10)

M. le marquis de Maillebois (11) ayant

(9) Il ſemble que ce ſoit le Diable de *Pape-figuiére*, qui ait donné ce prix, le fondateur ſera certainement un magazin de médailles s'il ne donne pas des ſujets plus aiſés à traiter.

(10) Il ſerait plus aiſé de trouver quarante beaux eſprits de cette ſorte (ſi l'on voulait s'en donner la peine) que quarante académiciens qui ſuſſent leur langue.

(11) L'injuſtice du tribunal, & la *faibleſſe* du miniſtre de la guerre auraient dû décider le marquis de Maillebois, qui eſt un bon officier, à prendre un parti violent;

voulu prendre congé de l'académie des ſciences avant de paſſer en Turquie, a convoqué une aſſemblée à laquelle il a préſidé : le ſieur Cadet académicien ſon confrere après une diſſertation ſur la nature des Houris lui a préſenté un verre de lait virginal (12) que ce général a bu à la ſanté de la compagnie. Après quoi il eſt parti pour Conſtantinople avec ſon (13) bonnet de nuit, & ſes pabouches dans ſa poche.

L'evêque de Senlis, & l'abbé Arnaud ont été nommés beaux eſprits en titre d'office, & ont fait chacun un diſcours fort long, & fort ennuyeux, ſur le mérite qu'ils ſuppoſent à leur compagnie, & les prétendues qualités de leur fondateur.

Le jour de l'anniverſaire des *Etouffés* (14) M. *Bignon* prevôt des marchans doit pro-

en lui ouvre une carriere très-vaſte en lui donnant le commandement des circoncis.

(12) Cadet a préſenté à l'academie l'extrait d'une liqueur ſortie du ſein d'une fille, qui n'avait jamais eu de faibleſſes

(13) Bonneval ne trouvait de différence entre les Chrétiens, & les Turcs que par le chapeau, & le bonnet de nuit.

(14) Le 30 Mai 1770, le guet ayant empêché la baj

noncer leur oraiſon funebre dans l'égliſe de la Magdeleine. Il eſpere demontrer que la police était bien ordonnée, que le feu d'artifice était très-beau, & que s'il y eut beaucoup de gens d'écraſés, c'eſt une preuve qu'il y eut beaucoup de monde *à ſa fête*, qui aurait fini avec le feu, s'il n'y avait pas eu un enterrement pour la ranimer.

Le ſyſtême de J. J. Rouſſeau eſt actuellement dans la plus grande faveur à la cour, les grands ſeigneurs, pour ſe reconnaître dans leurs enfans, les accoutument à marcher à quatre pattes.

L'abbé de l'Attaignant (15) après avoir

yonette au bout du fuſil, l'écoulement de la foule qui avoit aſſiſté au feu de la place Louis XV. par le Boulevard, quelques caroſſes augmenterent la preſſe au point, que 140 perſonnes reſterent ſur la place, en attendant un moment plus favorable pour défiler,

M. *Bignon* devrait être obligé de faire amende honorable à genoux, au milieu de la place, pour avoir refuſé les gardes Françaiſes & les gardes-Suiſſes lorqu'il donna la fête ſous prétexte que cela aurait coûté 400 Louis de plus à la ville.

(15) Le pauvre abbé s'étant brouillé avec ſa cuiſiniere & ſon valet de chambre, s'eſt enfermé par dépit chez les peres de la doctrine, où il attend la mort le verre en main.

fait tant de chanſons à boire, eſt allé dormir chez les peres de la doctrine, où il a pris des arrangemens avec le ſommelier pour mourir ivre.

On imprime actuellement (16) l'alphabet des gens inutiles, ou *le Dictionaire Muſqué* qui ſera un traité Encyclopédique des connaiſſances de la haute nobleſſe: les articles *Chénil*, *Toilette*, *Ecurie*, *Bonne-fortune* ſeront traités particuliérement avec beaucoup de ſoin, comme les plus eſſentiels à la belle éducation. M. le duc de Luxemb... s'eſt chargé du mot *créancier*, *talons rouges*, *boucle à l'œil*, & quelques autre termes à ſon uſage: le duc de..... y a ajouté de très-bonnes idées ſur les emprunts (17).

Le chevalier de Choiſeuil vient de mettre au jour l'art de nourir vingt chevaux & dix domeſtiques. &c. &c. &c. avec cent Louis

(16) Ce livre ſera très-utile aux agréables, & à ceux qui veulent le devenir.

(17) Le duc de..... ayant beſoin d'argent envoya en gage un tiroir rempli de Boëtes d'or que Teſniere lui avait confié ſous le prétexte que lui allégua le duc *qu'il voulait les faire voir à ſa femme* pour en choiſir. M. de Sart... a arrangé cette grande affaire qui aurait été fort loin dans un pays civiliſé.

de rente: cet ouvrage s'imprime aux frais de Mlle. Fleury qui a prêté cinq cents Louis à l'auteur.

M. le duc *de Nivernois* (18) vient de faire imprimer ses fables avec l'histoire de ses pauvres nerfs, on assure que ce livre est très-propre à ramollir les cœurs les plus endurcis contre les maladies imaginaires.

On avertit les épiciers (19) & marchands de chandelle, que l'on vient de mettre en vente la nouvelle édition des œuvres du chevalier *de Mouy*, & *de d'Arnaud Baculard* avec les ouvrages mourants de l'immortel abbé de *la Porte*, & les joyeux restes de Poinsinet qui est revenu de l'autre monde par la diligence de Lyon.

Les lettres ont perdu cette année plusieurs jeunes gens, qui donnaient beaucoup

(18) Est d'une santé fort délicate, mais son imagination étant plus tendre & plus délicate que sa santé, *cela peut influer sur ses nerfs*, qu'il fortifierait par l'exercice, s'il voulait en prendre un plus pénible que celui de faire des fables.

(19) Si les trois auteurs dont l'on parle ici tombaient à la fois sur le nouvelliste, il convient qu'il sont trop lourds pour qu'il pût résister à ce poids, mais ils sont priés de venir l'un après l'autre recevoir les *croquignoles* qu'il leur réserve en cas qu'ils aient de l'humeur.

L'art de faire faire banqueroute à un amant, publié par Mlle *Deſchamps*, vient d'être revû & corrigé par Madame de *Montalais*, qui en fait une nouvelle édition aux dépens de M. *de Fontanieux* dans ſa petite maiſon *de Bercy*.

On promet des obſervations ſur le charlataniſme de la cour de Rome, la mauvaiſe foi des prêtres, la ſcélérateſſe des moines, & les horreurs de l'inquiſition; elles ſeront très-propres à perfectionner l'opération de la cataracte, dans tout le monde chrétien (25)

On diſtribue ſecrettement (26) à Paris *la proteſtation des princes* contre tout ce qui ſera fait par un vieux maréchal de France *qui eſt un fou*, un petit duc *qui eſt un imbécile*, & un magiſtrat *qui eſt un ſcélérat*; cette ligue s'appelle en France *le triumvirat des enragés* heureuſement pour le public que

(25) Les dévots de bonne foi & les gens qui vivent de l'autel regarderont l'auteur comme un ſacrilege ou un perfide; mais il leur annonce qu'il n'écrit ni pour les ſots ni pour les fripons.

(26) Cette proteſtation n'emploie pas les mêmes termes, mais elle dit les mêmes choſes; l'Aiguillon eſt allongé, depuis cette proteſtation, au point qu'il peut ſe porter par toute la terre aujourd'hui.

ces trois monſtres n'ont qu'un aiguillon pour lancer leur venin.

Le chymiſte Baumé, vient de mettre au jour un traité ſur les poiſons, qu'il a dédié à M. le duc *d'Aigui*..... ce duc a promis par reconnaiſſance de lui donner ſa pratique à l'avenir.

Paris eſt inondé de petites brochures, depuis trois mois, qui annoncent la fermentation des eſprits, mais les auteurs ont été ſi bien corrigés, que les ſources commencent à ſe deſſécher; aujourd'hui on a donné (entr'autres) un petit livre intitulé *avis aux éxilés & aux malheureux* (27) qui leur indiquait une voie ſure pour finir leurs calamités, le Chanc.. à qui ſes eſpions ont conduit l'auteur s'eſt contenté de faire bruler l'ouvrage & de faire empoiſonner le donneur d'avis le même jour par le chirurgien de la Baſt....

On annonce une nouvelle édition, d'un livre, intitulé Compilation d'abſurdités, recueillies par un ignorant, ou *Ecole de Littérature par M. l'Abbé de la Porte.*

(27) M. de M...p...u ne croyait peut-être pas que ce ſecret horrible percerait les murs du cachot où s'eſt commis ce crime politique.

On va donner l'Opéra de Circé dans lequel on conſervera toutes les vraiſemblances qu'exige ce poëme, il y aura (entr'autres) une danſe d'animaux grognans que l'on ne ſera pas embaraſſé de trouver parmi les ſujets qui ſont au théatre: s'il y a une partie vocale dans cette piece, *Durand* & *Muguet* ſe ſont offerts pour l'exécution.

Diſcours ſur le point d'honneur prononcé par le comte de *Sabr*..... cité au tribunal des *maréchaux de France par ſon* cordonnier (28).

On réimprime les conſolations du pere Drélincourt contre les frayeurs de la mort, dédiées à M. le cardinal de *Luy*..., qui a pris le petit collet pour mourir tout naturellement (29)

On a chargé (30) l'hiſtoriographe du Por-

(28) Ce joli petit comte a fait environ deux ou trois mille billets d'honneur dans ſa vie & en a payé deux ou trois cents: on aſſure qu'il en a fait de trente livres Tournois & au deſſous.

(29) Le cardinal de *Luynes* étant capitaine de dragons ſe vengea d'un ſoufflet reçu en préſence de toute la garniſon, en prenant le petit collet le lendemain.

(30) Si ce ſtile ne parait pas aſſez fort à la comteſſe, il eſt un homme qui brule du deſir de la ſervir, qui ſe propoſe pour être ſon hiſtoriographe.

Portier des chartreux de donner dans le même ſtile l'Hiſtoire de Madme la comteſſe du Bar... ſous le titre de *Mémoires propres à ſcandaliſer le Public.*

Les eſſais ſur la (31) cacomonade par *Keiſer*, *Nicole*, & *Belle*, vont paraître à la ſuite de l'hiſtoire générale des aſſaſſinats, on imprimera au lieu de table, les extraits mortuaires des malades qu'ils ont traités pour concilier l'eſtime, & la confiance publique à ces trois fameux médecins.

Le marquis de Thibouv..... (32) doit publier ſes campagnes à la ſuite d'un poëme intitulé, Le Temple de G..... (33)

(31) La Cacomonade eſt une puiſſance américaine qui regne aujourd'hui ſur toute l'Europe elle a quelques ennemis dangereux, mais elle a tant de bonnes amies & de jolis ſoldats qu'elle regnera à jamais ſur toute la terre.

Ce ſera en attendant vingt volumes in folio de certificats de mort expédiés en bonne forme qui ſont actuellement ſous preſſe.

(32) Ce poëme imprimé à la ſuite des campagnes du marquis de Thib — commence par une imprécation contre l'infidélité de Loth..... & ſon inceſte avec ſa fille.

(33) On croit que ce temple eſt ſitué Quai des Théatins où était autrefois l'hôtel de Grammont.

avec la description des Fêtes qui s'y célebrent tous les jours; cet ouvrage ſera enrichi de vignettes deſſinées ſur les lieux par le ſieur Danſel artiſte célebre, que M. de Voltaire a chanté dans un Mercure de 1768.

Collardeau (34) vient de mettre en vers tous les ouvrages de Dorat, qui continue à s'enrichir par le commerce de ſes eſtampes.

M. de la Roche ancien colonel de dragons, qui a long-temps vécu de la petite guerre vient de faire imprimer les moyens dont il s'eſt ſervi pour ne pas mourir de faim, & apprendre à vivre aux autres.

On a brûlé (35) par la main du bourreau un livre intitulé le Rêve d'un honnête homme, qui promet à tous les ſcélérats du royaume, une cataſtrophe dont il don-

(34) Ce poëte habile dans le même genre où s'eſſaie Mr. *Dorat* n'ayant pas eu la précaution de s'aſſocier avec ſon graveur, n'obtient que l'eſtime des gens de goût; au lieu que M. Dorat plait à tout le monde.

(35) C'eſt le ſort de tous les bons livres en France, ç'a été celui d'un ouvrage précieux pour la nation *qui vient de paraître*; ce ſera probablement le deſtin de celui-ci, à moins que les gens intéreſſés ne ſeignent de mépriſer l'auteur qui les invite à le faire.

ne les détails. Ce livre eſt dédié au *Chancel*..... & diviſé en dix chapitres dont chacun renferme l'hiſtoire d'un grand ſeigneur avec la deſcription d'un ſupplice; ces portraits ſont ſi frappans que tous les gens en faveur ſont effrayés de leur reſſemblance.

L'art de faire la guerre (36) s'imprime aux frais de l'ancien abbé *de St. Germ.*.. du *maréchal de Cont*.....; & du *prince Soub*..... qui ont reçû d'aſſez bonnes leçons à *Crevel*, à *Minden*, & *Rosbak*, pour être en état de les rendre au public; on y a joint un eſſai ſur la colere, & la cruauté revu, & corrigé de ſang-froid par le même maréchal de Cont..... (37)

(36) Ce ſerait bien la moindre pénitence que l'on pût donner à quelqu'uns des généraux battus qui ſont nommés ici; mais il en eſt un qui n'aurait pas échappé à la loi du talion s'il avait vécu en Angleterre.

(37) Toute l'armée a été indignée d'un crime du maréchal de Cont... qui ne ſera jamais oublié. Ce général féroce a eu l'inhumanité de faire pendre quelques jours avant la bataille de Minden, la femme d'un ſoldat Saxon qui fut ſurpriſe dans un jardin par le prévôt de l'armée: cette malheureuſe femme étant groſſe de ſept mois, était allée chercher des légumes, pour ne pas expoſer ſon mari.

Inventions Nouvelles.

MR. de Cham...ſet (38) a préſenté au gouvernement une machine, avec laquelle on peut pendre cent hommes d'un coup, ce digne citoyen, qui s'exerce ſur tous les genres, eſt l'auteur du projet de la petite poſte, & l'entrepreneur des ponts volants qui doivent s'établir cette année: le gouvernement a fait venir quatre des plus fameux bourreaux (39) pour faire leur rapport ſur la machine à pendre, qui ſera très-commode pour le miniſtere, quand les Cordons ſeront arrivés de Conſtantinople, où on en charge un vaiſſeau *en attendant que la manufacture qui doit s'établir en France ait réuſſi.*

(38) Eſpece de fou qui s'eſt fait 20,000 *Livres* de rente avec des idées, après en avoir mangé 40 avec des filles.

(39) Les commiſſaires de la cour en aſſemblerent huit pour déterminer le ſupplice de Damiens, ce qui a paru auſſi atroce aux yeux des gens de bien, que le crime de ce ſcélérat qui à ce que l'on aſſure étoit en démence lors qu'il le commit.

Il y a un ingénieur (40) á Bedlam, qui prétend faire un pont avec de la toile pour aller de Douvres à Calais, où il trouvera des chariots sans chevaux qui iront beaucoup plus vîte que la poste. (41).

On à établi (42) à Paris un bureau d'assurances pour la fidélité des femmes, qui sera ouvert pour tout le monde, sur plusieurs tarifs; les grands seigneurs se sont soûmis à payer cinquante pour cent, outre la

(40) Cet ingénieur ne se trouve pas en gros, mais on le retrouve en détail dans cinq à six machinistes qui pourajent faire changer la terre de situation s'ils avalent de quoi payer une liqueur à l'aide de laquelle ils font tout.

(41) Cet ingénieur a proposé de faire construire des vaisseaux à six rangs de rame, de fournir cent muids d'eau par heure sans pompe *à cent pieds de hauteur*; de faire connaitre le mouvement perpétuel, de trouver un levier qui puisse être dirigé par un enfant de six ans & qui soit capable de mettre un vaisseau en mer sans le lancer, &c. &c. cet ingénieur promet tous ses secrets à qui lui donnera une once de tabac; il est connu de beaucoup de gens.

(42) Ce bureau d'assurances courra de plus grands risques que celui établi en Angleterre pour la garentie du feu; rien n'étant aussi combustible après la poudre que la vertu des femmes.

quelle taxe, s'il y a évidence particuliere contre les aſſureurs, les droits augmenteront arbitrairement ſur les réputations: plus les femmes ſeront ſuſpectes, plus elles ſeront eſtimées chèrement (43).

Le gouverneur (44) des enfans d'un très-grand homme, qui eſt chevalier des ordres du roi, lieutenant général, &c. vient d'inventer une bride pour les maris, & une ſelle pour les femmes dont tous les artiſtes ont trouvé l'invention admirable.

Le Lit de repos (45) de Mlle *Huſſ*, eſt devenu tellement à la mode en France, que les femmes ne veulent plus en avoir d'autre; c'eſt une baſcule avec deux poids qui font leur opération ſi méſurée, que la ducheſſe la plus fiere peut faire ſes exercices ſans s'humaniſer.

Un tapiſſier de Paris a inventé ſur cette idée, une bergere, qui s'appelle un aide de

(43) Les directeurs de cette grande affaire doivent donner la liſte de leurs exceptions dans laquelle il y aura beaucoup de ducheſſes.

(44) Cette ſelle ſert à Madame à chaque fois que Monſieur le marquis va voir ſon neveu dans ſon exil.

(45) C'eſt ce lit qui a fait faire la culbute à Monſ. de Monſer———, qui en a été l'inventeur.

camp ; les reſſorts ſont diſpoſés de maniere, qu'on eſt toujours maître du champ de bataille, & que l'on ne perd jamais le niveau.

Les dévotes (46) ont trouvé le ſecret de renfermer le portrait de leurs amans, dans un crucifix à reſſort qui s'appelle à la Hautef... c'eſt à la marquiſe de ce nom que l'on en doit l'invention, & à la ſupérieure des filles du Calvaire la découverte (47).

On a inventé depuis peu une voiture, ou l'on n'entre que par derriere, que les agréables appellent voiture à la *Villette*.

Malgré l'ordonnance de Louis XIV. (48) qui enjoignait aux géographes de prendre la hauteur du méridien à l'Iſle de Fer, le prince de Naſſ.. qui a parcouru toute la ſurface

(46) Cette anecdote eſt vraie littéralement ce qui fait beaucoup de tort aux prudes qui ont été forcées de ſe priver de cette reſſource.

(47) Madame de Hautef..., penſionnaire du couvent des filles du calvaire avait caché le portrait du chevalier de Choiſeuil dans un crucifix d'yvoire dont la ſupérieure a découvert le ſecret à force de ſe ſervir de ſes lunettes.

(48) Le prince de Naſſ ——— eſt très-grand géographe & Mlle. Fleury a le demi cercle le plus grand que l'on connaiſſe.

du globe vient de le fixer ſous la ligne équinoxiale, & s'eſt ſervi pour déterminer ſon point, du demi cercle de Mlle. *Fleuri*.

Un homme célebre (49) en Angleterre par ſes talens, a inventé une lanterne pour éclairer les entrailles, qui commence à s'introduire par toute l'Europe; on aſſure qu'il n'y a jamais eu d'invention plus utile, ni plus ragoutante.

Un ouvrage militaire, intitulé (50) *Les Lyonnaiſes*, vient de paraître avec de grands applaudiſſemens, l'auteur démontre évidemment la paix générale en prouvant l'impoſſibilité de faire la guerre en ſe ſervant de ſes machines, il y aurait cependant quelques petites objections à lui faire ſur les prérogatives du canon qui entre aſſez librement partout où il lui plait; mais le livre de cet auteur eſt ſi clair ſur tous les avantages qu'il promet, qu'on peut aiſément paſſer ſur cette bagatelle pour être de ſon avis.

LET-

(49) Cette lanterne a appris qu'il n'y a rien qui ne puiſſe être éclairé, ſi l'inventeur fait ſouſcrite pour une illumination générale, on lui garentit beaucoup de ſouſcrivans.

(50) Cet ouvrage tout pacifique qu'il eſt, eſt très-bon pour faire des bourres à fuſil en temps de guerre.

LETTRE ÉCRITE AU ROI DE FRANCE,

Par le parlement de Trévoux (51) *le* 26 *Avril*, 1771.

SIRE,

S'IL eſt des occaſions où des ſujets fideles doivent ſe dévouer à leur prince, & lui ſacrifier tous les faux préjugés de l'honneur, c'eſt ſur tout quand des circonſtances fâcheuſes dérangent l'équilibre de ſa puiſſance, & ſemblent commettre la dignité de ſa perſonne, c'eſt dans la ſituation équivoque, où ſe trouve aujourd'hui votre majeſté envers une nation effrayée & mutinée *par l'indiſcrétion de nos confreres*, que nous oſerons, Sire, non ſeulement déſavouer leur démarche, mais encore vous offrir les armes, que nous avons en main, pour les combattre, & les punir de leur attentat.

En effet quel acte eſt plus attentatoire, qu'elle démarche peut être plus coupable, que celle d'ouvrir les yeux à un peuple *qui ne doit qu'entendre & obéir*; & qui depuis

(51) Trévoux eſt la ville capitale de la Dombe, & le ſiege *d'un parlement & d'une paroiſſe*. Les jéſuites ont rendu cette ville célebre par le Dictionnaire de Menſonges, & le Journal Romaneſque qu'ils y ont fait imprimer

l'époque glorieuſe de l'avénement de vos ancêtres, s'était accoutumé ſi volontiers à légitimer dans ſon cœur une autorité dont Votre Majeſté n'eſt comptable *qu'à la puiſſance ſuprême qui l'a lui* (52) *a tranſmiſe* ? Etait-ce à des parlements qui ne tiennent rien que de leur prince, qu'il appartenait d'éclairer cet ordre de citoyens qui ne doit jamais voir au-delà de la volonté à laquelle il obéit? votre parlement de Trévoux, Sire, eſt compoſé bien différemment..... inſtruits de nos devoirs, parce que nous les chériſſons, ce ſera en nous élevant au-deſſus de la haine qu'encourera notre compagnie, que nous couvrirons les cris de la déſobeiſſance, & des remontrances inutiles dont Votre Majeſté eſt fatiguée depuis ſi long-temps: ce ſera en donnant l'exemple à toute la nation, que nous lui montrerons la ſoumiſſion, que les ſujets doivent à leur prince, & l'amour dont nos cœurs ſont pénétrés pour un maître, dans les mains duquel nous ne pouvons & ne devons être que des *organes de ſa volonté, & des inſtrumens de ſon pouvoir.*

(52) Il parait un livre nouveau dans lequel on demande aux rois de France la preuve de leur inſtitution divine, en faiſant voir le traité qu'a ſigné le pere éternel avec eux; l'auteur de ce livre les en défie.

Si l'eſſor que nous oſons prendre à la honte des officiers de vos parlemens de *Paris*, *Bourdeaux*, *Rennes*, &c. ne pouvait faire rentrer dans leur devoir ces magiſtrats égarés qui méconnoiſſent les droits de leur ſouverain, & veulent abuſer de ceux qui leur ont été accordés; c'eſt alors, Sire, que notre zele éclaterait dans toute ſa force, & que nous obſervérions au peril de notre vie les ſerments que nous vous avons faits; le vœu d'être fideles & d'obéir eſt le ſeul que nous ayons dû faire, il nous preſcrit des devoirs ſacrés que nous remplirons, dans toute leur force; duſſent tous les ſujets de Votre Majeſté ſecouer le joug de la ſoumiſſion & du reſpect, un dévouement aveugle dans notre conduite, lui garentira l'exercice le plus ſévere de ſon autorité lorſqu'elle ſera obligée d'y recourir.

En remontant à notre inſtitution, nous avons découvert avec la plus douce ſatisfaction pour nos cœurs, que tous les tribunaux de votre royaume ne ſont, & ne peuvent être, qu'une commiſſion perpétuelle de Votre Majeſté pour faire reſpecter ſa puiſſance, & exécuter ſes ordres: ce pou-

voir étant le vôtre, Sire, il doit être dirigé comme un hommage, & ne peut devenir sans crime un moyen de se soustraire au principe qui l'a créé; le corps de votre magistrature (*dont nous faisons partie*) ne peut ignorer que c'est du monarque seul, qu'il tire son origine, & que sa consistance, & son éclat sont des portions de *l'autorité royale* dont ses membres sont révêtus par elle.

Sujets impuissans de la monarchie, avant notre élévation, quels droits avions nous sur nos princes quand nous reçûmes d'eux l'ordre de nous assembler, pour juger les peuples confiés à nos soins? ..... Quelle autorité étrangere à la leur, a pu nous donner le privilege de dicter des devoirs à nos propres fondateurs, & d'arborer l'étendart de la révolte quand ils ne veulent pas nous obéir? ..... Est-il probable qu'en confiant l'exercice de leur pouvoir, les Rois aient voulu le fixer, ou le diminuer? ..... Oscra-t-on (sur tout) supposer qu'ils se soient privés du droit précieux de sauver la vie *à un sujet qu'ils aiment* s'il plait à d'autres sujets de le condamner? Telle est cependant l'espece d'autorité qu'ont voulu s'attribuer des puissances subalternes, auxquelles Votre Ma-

jetté n'a tranſmis que la partie la plus faible de ſes moindres droits, ſans commettre par votre bonté, Sire, les privileges auguſtes que vous avez reçus de vos peres & que vous devez conſerver à vos enfans.

Si malgré tous les efforts que fait Votre Majeſté pour ſe renfermer dans les bornes de clémence & de bonté qu'elle s'eſt preſcrite, les magiſtrats qui ſe ſont ſoulevés perſiſtaient dans leurs opiniatretés, que leur ſort ſuive la chute de nos confreres du parlement de Paris qu'une ſuppreſſion entiere de tout ce qui ne ſera pas de l'avis de votre Chancelier apprenne aux Français qu'ils ont un maître, qui en les chatiant établira à jamais le triomphe de ſa gloire, & l'honneur du miniſtre qu'il a choiſi.

Enfin Sire, ſi l'exil d'une partie des coupables ne ſuffiſait pas aux rebelles, qui reſtent dans votre royaume pour les contenir dans la ſoumiſſion qu'ils vous doivent, ſi vos autres parlemens continuaient encore à réſiſter aux ordres de votre conſeil, & aux projets ſublimes & étonnans de vos miniſtres, ne balancez pas d'avantage: il eſt temps d'arrêter le mal dans ſa ſource, en déployant

d'objet, & fortant du cercle voluptueux de ſes occupations, imitait ces hommes furieux qui en ſe déchainant contre toute la terre, ont été le fléau, & ſeront à jamais la honte de l'eſpece humaine? vos peuples ſeraient bien ingrats, Sire, s'ils ne ſentaient pas les avantages que Votre Majeſté leur laiſſe ſur les nations malheureuſes, qui ont été victimes de la fureur, & du brigandage de ces tyrans (que l'on n'a pas rougi d'appeller héros) Céſar, Alexandre, Guillaume d'Angleterre, & l'inſenſé Charles XII. ſemblables à des météores formidables n'ont paru ſur la terre que pour l'enſanglanter, & la ravager: Quel contraſte avec les inclinations douces & paiſibles, de Votre Majeſté? & combien il eſt indécent à vos peuples de vous en diſtraire par des lamentations qui ne tendent qu'à vous les reprocher?

On ſe ſouviendra toujours avec pitié de ce controleur général minutieux, qui après avoir fait pénétrer l'épargne dans les cuiſines de Votre Majeſté, voulut la borner ſur la garderobe & prétendit en faire un fonds capable de pourvoir aux beſoins de votre état! L'imagination une fois retrécie dans

les petits détails, les plus grands moyens ſont anéantis.... mânes de *Chamillard*, & *de Fleuri* nous vous atteſtons!.... venez *antique éminence* rendre compte à votre maître des ſuites humiliantes de *votre débilité!*..... venez avouer en rougiſſant, que *votre indolente vieilleſſe* n'aurait pas dû ſe charger du ſoin de gouverner un royaume, dont vous avez *détendu tous les reſſorts*..... Cependant quelque tort que vous ayez eu de prendre les rennes de l'Empire Français, quelque peſanteur que vous ayez apportée dans vos ſyſtêmes d'avarice & d'ignorance, quand vous conçûtes le ſublime projet de détruire la même marine qui avait donné des loix à toute l'Europe, convenez que votre plus lourde *faute*, votre plus inſigne *trait d'incapacité*, fut de *laiſſer empiéter des ſujets audacieux* ſur les droits auguſtes de votre maître (53), auxquels aucune puiſſance ſur la terre ne peut rien oppoſer légitimement.

Mais enfin quels que ſoient les abus qui ſe ſont gliſſés dans vos parlemens, Sire, le corps de la nation s'émeut envain contre

(53) Le cardinal Fleuri avait la fureur des très-humbles & très-reſpectueuſes remontrances qu'il a rendues abuſives en en recevant trop.

vos décrets, le Français ſubira ſon deſtin, il recevra ſes fers *quoiqu'en murmurant*, & les moteurs de la révolte en perdant la conſidération dont ils ont joui, deviendront des ſujets iſolés d'autant plus aiſés à dompter, qu'ils n'auront plus dans vos états le prétexte inſidieux du bien public dont ils ne ſont déjà plus les organes.

L'exiſtence ou l'anéantiſſement de ces ennemis impuiſſans, dépendra bientôt de Votre Majeſté, ſi leur ſort nous eſt confié? ſoyez convaincu, Sire, que ſi vous avez beſoin de notre miniſtere, pour leur apprendre à connaître vos loix, nos cœurs ſont déjà prêts à prononcer les arrêts qu'il vous plaira de nous dicter.

Si *Beaufort*, *Baſſompierre*, *Condé*, *Longueville*, & l'orgueilleux *Buſſi*, ont appris à la Baſtille, & à Vincennes, ce qu'eſt un Roi, n'eſt-il pas un moyen aſſuré de l'apprendre également à des magiſtrats qui l'ignorent? Richel..... à qui la monarchie Françaiſe eſt redevable de ſon aſcendant ſur tous les autres gouvernemens de l'Europe, a fait connaître à ſes maîtres à quel degré ils pouvaient ſe faire reſpecter: Phélipeaux, d'Aiguillon & le vainqueur de Mahon, hé-

ritiers des moyens du Cardinal, connaiſſant trop les foudres dont Votre Majeſté a armé leurs mains, pour craindre l'orgueil des nouveaux Titans qui s'élevent contre eux; ſoyez aſſuré Sire, que votre confiance eſt bien placée, & que les coups de votre chancelier (ſur tout) ſeront d'autant plus terribles, que n'étant révêtus d'aucune apparence de juſtice & ſe trouvant portés ſouvent ſous le voile d'une nuit impénétrable, ils effrayeront juſqu'a l'innocence, & la réduiront à ſe taire. La voie la plus ſure de contenir l'humanité, eſt de la faire frémir.

Pour répondre aux circonſtances frappantes, dans leſquelles Votre Majeſté ſe trouve aujourd'hui envers ſon peuple, il ne lui fallait pas moins, que le digne miniſtre à qui elle a confié le ſoin de ſes finances, & le dépot des fortunes particulieres de tout ſon royaume: il fallait le ſublime Terray, pour mettre en pratique ces traits hardis de l'homme d'état qui prouvent l'élévation du génie, & décident des événemens qu'une criſe violente ſeule a le droit de faire paſſer.

La poſſeſſion unique de toutes les fortunes de votre empire & l'établiſſement du ſyſtême de propriété ſi ſagement établi à Con-

ſtantinople par les enfans d'Oſman, étaient, Sire, une conſéquence néceſſaire des actes d'autorité auxquels Votre Majeſté a été obligée de recourir, afin *de cimenter ſolidement* par ces coups d'éclat des eſſais monarchiques capables de faire envie au deſpotiſme *le plus abſolu*.

C'eſt aux reſſources précieuſes que vous a procuré ſi noblement le contrôleur de vos finances, que ſe rapporteront les évenemens qui vont illuſtrer la ſuite de votre regne, & vous aſſureront enfin une ſupériorité conſtante ſur tous les monarques de l'univers: la confiſcation ſur tout: cette ſource de tréſors inépuiſable dans un état deſpotique va devenir entre les mains de votre chancelier, & du miniſtre qui le ſeconde, un jeu d'autant plus aſſuré qu'ils ont trop de diſcernement pour faire tomber leurs décrets envain, quand ils ſeront obligés de *faire des exemples*.

Tout Français impartial convient que ces excès ſalutaires, étaient le ſeul moyen de prévenir de plus grands malheurs, c'eſt ce que votre auguſte ayeul avait déjà ſenti en pareil cas.... chacun ſait que le prétexte de la religion, dont il fit uſage, ne fut qu'un

voile pour couvrir les confiscations dont il eut besoin pour faire le bonheur de ses peuples *aux dépens des fanatiques :* Puissent celles, que Votre Majesté vient de faire, opérer le même avantage, & faire bientôt oublier les calamités, qui en ont été cause!

C'est aux Français qui partagent aujourd'hui nos sentimens, que nous nous joignons pour nous rapprocher de Votre Majesté, c'est sur un chancelier *aussi grand que courageux*... sur un ministre des finances *digne de lui*.... sur tous les gens enfin qui ont le bonheur de plaire à leur aimable *protectrice* que nous osons compter pour être entendus. Ce n'est plus, Sire, le regne de ce ministre superbe, qui osait vous démontrer que votre gloire était séparée de vos plaisirs; tous les objets sont aujourd'hui confondus par sa chûte, & Votre Majesté n'ayant pas ce censeur importun, il ne se trouvera plus d'obstacle entr'elle & nous pour s'opposer aux effets de notre zele: daignez-vous convaincre, Sire, de sa vivacité, en jettant les yeux sur de fideles sujets décidés à faire *aveuglément* tout ce qui sera du bien de votre service, & agréez l'offre de nos fortunes, & de nos vies comme les gages de notre

ſoumiſſion & du profond reſpect avec lequel nous ſommes.

de Votre Majeſté,
SIRE,
les très-humbles,
très-obéiſſans ſerviteurs, &c.

COPIE D'UNE LETTRE,

Ecrite de Paris le 10 Juin, 1771.

ENFIN, Monſieur, l'événement prédit depuis ſi long-temps vient d'arriver, mais il a fait une ſenſation bien contraire à celle que l'on croyait devoir éprouver; le duc D.... eſt ſur la roue, & toute la France qui depuis quatre ans faiſait des vœux continuels pour obtenir cette grace, vient d'en apprendre la nouvelle avec le plus grand effroi. Vous direz peut être, que la nation Françaiſe eſt bien légere, & qu'elle n'a aucune volonté fixe? mais vous vous tromperiez: c'eſt au deſtin ſeul, qu'il faut vous en prendre dans cette occaſion, c'eſt l'aveuglement d'un homme, & l'artifice de quelques autres, que vous devez accuſer de ce

phénomene ſingulier : la roue ſur laquelle le Duc placé (le croirez vous ?) eſt la *roue de la fortune au lieu de celle qu'il a méritée :* c'eſt *cette roue odieuſe* qui précipite l'innocent, & qui éleve ſouvent le coupable, s'il a l'adreſſe de ramper aſſez bas pour s'y accrocher.

L'hiſtoire offre des exemples conſolans aux malheureux, mais perſonne à Paris n'eſt en état de les gouter ; l'abbattement eſt ſi général, & la conſternation de tout le peuple eſt ſi affreuſe, qu'on ne penſe plus à ſortir de cet état ; on ſait que Néron après avoir fait poignarder ſa mere impunément, fut obligé enfin de demander la mort à genoux, on ſait que le *maréchal d'Ancre* fut aſſaſſiné, que la *ſénora Galligai* périt dans les ſupplices qu'elle avait mérité, &c. &c. &c. on convient que le ciel quelquefois ne perd pas de vue le coupable quoiqu'il l'éleve ; mais quand ſa juſtice eſt trop lente, qu'il en coute cher à l'humanité !

Maître abſolu aujourd'hui de ſes juges & du royaume qui l'a condamné, le boureau de M. de la Chal... n'eſt plus ſur le théâtre où le comte de Ho..., a expié ſon forfait, il faut actuellement une révolution abſolue

dans le royaume pour le ramener à ce point d'où il eſt parti ſous nos yeux... *les crimes prouvés*, ſur leſquels la Pairie, la Magiſtrature entiere & enfin *les Princes du ſang* ont porté leur jugement, ne ſont plus que des actes de juſtice, & de courage, que l'Europe a tort d'avoir en horreur: pour ſurcroit d'étonnement il eſt enjoint à toute la terre aujourd'hui, de traiter directement avec le même homme dont elle attendait le ſupplice depuis ſi long-temps: voici le fait hiſtorique *de cette horrible merveille* rendu *mot à mot.*

Jeudi dernier tous les miniſtres étrangers ayant été priés à ſouper chez le duc de Lav..... s'y rendirent ſans être inſtruits des raiſons de ce ſouper qu'ils n'ignorerent pas long-temps.

Le R..... averti que tout le monde était aſſemblé parut avec un viſage riant, accompagné de M. le duc D... qu'il leur annonça lui même, en leur apprenant qu'il l'avait nommé min... de ſes aff... étr.... & qu'ils traiteraient à l'avenir directement avec lui *pour tout ce qui ſerait de ce département*: l'aſſemblée fût ſi interdite *du plaiſir que lui donna*

donna cette nouvelle que le duc ne reçut aucun compliment, & que tout le souper se passa dans le silence le plus majestueux.

Les politiques sement dans le monde que ce nouveau ministre se propose de faire solliciter les princes & pairs de revenir à la cour, & qu'il est décidé à rappeller le parlement de Paris, à condition qu'il sera reconnu juridiquement innocent & qu'il y aura quelques témoins punis, pour leur apprendre la marche politique; mais on ne croit pas que les princes & les magistrats qui se sont conduits si dignement cedent à un homme qu'ils ont condamné, parce qu'il n'a pas subi son arrêt après l'avoir mérité.

Avant d'arriver à la bénignité que le duc D'aig.... a annoncée dans son apologie, on s'attend encore à quelques proscriptions de choix, qui s'étendront assez pour cimenter l'autorité de ce nouveau Sylla dont les vertus jailliront enfin des sources de sang qu'il aura ouvertes: heureux les citoyens qui dans cette crise, pourront se flatter de lui être inconnus, & jouir du privilege précieux de mourir tranquillement sans ses secours!

Voila Monſieur ce que vous vouliez ſavoir : *le ſacrifice de l'innocent eſt conſommé...* & les crimes les plus affreux ſemblent être devenus des titres, pour obtenir les graces, & les bienfaits d'un maître que la nation aime trop *pour ne pas le plaindre.*

Puiſſent les deux monſtres que l'Europe abhorre, reprendre bientôt l'un contre l'autre l'exercice de leur noirceur & de leur atrocité ! puiſſent-t'ils après s'être gorgés de ſang & de forfaits, après s'être couverts de toutes les ſouillures qui peuvent avilir l'humanité, remplir leur deſtinée en ſe détruiſant l'un par l'autre ; & délivrer enfin de leur odieuſe exiſtence l'empire malheureux qu'ils ont réduit à l'extrémité ! tels ſont les vœux de toute la France & en particulier, Monſieur, ceux de votre très-humble ſerviteur & affectionné.

*****
****
***
**
*

INTRODUCTION.

LES Anecdotes, que je viens de donner au public m'ayant paru être du goût de quelques amis, que j'ai consultés j'ai cru devoir répondre à leur opinion sur ce nouveau genre en le continuant. Ce sera aux dépens de quelques gens vicieux ou ridicules à qui je dois des avis (en ma qualité de philosophe) que je corrigerai l'humanité. C'est un devoir que je veux remplir avant de m'enfermer dans mon tonneau pour fixer le ciel, & me remettre tranquillement des fatigues que je me donne pour être utile au monde.

Il est bon, que je présente l'idée, de ce que je veux traiter dans ce nouvel essai qui comprendra les matieres dont je n'ai pu faire usage dans un traité de morale aussi abstrait, que celui qui précede. Les exemples que je vais rapporter seront une leçon générale à laquelle je puis appliquer l'axiome „ *attrape* „ *pe qui peut.*"

Les étrangers, qui aiment Paris, les Français qui aiment les filles, trouveront dans cette collection des anecdotes plaisantes dont ils ont pu être les auteurs. Il y a trop d'amateurs dans ce pays-ci, pour que les

détails, que je ferai ne soient pas aussi familiers à certains lecteurs qu'à moi-même. Ceux qui n'ont rien vu par eux-mêmes se serviront de mes leçons pour s'instruire sur les secrets des coulisses dont je vais leur lever le rideau. L'étude de la nature toute nue aura plus de droit sur l'attention de bien des gens, que des nouvelles politiques dont la confidence leur importe peu.

On ne me croira peut-être pas philosophe sur ma parole, mais si j'opere quelque merveille en démasquant de fameux coupables, si je rend vertueux les vil.... les marig.... si je rends modestes certaines femmes sans pudeur, qui ont oublié ce qui leur est dû; si je force des gens iniques à être justes (ne le fussent ils qu'une fois?) n'aurai-je point rempli le but que doit se proposer un homme de bien? Ne fussai-je point sage, qu'importe aux gens qui profiteront de mes avis? Ce n'est jamais qu'en faisant rougir le vice qu'on le force à se cacher: Un homme plus vertueux que moi, n'aurait peut-être pas mon courage.

ÉPITRE DEDICATOIRE,

Aux Chœurs de L'Opéra.

MES DAMES,

SI le ciel vous eût donné des vertus, je n'aurais pas l'honneur de vous connaître, mon goût dépravé ne m'ayant jamais rapproché que des femmes corrompues, il fallait vos faiblesses pour me procurer l'avantage *de vous être présenté; recevez, mes dames, le tribut de ma reconnaissance, & l'hommage que vous doit mon cœur; ce n'est pas le fade encens d'un adulateur que je vous offre, ce serait me deshonorer sans vous plaire, que de vous donner faussement d'autres qualités, que celles que vous devez à la nature; ma franchise s'y refuserait, quand je ne serais pas assuré que vous préférez passer pour ce que vous êtes, &* être estimées au prix de l'or, *au frivole avantage de vous entendre dire des choses, que vous ne voudriez pas mériter.*

Je vais pénétrer, mes dames, dans le secret de vos consciences, & donner des détails de vos galanteries, qui amuseront le public sans aucun danger, & pourront le prévenir sur ceux qu'il peut avoir à craindre de votre part: J'espere faire un tableau assez ressemblant pour que vous conveniez toutes ensemble, que je vous connais, que je vous rends justice, & que je n'ajoute rien à la vérité.

Agréez l'assurance du respect qui vous est dû, & croyez moi sans raillerie

Mes Dames,

Votre très humble

& très obéissant Serviteur;

LE

PHILOSOPHE CYNIQUE,

POUR SERVIR DE

SUITE

AUX

ANECDOTES SCANDALEUSES

De la Cour de FRANCE.

Il en eſt des milliers, mais ma bouche enfin laſſe,
Des trois quarts pour le moins veut bien te faire grace.
BOILEAU.

Nouvelles de l'Opéra, Veſtales & Matrones de Paris.

ON avertit le public qu'il regne parmi les filles de l'Opéra, une maladie épidémique qui commence à gagner les femmes de la cour, & ſe communique juſqu'à leurs laquais; cette maladie allonge les figures, efface le teint, diminue l'embonpoint & occaſionne des ravages effrayans ou elle ſe fixe, on voit des femmes *ſans dents*, d'autres *ſans ſourcils*, on en voit *de paralitiques*, *&c. &c. &c.*

on recommande aux amateurs les baptêmes *du ſieur Préval* (1) *docteur en médecine*, qui a prouvé démonſtrativement qu'on peut paſſer tout l'opéra en revue ſans rien craindre, pourvû qu'on boive de ſon eau, & qu'on ſoit baptiſé de ſa main.

Nicole voyant Mademoiſelle *Du Bois* en danger de mort, a aſſuré que s'il la perdait, c'était une perte de cent pratiques pour une.

Mademoiſelle *Beaumeuil* ayant admis un prince du ſang dans ſon lit, a été obligée de demander un congé de ſix ſemaines aux directeurs pour ſe rendre en Bavière où elle ſera préſentée par le ſieur *Keiſer*, grand maréchal de cette cour.

Mademoiſelle *Hingel* a refuſé un Duc Eſpagnol, (2) & un attelage Anglois avec cent louis par mois & une maiſon entretenue;

(1) Préval Docteur en Médecine, a fait une épreuve lui même ſur un ſujet choiſi par ſix médecins jaloux de ſa gloire & s'en eſt tiré avec les applaudiſſemens de tout le monde. Cette épreuve à mis ſon eau en vogue pour tous les gens de la cour.

(2) Ce Duc eſt gros comme le Duc de Berw--- a des cheveux blancs comme lui, eſt auſſi dégoutant, & demeure dans la même rue, F. St. Germain.

par ce qu'on lui a fait craindre quelques *qui-pro quo* de la part du Duc *qui a les inclinations un peu orientales*. Mademoiselle *Hingel* en attendant mieux s'amuse à pelotter avec le danseur Pierville.

Mademoiselle *Guimard* est reçue dame de charité de sa paroisse & se trouve très-bien de sa pieuse recolte qui a été cette année très-abondante: on croit que les aumones lui rendent le double de ses faveurs (3).

Mademoiselle *Darcy* ne fait pas ses voyages heureux, elle en a fait un en Suéde l'hyver dernier qui lui coute *six dents*, & un fermier des postes qui l'a quittée aussi vite que le brave Orageski la quitta l'automne dernier au bois de Boulogne (4).

Mademoiselle *Hingel* a mis tous ses amis hors de danger, par une absence de six semai-

(3) Mademoiselle *Guimard* danseuse de l'opéra visite les malades, leur porte de l'argent, du bouillon, ensevelit les morts, &c. Elle reçoit beaucoup d'argent pour faire ses distributions.

(4) Orageski, qui fait la guerre en France depuis qu'elle a commencé en Pologne, ayant des raisons de se plaindre de Mademoiselle *D'Arcy* lui proposa une partie au bois de Boulogne & la laissa seule à huit heures du soir, au milieu de l'avenue de long-champ.

maines, (5) qu'elle a passées à la campagne de *Keiser*; la pureté de l'air, & les soins du maître l'ont guerie d'une maladie de langueur, qui se répandait sur toutes ses connaissances.

Mademoiselle *Du Plan* s'est enfin brouillée avec le succulent *Colin* (6), qui depuis six ans faisait les honneurs de sa cuisine, elle a passé sans congé au service de l'Ambassadeur de Venise, qui la retient seulement *ad honores*.

On assure que le Chevalier de Choiseuil n'ayant pas le sol, & ayant envie d'avoir Mademoiselle *Hingel*, l'a engagée dans une partie de campagne, où il l'a forcée à capituler par famine, quand il a vu que le sentiment ne pouvait la vaincre, le désespoir

(5) Un ancien ami de Mademoiselle Hingel ayant voulu mettre l'épée à la main pour soutenir que son absence était pour faire ses couches; l'auteur l'a prié de rengainer, & lui a promis de croire que le tout s'est réduit à faire un petit bâtard.

(6) Ce n'est pas Colin Tampon, ni Colin Maillard, ni le Bérger Colin, *c'est Colin-le Boucher*, qui fait des dettes comme les Grands Seigneurs, & qui entretient des filles comme eux, c'est lui qui a dévirginé Mademoiselle *Beaumenil*, qui pour l'œconomie de sa tante, l'a été tant de fois depuis.

l'a emporté, & il l'a menacée de la faire mourir de faim, ſi elle le faiſait mourir d'amour. Cette belle fille a eu l'humanité de ne vouloir ni l'un ni l'autre, & s'eſt rendue à diſcretion (7).

Mademoiſelle *Pélin* ayant eu un épanchement de lait ſurnaturel l'a communiqué au Prince de Cont... qui ſans s'en douter l'a fait paſſer à Madame la Ducheſſe de B.... que l'on dit capable de le rendre à tout le monde. (8)

Mademoiſelle *Arnout* vient de remplacer le Comte de L. dans l'hôtel des mouſquettaires gris, avec la permiſſion de ſa majeſté d'en avoir toujours un d'ordonnance chez elle.

Mademoiſelle *Teſtard* ayant dit au Marquis de Romé qu'elle ne l'aimerait jamais

(7) Si le tour n'eſt pas vrai, il paraît praticable, & pourait être très-bon, non ſeulement contre les femmes qui veulent de l'argent, mais contre celles qui ſe baricadent avec des mots & caracolent toujours ſur leur prétendue vertu.

(8) Si on avait ajouté, que *Molé* ſe charge de cette reſtitution au nom de la ducheſſe, cela éclairerait les objets de plus près, donnerait de l'emploi à cet aimable *Hiſtrion;* & ſoulagerait une femme de qualité qui commence à devenir reſpectable par ſon âge.

parce qu'il était laid, ſot, & lâche, le Marquis pour lui prouver le contraire a vendu deux de ſes terres dont il lui a envoyé l'argent le lendemain.

Mademoiſelle *Beauvoiſin*, Mademoiſelle *d'Albigni*, & quelques autres princeſſes du même ordre qui donnaient à jouer chez elles ont été envoyées à la ſalpetriere, où elles ſe propoſent de paſſer ſix mois par ordre du Roi. (9)

Mademoiſelle *Beauménil* eſt logée, à ce que l'on dit, beaucoup moins grandement *qu'elle ne loge*, quoiqu'elle ait un hôtel entier, une grande cour, une remiſe, & deux écuries. Un géometre qui a été ſur les lieux trouve ſa maiſon beaucoup trop étroite *pour ſes charmes*. (10)

Mademoiſelle *Laurencin* qui pendant dix

(9) Les filles de ſpectacle s'étant miſes, depuis quatre an, ſur le pied des femmes de la Cour, qui ſont au dernier cran de la réforme, ont trouvé des rivales plus en crédit qu'elles qui les ont empêchées d'empiéter ſur leurs privileges, & leur ont fait défendre d'attirer des dupes à leur préjudice.

(10) L'auteur, qui ſe ſouvient d'avoir été ſur les lieux, croit que le géometre a eu des raiſons de ſe plaindre ainſi que lui.

ans s'eſt promenée à pied ſous les lanternes de Paris, vient de prendre un carroſſe que traînera Monſieur le Comte de Bintem dont elle a fait connaiſſance par haſard en faiſant ſon ſervice dans les Tuilleries (11).

Mademoiſelle *Des Orages* vient de ſe faire reconnaître pour femme par deux chirurgiens experts qui ont affirmé avec ferment, que malgré les apparences, & *les ſuperfluités naturelles dont elle fait uſage*, elle n'eſt pas ce qu'on appelle proprement *hermaphrodite* (12).

Notre muſique & la muſique Italienne ſe ſont arrangées par un médiateur, après s'être diſputé le pas ſur le théâtre lyrique pen-

(11) Tous les ſoirs à la chute du jour on voit arriver en foule au jardin des Tuilleries un régiment de petites ouvrieres enveloppées dans leurs coëffes, de femmes qui ſe diſent veuves, de vieilles courtieres avec des enfans; qui toutes viennent ſe dévouer aux vieillards honteux, qui en ont beſoin: Mlle Laurencin a ſervi dans ce corps reſpectable pendant dix ans, & a été nommée à un emploi par Mr. le Comte de Bintem, qui lui a trouvé beaucoup de dextérité dans ſes exercices.

(12) Mademoiſelle Des Orages eſt conſtruite ſur le modele de Mademoiſelle Clairon; elle a de plus qu'elle la barbe & l'effronterie d'un grenadier.

dant long-temps, *la muſique Françaiſe reſte au théâtre, & le goût Italien domine, toute l'académie royale, & les muſiciens de Paris.* (13)

Les ſoupers que Mademoiſelle *Guimard* donne à pantin (14) continuent à être très-brillans, elle reçoit chez elle la meilleure, & la plus mauvaiſe compagnie de France. Les Princes s'y rendent par déſœuvrement, & les demi-ſeigneurs par air. On parle d'aller à pantin comme d'aller à Verſailles.

Veſtris commence à ſe rétablir d'un accès d'orgueil, qui a failli le ſuffoquer, après les excuſes que le public l'a forcé de faire à Mademoiſelle *Hingel* (15).

(13) La querelle des *Ramiſtes*, & des *Lulliſtes* doit finir par cet arrangement, on invite les actrices qui n'ont pas encore ſuivi l'exemple de Mesdemoiſelles D'Hauterive, & de Beze, à ſe guerrir de leurs préjugés pour cimenter ce traité qui eſt fort ſage.

(14) On apprend que les princes, ne vont plus ni à *Pantin*, ni à *Verſailles*, & que Mademoiſelle Guimard a renvoyé ſa muſique & ſa comédie pour payer ſes dettes; ce qui eſt une conduite fort exemplaire.

(15) Veſtris danſeur de l'Opéra n'admet que trois grands hommes dans le monde, le Roi de Pruſſe, Voltaire & lui.

Mr. *Deſpinchal* vient de donner une leçon à l'évêque d'Arras, dont nos prélats avaient beſoin pour les avertir que les gens d'Egliſe, ne peuvent pas jouir auſſi librement, que les gens du monde: & qu'il eſt de leur devoir d'éviter le flagrant délit: Mr. *De Gonzier* aurait épargné douze mille francs, s'il avait été moins voluptueux, & qu'il ſe fut contenté d'une Bergere. Mr. *Deſpinchal l'a yant trouvé au lit avec ſa maitreſſe* l'a forcé de lui rendre cinq cents louis qu'elle lui avait coûté depuis deux mois; après quoi il lui a cédé tous ſes droits de propriété : moyennant cet arrangement Mr. *Deſpinchal* ſe trouve avoir joui pendant deux mois *aux dépens de l'Egliſe:* ce qui n'eſt guere arrivé juſqu'à ce jour. (16)

De toutes les filles qui danſent à l'Opéra,

Veſtris ayant appellé Mademoiſelle Hingel P —— le Public à qui elle appartient, l'a forcé de lui faire des excuſes en plein théâtre.

(16) Mr. de Gonzier ne pardonnera jamais à l'auteur ſon indiſcrétion, mais l'aventure eſt trop plaiſante pour être paſſée ſous ſilence. Mgr. ne peut diſconvenir lui-même, qu'un évêque qui ſigne un billet en calleçon & en bonnet de nuit, ne ſoit un être très-plaiſant à voir.

on ne trouve que la ſeule Mademoiſelle *Guimard*, qui n'a pas commencé par un laquais, un ſoldat, où un perruquier, c'eſt au danſeur Leger (qui a eu l'indiſcretion de le dire) qu'elle doit ſes premieres leçons, & un enfant dont elle a accouché dans un grenier au milieu de l'hyver *ſans feu*, *& ſans courte-pointe de dentelle.* Elle a gagné des dentelles, des diamans, & un caroſſe depuis cette époque: c'eſt à cette triſte ſituation que l'on aſſure, qu'elle doit ſes vertus, & ſon humanité. (17)

Il y a une Ecole à l'académie royale de muſique où les douairieres de l'Opéra inſtruiſent les éleves à rougir par regles, à crier ſans douleurs, & à exprimer le ſentiment par des cadences, c'eſt par ce moyen, & la Pommade aſtringente de du Lac, que la mere de Mademoiſelle Grandi (qui ſe dit ſa tante) a vendu tant de fois l'innocence de ſa fille après y avoir retouché. (18)

(17) Mademoiſelle Guimard qui a aujourd'hui un ſuiſe, un hôtel, ſix chevaux autant de domeſtiques, & une fois autant d'amans s'eſt vu réduite à ſe chauffer tout naturellement avec de l'amour, pendant les deux hyvers qu'elle a vécu avec le nommé Leger, danſeur de l'Opéra.

(18) Mademoiſelle de Lor; Bouſcarelle, Grandy mere

On évalue les ablutions néceſſaires à l'Opéra de *Paris* à quatre mille par jour : ce nombre ne paraîtrait pas extraordinaire, ſi l'on connaiſſait le détail prodigieux de Mesdemoiſelles de *Ribbé*, *Villette*, *Lari*, *d'Orange*, & *Vernier*, qui ſont occupées Jour & Nuit. (19)

Mademoiſelle *Beze* qui eſt arrivée à *Paris* il y a quatre ans avec une lettre de recommandation du Duc de Villars, tient à tous les grands ſeigneurs de la cour aujourd'hui ; elle a entr'autres la confiance intime du Duc de Bouill..., du Comte de Noail..., & de quelques autres dévots, qui ſe relachent en ſa faveur de leur averſion pour le beau ſexe. (20).

Mr. *Briſſard* ayant fait ſoixante mille li-

re, Bon, d'Agée, &c. expliquent à leurs éleves la théorie de ces mouvemens, dont elles ont perdu l'habitude long-tems par défaut d'exercice.

(19) Il y a beaucoup d'occaſions où ces ablutions ſont éludées, elles ſont dangereuſes dans les heures du travail (ſur tout) par l'action des liqueurs fraiches ſur celles qui ne doivent pas l'être.

(20) Cette lettre de recommandation était commune à tout l'ordre de la félicité, auquel elle a été initiée par le Duc, qui lui a appliqué les marques de l'ordre lui-même.

vres de rente à Mlle *Veſtris*, cette reſpectable fille s'eſt déterminée à lui aſſurer par reconnaiſſance une penſion de mille écus, quand il a été ruiné. (21)

Mademoiſelle *La Forêt* a troqué une très belle riviere de diamans, contre une couronne de rubis Américains, dont lui a fait préſent le Chevalier de la Tour, *Général des Galères de la Religion.* (22)

Mademoiſelle *Arnoult*, qui continue à ſe mêler de tout, a été ménacée de Ste. Pélagie pour avoir dit, que quand le baril roulerait le Chancel... aurait les jambes caſſées.

Mademoiſelle *Grandi* voulant il y a quelque temps prouver qu'elle était fidelle à ſon amant (avec qui elle avait une querelle de ménage) fit monter ſon portier, qui aſſura avec ſerment qu'il n'était entré, que ſix perſonnes ſuſpectes chez ſa Maîtreſſe dans toute la matinée.

(21) C'eſt l'opinion qu'on a du bon cœur de Mademoiſelle Veſtris, qui fait qu'on lui offre l'occaſion de faire une bonne action quand elle aura mis la derniere main à la ruine de ſon amant.

(22) Les rubis Américains ſont d'une autre eſpece que les rubis Perſans, & les Indiens, ils ſont moins durs, & moins tranſparens, (à la vérité) mais les mines en ſont intariſſables.

Mademoiſelle *Fleury Hoquart* eſt aujourd'hui entretenue par le Prince de *Naſſau* qui a cru la premiere fois qu'il a couché avec elle, qu'il allait recommencer le tour du monde. (23)

Cremille après avoir fait trois quarentaines de ſuite par précaution, eſt entrée au couvent des carmélites, où on aſſure, qu'elle a fait un enfant, à force de travailler à oublier le monde avec le directeur de cette maiſon. (24)

Le *Comte de Sabr*— vient de donner des meubles à Meſdemoiſelles *Teſtard* & l'*Huizier*, ainſi qu'à quelques autres filles moins connues qui ont vendu les leurs pour payer ſes dettes; Ce qui eſt arrivé pluſieurs fois. (25)

Il a paru bien extraordinaire à l'académie

(23) Le Prince de *Naſſau* a fait le tour du monde avec Mr.. de *Bouguinville*.

(24) Cette vieille fille s'eſt retirée du monde par dépit, s'eſt miſe au couvent par ennui, & s'y eſt fait faire un enfant par beſoin.

(25) Si Mr. le Comte ſe fache, il aura tort, car on n'a pas dit qu'il a vendu les meubles de ſa femme pendant qu'elle était à la campagne, & on aurait pu le dire parce que cela eſt vrai.

de chirurgie, que Mademoiſelle *de la Vaux* étant groſſe de huit mois, ait fait une fauſſe couche en danſant, *ſans s'en appercevoir.* (26)

Mademoiſelle *Vernier* a été forcée, de ſuſpendre ſon détail, pour une groſſeſſe, dont elle accuſe plus de vingt perſonnes (27).

(28) *Dorothée du Bar...* qui avait paſſé juſqu'ici pour être skirreuſe, vient d'être guerie radicalement *en quarante jours* avec un remede connu de toute la famille Françaiſe dont elle porte le nom. (29)

Mademoiſelle *Lany*, & Mademoiſelle *Lyonnais* ayant eſſuyé des reproches de la part

(26) Mademoiſelle de la Vaux paſſe pour faire ſes couches avec une facilité dont tous ſes amans ſe plaignent.

(27) Cette groſſeſſe heureuſement n'eſt pas plus dangereuſe, qu'une groſſeſſe qui n'aurait qu'un ſeul auteur, le ſuperflu va aux cheveux & aux oreilles.

(28) *Dorothée du Bar---* a été la Maitreſſe du Comte de ce nom conjointement avec Mademoiſelle de L'ange; il s'en arrangea en 1766 avec Mr. de Bintem, après l'avoir engagée pluſieurs fois pour un temps fixe à tant par mois.

(29) On aſſure que cette belle fille vendue pluſieurs fois, n'eſt reſtée à perſonne, par rapport à un défaut qui l'a toujours fait revenir à ſon premier maître.

des directeurs pour leurs trop fréquentes indispositions, se sont retirées chez *Nicolet* avec Mademoiselle *Caron*. Les actrices de ce théâtre ayant le privilege *d'être malades toute l'année.*

Mademoiselle *Contat* accusée par le Sr. *Barois* d'avoir des ardeurs utérines implacables, a été guerie radicalement par le frere quêteur des carmes, qui s'est servi du secret de sa communauté pour cette cure merveilleuse. (30)

Mademoiselle *Bon*, Mlles *Bonscarrelle*, *de Lorme*, & quelques autres *vieux grenadiers de l'Opéra*, ont embrassé l'état de Madame *Gourdan*, quand elles ont vu l'impossibilité de continuer le leur.

Mesdemoiselles de *St. Julien*, *St. Firmin*, *de Fresnay*, *Beaupré*, *Beauvoisin*, &c. n'ayant pu obtenir d'être en pied cette année, se sont mises à la suite de la légion de Madame *Gourdan*, où on assure qu'elles font

(30) Mademoiselle Contat est sœur d'un archer de robe courte, & depuis quinze ans donne à tous ses amis des gentillesses, qu'elle rejette sur l'excès de son amour; on appelle ces petits cadeaux les chaleurs de Mademoiselle Contat.

des prodiges de valeur, en attendant qu'elles aient de l'emploi. (31)

Mesdemoiselles le *Doux* & *Sarron* chassées il y a quatre ans de l'Opéra, pour des verités qu'elles s'adresserent amicalement dans les Coulisses ; viennent d'être bannies de *Paris*, pour avois mis à la mode un goût fantasque dont toutes leurs amies ont le secret. (32)

On a découvert que Mademoiselle *Montensier* qui feignait de n'être que directrice de troupe, s'entendait avec Mesdames *Montigny*, *Gourdan*, &c. pour faire la commission dans les provinces. (33)

(31) La légion de Made Gourd —— est composée des cœurs de l'Opéra, des figurantes, des danseuses de la comédie, des filles mal entretenues, de celles qui entrent au service, & de quelques *femmes dépravées*, qui sont toujours les plus laides, & les plus malhonnêtes, on en appelle à Mad. la marquise Do——i.

(32) Ces deux mégeres s'appellerent respectivement, *voleuses*, *catins*, *coquines*, &c. &c. &c. se reprocherent leurs goûts, leurs premiers pas dans le monde, *leur genre de débauche*, après quoi elles finirent par des soufflets, & des égratignures qui rendirent la scene très-sanglante, *& très-sale.*

(33) Mademoiselle Montensier ne fait pas des petits marchés ; mais elle est traitable pour les négociations, qui en valent la peine.

Le délicat Molé & la tendre Madame *Previ*.... ſont condamnés par les médecins, à mourir ſympatiquement des ſuites d'un amour, qui leur eſt tombé ſur la poitrine.

Mademoiſelle *St. Fal* dont on trouve la figure préciſement découpée pour les roles d'horreur, fait des progrès ſi étonnans dans ce genre, qu'elle fait fremir tous les Spectateurs, dès qu'elle parait au théâtre.

Madame *Favard*, qui a illuſtré le maréchal *de Saxe* autant que *Fontenoy*, eſt réduite aujourd'hui à la triſte reſſource de s'amuſer avec de l'eſprit ; on aſſure qu'elle n'a jamais été pouſſée à bout par le plaiſir, & qu'elle a encore toutes les prétentions de la fée Urgelle, quoiqu'elle n'ait ſon ſecret qu'au théâtre. (34)

Mademoiſelle *du Freſne* paſſe pour avoir une belle ame, & un corps très vaſte, ſa Sœur paſſe pour une machine, dont les proportions ſont toutes différentes.

Mademoiſelle *de St. Martin* (35) a trou-

(34) L'Abbé de Voiſenon eſt aujourd'hui le faiſeur d'épigrammes de Made Favard ; il lui fait regretter, malgré ſon eſprit, les bruſqueries du Maréchal de Saxe, dont elle ne retrouve pas les bons mots.

(35) Mademoiſelle de St. Martin, ayant vu que Mr.

vé Mr. de *Bintem* ſi dégoûtant, qu'elle a été obligée de le prendre avec des pincettes qui malheureuſement ſe ſont trouvées rouges.

Mademoiſelle *Allard* ayant eu de groſſes paroles avec Mlle *Pélin ſa rivale pour la danſe*, a imaginé dans un ballet bouffon de lui détacher quelques coups de pied aſſez adroitement pour ne pas être vue par le public; Pélin n'ayant pas eu l'addreſſe de les lui rendre, a ripoſté d'une croquignole à point fermé, qui a indigné tous les ſpectateurs: *Trial*, *le Breton*, & *Joliveau* qui ſont juges nés de l'Opéra, ont condamné les deux amazones à faire le ſervice de tout le tribunal, l'une pendant ſix mois, l'autre pendant un an. (36)

Le Prince de Soubiſe qui avait dérangé l'adminiſtration de l'Hôpital par ſon en-

de Bintem lui manquait de reſpect dans un tête à tête, ſaiſit ſon offrande avec des pincettes rouges, & le mit en état d'obtenir les invalides de l'Opéra par cette bleſſure.

(36) Il y a quelque temps que cette querelle s'eſt paſſée, le jugement eſt un modele d'arrêt pour les directeurs, ſi jamais ils ſe trouvent dans le cas de prononcer ſur pareille affaire.

treprife des fiacres, commence à rétablir ſes affaires depuis qu'il eſt intendant des menus de Mademoiſelle *Guimard.* (37)

Le Prince de Cont... ayant vu que l'Opéra le trompait, & que ſes penſionnaires lui étaient toutes infidelles; en a fait rayer douze de l'état de ſa dépenſe: au moyen de cet arrangement, le Sieur *Guerin* chargé de ſon caſuel, pourvoira extraordinairement aux beſoins de ce Prince, qui s'eſt reſtraint à Mademoiſelle *Pélin*, & à deux figurantes (38).

Le Comte de *P.... Ki* dégoûté de *Paris* par la malpropreté de Mlle *du thé* eſt parti de cette ville au ſortir d'un bain parfumé que la frayeur lui a fait prendre, en ſe précipi-

(37) Le Prince de *Soubiſe* a été en même temps Chevalier d'Honneur de la Marquiſe de l'Hopital, entreteneur de la fille du directeur des fiacres & intendant de Mademoiſelle Guimard par ſemeſtre avec le Sr. la Borde valet de Chambre du Roi.

(38) Le Prince a eu effectivement la magnificence d'avoir douze penſionnaires à l'Opéra, ce qui l'avait décidé à renoncer à *ſa muſique, & à ſes grands ſoupers* pour ſoutenir cette dépenſe; dont il s'eſt enfin ſoulagé comme de tout le reſte.

cipitant dans la garderobe de cette belle fille, *maîtreſſe du Duc de Durf — qui les a ſur-pris couchés enſemble :* Le Duc a aſſuré avoir trouvé ſon rival à la nage dans les débris d'une chaiſe percée *qui n'avait pas été vuidée de quinze jours* ; pour comble de diſgrace, le lieutenant de police qui n'aime point les odeurs lui a enjoint par lettre de Cachet d'aller s'eſſuyer, & prendre l'air hors du Royaume. (39)

L'uſage permet aujourd'hui à nos filles de ſpectacle, d'avoir *trois amans en titre*, ſans compter, celui qui les ruine ; ſi elles en ont plus, on les regarde avec mépris comme Meſdemoiſelles *Godeau*, *Belfevre*, *Beze* & autres détaillantes ; ſi elles en ont moins on les ſoupçonne ou d'une conformation défec-

(39) Il a été effectivement exilé de Paris, non pas pour s'être baigné chez Mademoiſelle du Thé, mais pour avoir aidé *au fils d'un Duc* à gagner 14000 livres à un homme *qu'ils ont battu* parce qu'il ne voulait pas en perdre d'avantage ; *pour l'avoir* fait mettre enſuite en priſon ſur des faux expoſés au gouvernement ; mais par un bonheur inouï, la priſon, où était cet homme était *le fort l'évêque*, & il en a fait ſortir la vérité ; s'il eut été à la Baſtille ſon ſort était décidé, ſans retour.

heuſe comme Mademoiſelle le *Doux*, (40) ou d'être ſottes comme Mademoiſelle la *Chanterie*; quand on ne leur impute pas l'hypocriſie de Mademoiſelle *Durancy*, qui aime mieux ſe ſervir de ſon laquais, & ſauver les apparences, que d'avoir une affaire de cœur. (41)

Nouvelles Enigmatiques.

IL y a dans la ſociété à *Paris*, un homme qui a gagné ſes culottes, une maiſon meublée, un caroſſe, *un nom*, & dix mille Louis en une ſoirée: cet heureux mortel s'intitule aujourd'hui *Marquis*, & jouit de 50 mille livres de rente. (42)

(40) Le nom de guerre de Mademoiſelle le *Doux*, eſt *la fraize*; terme de boucherie qui ſignifie un ventre de veau; l'idée n'eſt pas ragoutante.

(41) On permet à une fille un entreteneur, un bon ami, & un troiſieme amant domeſtique, qui s'appelle un greluchon, quand elles vont au delà on eſt en droit de faire les comparaiſons humiliantes qui ſont dans cet article.

(42) Mr. de Perſea... & le Marquis dont on parle, ont tant de rapport entr'eux, que le public eſt maître du jugement qu'il doit porter.

Le gouvernement vient de chaſſer de Paris le fils d'un cocher Italien connu ſous le nom de comte qui a joué le role de *colonel* au ſervice du Pape, d'eſpion au ſervice de la police, & de merc..... pour la commodité de ſes amis. (43)

Il y a eu une querelle entre un chevalier de St. Louis qui a acheté ſa croix, & un colonel qui s'arrache la barbe, qui ſe ſont fait publiquement des reproches ſi extraordinaires qu'ils ont étonné tout le monde; (44) la ſcene a fini par des épithetes de caractere que les connaiſſeurs ont trouvé très-bien appliquées.

L'ambaſſadeur d'un grand empire, qui s'était chargé des détails domeſtiques d'un miniſtre de république, vient de retrancher cet article de ſes dépenſes. (45)

(43) Cet homme à ce qu'on apprend (à la honte de la nation) n'a été que ménacé, & eſt encore à Paris où il eſt Banquier de Pharaon, moyennant une rétribution que ſes protecteurs rendent arbitraire.

(44) Comme les Colonels qui s'arrachent la barbe ne ſont pas rares ainſi que les Chevaliers de St. Louis qui ont acheté leurs croix, cette nouvelle ſerait fort difficile à éclairer, ſi Mr. le Comte de War... & Mr. de la Sa.... n, n'avaient pas eu une affaire de jeu, qui eſt arrangée par les voies de la douceur.

(45) Le ſeul ambaſſadeur d'empire qu'il y ait à Paris,

Il y a à la cour de *France* une Marquise qui à force d'avoir perdu de l'argent, & de l'honneur, pour payer ſes dettes, a été obligée de demander une place pour exiſter ſans ſon honneur qui lui eſt devenu inutile aujourd'hui avec ſes créanciers, qui n'en veulent plus. (46)

Nous avons un Duc portant un des plus grands noms de *France*, dont le pere eſt mort au lit d'honneur, qui quoique né avec quatre cents mille livres de rente, & mari d'une femme qui a été quinze ans dans la plus grande faveur, à toujours été évité par tout le monde : ce Duc porte habituellement *vingt petites boucles à ſa perruque* ; certaines gens diſent qu'il voit beaucoup de filles, d'autres diſent préciſément le contraire. (47)

Il paſſe pour conſtant qu'après un prélu-

eſt celui de Vienne* la ſeule ambaſſadrice de république eſt celle de.....

(46) C'eſt à force d'avoir hypotéqué ſon honneur que cette Marquiſe, qui eſt cependant *dame d'honneur par charge* s'eſt vu réduite à ne pouvoir tirer parti du peu qui lui en reſte.

(47) Ce Duc donne la comédie *gratis* & fait rire tout le monde à ſes dépens dans ſa petite maiſon rue de Clichy.

de de dix mois, un jeune Prince d'une des plus grandes maiſons de *l'Europe*, eſt entré en conjonction avec la princeſſe ſa femme dans le ſigne du belier; cet augure ſerait effrayant ſi le ſang de Céſar pouvait être ſoupçonné. (48)

Le Marquis de *Né... D... L.* officier des mouſquetaires gris, a obtenu un congé de trois mois pour aller relever une abbeſſe de ſes voiſines de ſon vœu de chaſteté; il y a à *Paris* un maréchal de *France* du nom de l'abbeſſe, & en Champagne une ville qui porte le nom de ſon abbaye. (49)

Un de nos plus jolis ducs qui vient de ſe laiſſer *empaumer* pour le mariage, a fait une ablution générale de ſa perſonne entre les mains de l'*Archevêque* de *Paris*; ce prélat ayant verſé l'eau ſur un braſier, a chanté le *Veni Créator* pour purifier le ſang de cette maiſon auſſi contagieux pour les hommes *que pour les femmes.* (50)

(48) L'auteur eſt un aſtrologue relaché qui ne croit pas aux influences ſur les cœurs vertueux.
Quand à la cérémonie que le Prince a conſommée il eſt d'avis, *qu'il vaut mieux tard que jamais.*

(49) Madame l'abbeſſe de Fines eſt trop reſpectable pour qu'on puiſſe avoir des ſoupçons ſur elle.

(50) Ce Duc eſt ambré... a des chevaux anglais, des

Il y a à *Paris un petit marquis de cinq pieds moins un pouce*, qui ſe promene aux Tuilleries tous les ſoirs dans les endroits ſuſpects, mais qui en revanche ſe montre en Public avec des filles, qui dit du mal de tout le monde mais qui ne ſe fache point qu'on en diſe de lui (même en face) qui a tué des gens qu'il n'avait jamais vu (51) mais qui laiſſe vivre ceux qui ont voulu l'aſſommer, ce Marquis eſt montré au doigt par tout où il va, mais cependant il voit tout le monde; ſi l'on demande pourquoi? c'eſt parce qu'il a *cinquante mille écus de rente, une bonne table, beaucoup d'effronterie, & un peu d'eſprit.* (52)

broderies du dernier goût, des laquais de ſix pieds, un très-grand nom & une très-petite fortune.

(51) Le Marquis de *Sabran* que le Marquis de *cinq* pieds moins un pouce diſait avoir tué, était effectivement mort d'une fluxion de poitrine le même jour mais ils ne s'étaient jamais vu.

(52) Le Marquis de cinq pieds moins un pouce a fait les éloges de Henry, & de Charles, a été logé à l'abbaye pendant un mois, a été jugé en dernier reſſort *par Made Bontems, quand il fut arrêté dans les tuilleries en état indécent;* a été enfermé pendant deux ans pour n'avoir pas tué Mr. le Comte de Sabr. & l'avoir dit-

Une femme du premier rang qui a résisté à son maître pendant long-temps, vient de se jeter à la tête d'un abbé de mauvaise compagnie & de mauvaise santé, qui l'en a déjà fait repentir. (53)

On a publié un monitoire pour savoir ce qu'étaient devenus le sceptre, & la main de justice d'un des plus grands Rois de *l'Europe:* après des perquisitions très-longues ils se sont trouvés sur la toilette d'une jolie femme appellée comtesse, qui s'en sert pour amuser son chat. (54)

On a frappé une médaille sur laquelle on voit un homme de robe, monté sur une échelle pour atteindre à un clou, où il attache une corde; autour de cet emblême est l'ex-

Le même homme a perdu deux de ses laquais, qui sont sortis de sa maison pour entrer à bicêtre; il a refusé de se battre —— &c. &c. &c. Si son nom n'était pas *une injure* on pourrait le lui dire, mais on se tait par égard pour les lecteurs.

(53) Si cela n'est pas vrai, l'abbé qui s'en est vanté est un grand scélérat.

(54) Il vaudrait mieux que cela fût à la lettre, que de voir passer le pouvoir entre les mains d'un homme dont le cœur annonce ce que l'on doit craindre de son esprit.

ergue *nobis hæc aſcenſio grata.* Le revers eſt la *France* à genoux aux pieds d'un prince environné de ſerpens, de viperes, & autres animaux vénimeux qui ſe lancent ſur elle pour la déchirer. (55)

Une très-groſſe ducheſſe, qui fait une énorme conſommation en bonnes fortunes, s'étant trouvée tête-à tête avec un joli petit Duc (56) dont elle a attaqué trop vivement la pudeur, ce vertueux jeune homme en a porté ſes plaintes à ſon pere, qui ſur le champ en a inſtruit le *procureur général*, & l'a forcé de pourſuivre au nom du Roi: (57) les femmes des pairs doivent s'aſſembler à cette occaſion dans le courant du mois pro-

(55) Plut à dieu! faſſe le ciel! ſont de belles expreſſions; on eſpere que le chanc —— les entendra.

(56) On croit que c'eſt Mr. le Duc de *Gevr.* Gel —— à été violé par Madame la Ducheſſe de la —— *V* —— Mademoiſelle D. M. par Madame la Ducheſſe de *Vil.*, Meſdames de, de, de, de, *&c.* violeraient les gardes ſuiſſes s'ils étoient déſarmés.

(57) On ne connait guere que Made. la Ducheſſe de *Maz* —— qui viole de cette force, & les ſeuls Dues de Gevres ou de St. Megrin qui aient des peres dévots; on ne ſait ſur lequel des deux placer des ſoupçons mais cela paraît regarder plus particulierement le Duc de Gevres par *rapport à ſes charmes.*

prochain pour instruire cette grande affaire, qui n'inquiete pas la coupable par la confiance qu'elle a dans ses juges qui lui ont presque toutes donné l'exemple.

Un de nos philosophes hermétiques, qui fait des *paris* & de la porcelaine, a proposé à un faiseur d'éloges, qui est, son ami de cœur *depuis quatre ans*, l'essai d'un vase de sa manufacture, qu'il soutient être à l'épreuve de la figure la plus ridicule; il a voulu gager deux cents louis contre le pendant du tableau qui a occasionné *leur querelle*, & *leur détention*; mais le faiseur d'éloges, que l'on a accoutumé à croire toutes les possibilités dans ce genre, est convenu de ce qu'a avancé le philosophe, & n'a voulu exposer ni son tableau ni sa figure qui sont tous les deux impayables. (58)

On a vu des magistrats, deux ans après un jugement revêtu de toutes ses formes, prononcer sur la même affaire précisément le contraire de ce qu'ils avaient prononcé d'abord, sans que ce fût une affaire de droit;

(58) Il y a long-temps que cette offre a été faite *au M. de Vi...* par un philosophe qui effectivement fait de la porcelaine; si on la donne comme nouvelle c'est la faute des correspondans de l'éditeur de ces nouvelles.

(59) Il étoit queſtion d'un aſſaſſinat preſque prouvé, pour lequel le criminel a été empriſonné quatre ans; aucune preuve n'a détruit les inductions contre lui, que cent mille livres de rente, & ſes alliances: le coupable a écraſé avec ces grands moyens un malheureux gentilhomme ſans bien, qui a été enfermé à perpétuité à l'époque de ſa ruine.

Un de nos généraux qui s'eſt battu il y a trente ans avec Mr. de Mailleb... pour une fille, vient de refuſer de mettre l'épée à la main avec le comte d'Hu... pour un démenti. (60)

On apprend qu'il eſt un Royaume en Europe dans lequel il eſt permis à tous les débiteurs, de faire banqueroute à leurs créanciers, à l'exemple du Souverain. (61)

(59) Le malheureux la Mongérie périra dans les cachots ſans doute, parce qu'il n'a pas cent mille livres de rente pour ſe défendre.

(60) Cela n'eſt pas ſurprenant, ce général n'étoit alors qu'un très-mince officier, mais la grande charge que lui a acheté ſon beau-frere.... la grande fortune dont il vient d'hériter par ſa femme... le cordon bleu, dont il eſt revêtu,..... les jolis petits enfans qu'il a fait faire... (ſans les cauſes ſecretes) ſont des moyens capables de temperer la bile la plus échaufée.

(61) Le miniſtre qui dirige ce Royaume croit que ſon

Il y a un homme en France qui eſt *un peu* fou, *très* fripon, *horriblement* faux, ſcélérat *ſans bornes*, noir & perfide *à toute outrance*, qui joue un *grand rôle*, & paſſe pour un génie *très-éclairé:* On demande quel il eſt? & ce qui doit lui arriver, s'il échoue dans ſes projets? (62)

Une groſſe Marquiſe, Hydropique imaginaire depuis dix ans, vient d'être guerie de cette idée, par les ſoins d'un Membre du Parlement de Bordeaux, qui lui a fait dodze cents ponctions en ſix mois de temps qu'elle a paſſé chez ſa fille, mariée avec un autre Membre du Parlement de cette même ville. (63)

Il y a actuellement en France un camé-

ſalut eſt dans la culebute générale de tous les ordres de l'état, on deſire qu'il continue actuellement pour faire ſentir enfin aux malheureux qu'il opprime *qu'ils ſont hommes*, & que leurs fers peuvent ſervir *à leurs tyrans*. S'ils ont le courage de *les enchainer*.

(62) On croit que c'eſt le chance ——— & que s'il échoue il ſera pendu.

(63) Cette Marquiſe eſt connue *de tout Paris* ſous le nom de *la belle veuve*.

On ne connait que l'ancienne bonne amie du Maréchal Diſenghien, qui ſe croye *hydropique*, qui ait une fille

léon portant ſimarre, & longue perruque, qui change de couleur à chaque impreſſion qu'il reçoit, *noir*, *blanc*, *ſanguinolent*, ou *pâle*, ſa figure s'altere à tous les inſtans: on aſſure qu'au lieu de manger les mouches, il s'en ſert pour avoir le ſang dont il ſe nourrit. (64)

On a averti le public, par des affiches répandues dans le monde, qu'avant trois mois on verrait *le patron de tous les gibets du royaume accroché a celui de Montfaucon*, *le grand guichetier de la couronne enfermé au château royal de Bicêtre*, *un Maréchal de France fuſillé ſous les murs de ſon pavillon*, & *que certain aiguillon empoiſonné*, *tuerait l'animal qui le porte*, *enragé de n'avoir pû s'en ſervir contre un innocent*: Le Chanc.... ayant fait promettre mille louis à qui lui découvrirait l'auteur du placard? le lendemain a trouvé

mariée *à Bordeaux*, & qui ait eu des affaires *avec tout Paris*.

(64) Ce caméléon eſt beaucoup plus cruel que le caméléon naturel, il s'eſt accroché aux branches ainſi que le fait cet animal curieux, que les naturaliſtes diſent s'établir ſolidement ſur la moindre branche avec ſa queue.

une lettre dans ſa poche qui lui promet cent mille écus s'il le découvre. (65)

Un Marquis de création moderne vient de refuſer à ſon ordinaire de mettre l'épée à la main; ſous le prétexte dont il s'eſt ſervi déjà pluſieurs fois que ſi on lui prouvait *cinquante mille écus de rente & beaucoup d'amour pour la vie* il ſe battrait; mais ce brave gentilhomme a été aſſez malheureux juſqu'ici dans ſes affaires d'honneur, pour ne trouver qu'une ſeule fois l'égalité, & il fut trahi par ſon valet de chambre qui alla lui chercher un garde; *on a eu la méchanceté dans le monde de dire que c'était par ſes ordres.* (66)

Quelques femmes du premier rang ayant parlé de Madame *du Bar*..... de maniere à lui prouver qu'elles n'étaient pas ſes amies; elle a chargé quelqu'un de leur apprendre qu'elle le ſavait, & qu'elles les priait de s'aller.... faire.... comme elle.... ce compliment grenadier a paru ſi plaiſant aux perſonnes intéreſſées, qu'elles ſe ſont réconciliées, ſans explication, & ne veulent plus ſe con-

(65) Si les donneurs d'avis tiennent parole on fera frapper une médaille en mémoire de leur prophétie.

(66) C'eſt le Marquis de Ville.....

duire, que par les conſeils de la comteſſe. (67)

Une femme qui a les dents auſſi noires que les cheveux de ſon pere ſont blancs, & qui n'excepte que ſon mari du nombre des gens, qui ſont bien avec elle, ayant emprunté cent Louis au jeu d'un homme qui avait des prétentions depuis long-temps, & le voyant fort empreſſé à lui manquer de reſpect; lui demanda nonchalamment, & à voix perdue *ce qu'il voulait, ce qu'il prétendait faire*? un ſilence inſolent annonçant les intentions du préteur, par ſes geſtes, la comteſſe prononça à demi *les mots d'honneur & de vertu:* après quoi reprochant à ſon raviſſeur le peu de délicateſſe de ſon ame, elle ajouta en rougiſſant je vois bien ou vous en voulez venir? vous voulez m'humilier, & *me donner ma quittance*, (68) Non raſſurez vous Madame lui répliqua l'uſurier; je vous eſtime trop pour en agir ainſi, *il ne ſera queſtion que des intérêts.* (69)

(67) On ne les nomme pas.

(68) Si on voulait faire une perquiſition bien exacte dans la rue montmartre, on trouverait cette Comteſſe chez ſon Pere; mais il eſt inutile de la faire connaître

(69) Pardonnez le moi Madame la Comteſſe, &. con-

La belle veuve a pris le parti de la philoſophie dans ſa petite maiſon des Boulevards, comme ſon démonſtrateur en chef n'argumente pas aſſez pour l'exercice de ſa mémoire, elle a pris pour répétiteurs le Marquis de *Roche... ch...* & le Chevalier de *Coi...* qui ne la dédomagent point de la perte du comte de *Scb...* ce dernier lui ayant pouſſé des argumens bien plus profonds & bien mieux prouvés, que tous les prétendus, maîtres qui l'environnent aujourd'hui. (70)

Une jeune, & jolie femme qui avait épouſé un mari dans la finance, dont la figure ignoble, & les goûts crapuleux l'ont dégoûtée, après en avoir été ſéparée trois ans, *pour ne pas être expoſée à des careſſes impies*, vient d'accoucher heureuſement d'un fils qu'elle n'aurait jamais eu l'occaſion de faire, ſi elle lui fut reſtée fidelle. (71)

venez que ſi je vous trahis vous le méritez bien! il y a un an que je vous le dois.

(70) Cette aimable Philoſophe ſe diſtrait de ſes occupations ſérieuſes par la muſique, & l'éducation d'un ſerin.

(71) Son mari porte le même nom que le premier médecin du Roi & eſt auſſi laid que Mr. de Sen... fermier général.

On ſoupçonne que le ſieur Antoine n'a pas tué la hyenne depuis qu'il paraît un monſtre à la cour, dont l'eſpece a toujours été inconnue juſqu'ici; c'eſt un animal carnacier qui tient de la nature *du tigre*, *du ſinge*, & *de l'ours* dont il approche le plus par la figure; cruel, adroit, vindicatif, & opiniâtre, il n'entreprend rien qu'il n'en vienne à bout; Il ſe lance ſur ſa proie comme le crocodille en l'engloutiſſant tout d'un coup, & porte une criniere friſée comme celle du lion: L'œil noir, & hardi de cet animal féroce, annonce ſon courage, & ſa cruauté. (72)

On aſſure qu'il y a dans la finance une femme qui n'a jamais vu le ſoleil, qui a eu en bonne fortune tous les agréables, & les porte-faix de *Paris*, qui eſt fort petite de taille, & fort vaſte dans ſes proportions; on la dit pleine d'eſprit, de blanc, & de rouge, grande muſicienne, & aſſez généreuſe pour retenir ſes amans par des bienfaits. (73)

(72) Cet animal s'appelle un Maup.....

(73) Made Briffard ne ſort jamais que la nuit, mais comme elle n'eſt pas en état de payer ſes amans, on ne croit pas que cela la regarde.

La femme d'un Maréchal de *France* (qui se croit) poulmonique, trouvant un mari de cette espece trop délicat pour une dévote, s'est fait un cas de conscience de le ménager, & s'est condamnée généreusement aux caresses grossieres de son maître d'hôtel, qui serait encore laquais s'il n'avait pas été robuste. (74)

On a présenté pour la seconde fois à la cour, une comtesse qui a vécu quinze ans à Versailles sans espérance de jamais aller plus loin que le grand-commun (75) *où s'était faite sa premiere présentation* ; elle n'avoit alors que le droit (en sa qualité de femme du premier valet de chambre du Roi) de manger avec les officiers de la bouche, & les chefs de cuisine de toute la famille royale, qu'elle a abandonné pour se rapprocher de leurs maîtres.

(74) Cette bonne femme se partage entre la messe, son directeur, & son maître d'hôtel ; son mari s'est mis *à l'orge* depuis qu'il est Maréchal de France.

(75) Le grand-commun est un batiment destiné à loger les gens de service du chateau, toutes les tables de gentilshommes servans, valets de chambre, &c. sont au grand commun : Madame Bontems devenue comtesse, académicienne, &c. a sauté du grand-commun au château.

Il parait depuis deux mois au nord de cette ville, une comette fort extraordinaire, l'abbé Meſſier aſſure qu'elle annonce quelque événement conſidérable; elle repréſente une perruque enflammée, au-deſſus d'un ſillon abſolument noir, ſelon les prophetes de l'obſervatoire; c'eſt un homme de robe qui doit être brûlé avant peu.

Le Sieur Louis qui entreprend les démonſtrations les plus difficiles, vient de prouver à l'académie de chirurgie, qu'une fille de dix-huit ans qui coucherait tous les jours avec un jeune homme du même âge, peut devenir groſſe naturellement; il appuie ce raiſonnement par l'exemple d'un frere, & d'une ſœur qui ſe ſont oubliés *après une jouiſſance paiſible de deux ans.* (76)

On avait débité que le ſecret de la propagation, était perdu dans la maiſon d'un prince (77) *qui s'eſt détaché de ce monde par lambeaux*; mais à force de faire des recherches, & des eſſais, la fille de ce prince qui

(76) On croit que cela regarde les amours de Mr. de Wand.,... &c.

(77) Ce prince eſt mort ſous le biſtouri avec lequel il a eu pluſieurs affaires très-vives.

eſt mariée à ſon oncle, vient de retrouver ce ſecret pour la ſeconde fois, en badinant avec le comte de Galard. (78)

Un homme de qualité qui a fait légitime ſa femme le piſtolet à la main, vient de forcer ſon beaupere à faire ſon teſtament par la même voie. (79)

On compte à *Paris* cent cinquante femmes connues ſous le nom de Comteſſes, & de Marquiſes, à qui Madame *Gourdan* aſſure avoir refuſé ſa porte pluſieurs fois. (80)

On apprend qu'un capitaine de la légion de Corſe qui a été bien avec la plus grande partie des femmes de *Paris* eſt au nombre des douze infortunés, que les corſes ont envoyé au pape *pour la décoration de ſa chapelle.*

(78) Cette jeune princeſſe aurait eu grand tort de laiſſer éteindre un auſſi grand nom que celui de ſon mari, & conſumer *une auſſi jolie jouiſſance qu'elle* inutilement.

(79) On croira peut-être que c'eſt le mari de Mademoiſelle de Valroc..... parce qu'il a fait la moitié de ce que l'on dit.

(80) Madame la Marquiſe de Ximen... n'eſt pas du nombre ayant toujours été dans la plus intime liaiſon avec Madame Gourdan qu'elle appelle ſa mere.

Une bonne vieille veuve, qui s'était mariée par régime de santé avec un comte Breton, a été forcée après avoir vendu sa vaisselle, & ses diamans, *pour payer les dettes du comte* de recourir à son laquais pour la délivrer de ses désirs. (81)

Une de nos Ducheſſes *très féconde*, *très qualifiée*, & *très vertueuſe*, vient de vendre ſes girandoles, pour empêcher ſon mari, qui avait perdu beaucoup d'argent au jeu, d'avoir les oreilles coupées (82).

La moitié de *Paris* regarde comme une meſſaline une vieille Ducheſſe, que l'autre moitié de cette ville regarde comme une ſainte. (83)

Il y a un quai à *Paris* qui n'a pas plus de vingt-cinq maiſons, parmi, leſquelles on compte au moins, *quinze*, *à vingt niches de*

(81) Cette pauvre comteſſe n'a pris le parti du ſacrement, que quand elle a eu épuiſé toutes ſes autres voies; ſi on a connu Made la Comteſſe de Maug..... c'eſt ſa meilleure amie.

(82) Ce trait s'eſt renouvellé deux fois par la même femme, qui a fait promettre à ſon mari de ne plus jouer, & lui a conſervé les deux plus belles oreilles qu'il y ait dans toute la Pairie.

(83) Made de Chaul.... a deux réputations toutes différentes, l'une à la cour l'autre dans ſa paroiſſe.

guébres (84) dont la réputation n'eſt plus à faire. (85).

On compte dans la ſociété trois jeunes ducheſſes, ſi ſages, & ſi reſervées, que quand elles ſeroient auſſi laides, que Madame la Ducheſſe *d'Olo*... elles ne pouraient pas être plus reſpectables. (86)

La vieille femme qui donne des culotes de velours à tous ſes protégés le jour des étrennes, ayant arrêté le mémoire du tailleur qui la fournit, a trouvé qu'il s'était uſé à ſon ſervice, près de quatre cents culottes de velours pendant deux ans (87).

On connaît un membre femelle du corps diplomatique, qui avec douze mille livres de penſion, paye un loyer de mille écus, nourit dix chevaux, & dix domeſtiques,

(84) Les anciens guebres avaient beaucoup de vénération pour le feu, les nouveaux en ont beaucoup de crainte.

(85) On croit que c'eſt celui des théatins.

(86) *Made de Man. Made de Lavall....*, Made de chat... la j... ſont très-eſtimées, mais.... *il en eſt encore trois que l'on pourait nommer.*

(87) Ce ſont les Bancs de l'école de Made Geoffrin, qui uſent ſi vite les culottes qu'elle donne.

donne à diner régulierement tous les jours, un grand ſouper par ſemaine, &c. &c. cette excellence ſoutient la dignité de ſon caractere avec beaucoup d'ordre quoique toute ſa maiſon ſoit *à la merci*, & ouverte à tout le monde. (88)

Une Comteſſe maritime, qui demeure à l'arſenal, après avoit fait baiſſer le pavillon à toutes les nations du monde, à enfin échoué ſur un banc de ſable, où elle fait eau de tous côtés. (89)

Une groſſe..... devenue Comteſſe en France a tellement pris nos uſages, qu'elle paſſe régulierement trois heures par jour à ſa toilette, un quart d'heure à table, ſix heures en caroſſe, & le reſte de ſon temps au lit, ou ſur ſa bergere à faire des heureux, & des nœuds (90).

(88) Elle eſt aſſez œconome pour faire toute ſa dépenſe avec 12000 livres de penſion.

(89) Un marin prétend qu'un tampon bien juſte ſuffit à la comteſſe, pour la remettre à flot: la difficulté eſt de le trouver.

Elle a trop d'eſprit pour ne pas ſe tirer de ce mauvais pas: ſi elle en enviſage le danger *il eſt encore temps.*

(90) Made la Comteſſe de, ... fait à peu près la même choſe, & elle eſt.....

La dignité de préſidente cuite au four, qu'avait feüe Madame la préſidente d'Aligre vient d'être accordée à une préſidente de la rue Saint Louis, qui a été obligée de faire ſes preuves avant que d'être reçue; ſes titres ont été dépoſés à Saint Côme avec l'acte de ſa réception & le certificat du Sieur Nicolet (91).

On a vu en France un apprentif, Seigneur le lendemain qu'il n'a plus été obligé de s'habiller lui-même, pouſſer le rafinement juſqu'à prendre des valets *de taille*, & *de couleur uniforme* s'il n'avait pas eu le temps de devenir colonel, on aſſure qu'il aurait été obligé de ſe faire laquais, ou ſoldat à la fin de la maſcarade, *que l'on ne croit pas éloignée.* (92).

Tout *Paris* eſt plongé dans la terreur, par la découverte, que l'on a faite des amours d'un ſphinx, qui s'eſt approprié une Marquiſe, dont le Public jouiſſait depuis quin-

(91) Il n'y a de préſidente cuite au four dans la rue St. Louis, que la voiſine de l'hôtel d'Ecquevilly.

(92) Cet aprentif ſeigneur eſt un vicomte qui n'était pas gentilhomme il y a deux ans, il a l'attention délicate de ſe faire ſervir par des domeſtiques, qui ſoient tous blonds *comme la comteſſe ſa tante.*

ze ans ; on attend dans peu de mois un petit monſtre, de cette union, dont le Marquis *Dasf.*... eſt très mécontent. (93)

Il y a dans la magiſtrature du ſecond ordre deux hommes connus pour ne condamner à mort que les malheureux, qui n'ont pas de quoi leur payer le droit de vivre. (94)

Le Licurgue de la France ayant beſoin d'un homme à toutes mains pour rédiger ſes projets, & traduire ſes volontés, s'eſt fait préſenter les regiſtres du greffe criminel, pour choiſir parmi les fourbes que leur adreſſe a ſauvé, un ſecrétaire en état de le ſeconder : Son habileté l'a fait tomber ſur le ſophiſte le plus impudent qui ait jamais exiſté après lui ; c'eſt le *Chance*.... qui deſſine ſes plans, & cet homme de bien qui les enlumine. (95)

La France vient de perdre un homme de la

(93) Le Chanc —— ſera pere de ce petit monſtre dont doit accoucher la Marquiſe Dasf..,..

(94) Le Pr. du Roi & le lieutenant criminel d'une des plus grandes villes du monde.

(95) On ſoupçonne que ce fourbe s'appelle *Moreau*.

la plus grande qualité, qui après avoir été détrouſſé par des voleurs ſans pouvoir ſe faire rendre juſtice, s'eſt décidé à renoncer au cordon bleu, à la pairie, & à l'opéra de Paris, pour pouvoir ſe plaindre en liberté & apprendre aux François qu'il ſait (96) *penſer* ſans jouer ſur le mot. (97)

(96) La perſonne dont on parle ayant eu occaſion, il y a quelques années, de paſſer en Angleterre, & étant retournée à Verſailles, répondit au Roi qui lui demandait ce qu'il avait fait à Londres? —— *qu'il y avoit appris à penſer. Oui des chevaux* ajouta le Roi: ce même homme prend aujourd'hui la peine de penſer pour tout le monde.

(97) Cet homme de qualité a laiſſé un tiers de ſa fortune entre les mains de quelques maltôtiers, qui ſe l'arrachent, pendant qu'il crie au voleur à cent lieues de l'endroit où il a été pillé.

******
****
***
**
*

NOUVELLES TRANSPARENTES.

MADEMOISELLE *Durancy* dépitée de voir ſon laboratoire peu fréquenté par les hommes, s'eſt fait préſenter à Madame la Ducheſſe de *Vill....* qui a été fort ſatisfaite du début de cette nouvelle *virtuoſe*. (98)

Clairval (99) qui s'était mis en réputation par des aventures d'éclat avec les femmes, eſt aujourd'hui montré au doigt pour avoir ſoupé tête à tête avec l'ambaſſadeur, qui a deshonnoré Trial. (100)

On dit que Mademoiſelle *Clairon* a été ſouper chez le Marquis de *Vill....* pour goûter un peu de tout.

Mr. *l'Archevêque* de *P....* vient d'être opéré pour la troiſieme fois de la fiſtu....

(98) Cette actrice a un goût décidé pour le haut comique, ainſi que Made la ducheſſe de Vill —— qui s'en ert pour ſa comédie, &c.

(99) L'Ambaſſadeur qui a deshonoré Trial, eſt le même que les ſuiſſes *du Luxembourg* ont ramené à ſon hôtel.

(100) Trial à été deshonoré dans l'eſprit de ſes camarades, pour avoir laiſſé payer ſes dettes par *l'ambaſſadeur dont il s'agit ici.*

ce vertueux prélat a souffert l'opération sans murmurer contre un apoticaire, que l'on dit en être cause. (101)

D'*Alembert* déclamant il y a quelque temps contre les Jésuites, Madame *Géoffrin*, (cette illustre amie des gens de lettres) excusa la société, en disant à *d'Alembert* que ces bons peres l'avaient mis à portée de gagner d'un côté, ce qu'il avait perdu de l'autre. (102)

On vient d'avoir à *Paris* un exemple terrible de la justice du nouveau parlement; qui a fait enlever tous les petits chiens appellés *lexicons* & les a condamnés par arrêt du 25 May dernier, *à être brûlés en place de greve*, pour un crime que les bonnes mœurs défendent de reveler. (103)

Les deux tiers de l'Opéra sont actuelle-

(101) Les *qui-pro-quo*, sont très-dangereux surtout ceux des apoticaires.

(102) d'*Alembert* étant au berceau a été circoncis à coups de bec par des poulets d'Inde; ce qui lui a donné beaucoup d'averſion contre les Jéſuites introducteurs de ſes ennemis en *France*.)

(103) Les petits chiens ſe ſont tellement dérangés depuis quatre ans, qu'on a été obligé, de faire une correction générale de toute l'eſpece.

ment admis dans les soupers *de Madame la Duchesse de Ville.... de Madame de Savig...* & de Madame de *Port...*, ce *Trio Laid*, est très-fâché que le reste lui ait échappé jusqu'ici : mais il espere en venir à bout avec de la patience, & de l'argent. (104)

Le marquis de *Ville...* fatigué de s'arracher la barbe pour paraître plus jeune, vient de prendre un rôle de Vieillard qui le dispense de ce soin pour l'avenir. (105)

On prétend que le Cardinal de *Bern...* notre ambassadeur à Rome a été naturalisé romain, par les cardinaux *Pallavicino* & *Acciaioli* qui l'ont traité en enfant de cœur, dans une assemblée nocturne du sacré college. (106)

Le Marquis de *Marig...* ayant fait venir de Rome *une statue de ganimede* qui lui a coûté cent mille écus; on prétend qu'il a été surpris en méditation aux pieds de cette statue, par la Marquise sa femme, qui est accourue pieusement avec une coupe, pour recc-

(104) Cela doit s'entendre sans explication.

(105) C'est une métamorphose *d'Alcibiade en Socrate.*

(106) Malheureux prélat ! qu'êtes-vous allé faire à Rome ?

recevoir son encens, qui allait se répandre. (107)

Mademoiselle *Clairon* donne très-souvent à souper à Madame la Ducheſſe de *Vil.*. & à Madame la Ducheſſe de *Beau.* (108) Ainſi qu'à la *Premiere Préſidente*, & à Madame de *Port*..... qui ont la bonté d'y admettre Mademoiselle d'*Oligny*, & Mademoiſelle *Dervieux*, ainſi que quelques autres *Princeſſes Amphibies*, dont la ſociété leur eſt utile; Mr. *Le Duc d'Aum.*.. qui demeure entre Mademoiſelle *Clairon* & le Marquis de *Vil*... a préſenté requête au Parlement pour les faire déloger tous les deux; comme ce bon Seigneur *a toujours eu peur du feu*, il craint, ſi jamais l'un ou l'autre de ces banquets eſt calciné, qu'il ne ſoit compromis dans l'incendie.

Le deſcendant d'un fameux rebelle eſt parti pour *Navarre*, avec ſix de ſes maîtreſſes en habit de livrée; ce ſont des amuſemens.

(107) La Statue exiſte, & le Marquis lui eſt fort attaché; mais le ſacrifice ne s'eſt pas conſommé ſur du marbre.

(108) La frayeur du Duc eſt très-légitime, les deux hôtels ſeraient ſérieuſement en danger ſi nous étions dans le ſiecle des miracles.

peu ſcandaleux en y joignant ſurtout la précaution, qu'a ce nouveau ſultan, de faire porter de la barbe à tout ſon ſerrail. (109)

Fréron accuſé par Mr. de Volt.. d'avoir avoué un péché honteux (110) en ſa préſence, s'en eſt vengé en reprochant à ſon antagoniſte d'avoir couché ſous le même toit avec *le Marquis de Vil...* & ſon *prétendu ſecrétaire.*

L'Ambaſſadeur d'une République ſituée ſur le golfe adriatique, ayant été trouvé pâmé entre les bras d'un inconnu dans le jardin du Luxembourg, a été ramené à ſon hôtel par deux ſuiſſes, qui lui auroient donné un logement s'il ne s'était pas nommé au ſortir de ſon *évanouiſſement:* les ſuiſſes, ayant remis ce Miniſtre entre les mains du ſecrétaire d'ambaſſade, lui en ont demandé quittance; & ont refuſé l'argent qui leur a été offert pour garder le ſecret ſur cette pamoiſon. (111)

(109) C'eſt le tour d'un homme d'eſprit, qui veut ôter juſqu'à l'apparence du ſoupçon ſur ſon compte.

(110) Dans une petite brochure intitulée *dieu*, où ſe trouvent quelques anecdotes ſur freron; Voltaire lui reproche d'avoir agi & ſouffert dans une même ſéance.

(111) Ce miniſtre eſt auſſi grand, auſſi noir, auſſi riche que celui qui paye les dettes de ſes bons amis.

M. le *Comte* de *Noil...*, ayant pris des libertés ſcandaleuſes avec un de ſes laquais, ce ruſtre a renverſé (112) Monſeigneur d'un ſoufflet qui a retenu ſa grandeur au lit pendant huit jours. (113)

Malgré cet accident qui a fait beaucoup de bruit, ce ſaint homme continue toujours la diſtribution de ſes petits paquets, (114) & l'exercice comique de ſa piété; on croit que la tête de ſa grandeur eſt un peu affaiblie par les bénédictions du peuple, & les ſuites de ſon ardeur dans les tentations: le laquais, avec qui il a eu une affaire d'honneur, eſt un Picard de la premiere main, qui n'avait pas encore été préparé à faire le ſervice d'un grand d'Eſpagne, chevalier des ordres

(112) Le Roi lui même appelle ce Comte *Mgr.* en mémoire d'une lettre qu'il a écrite autrefois, qui commencait par ces mots *Mgr.* le Comte de *Noai....* prie *Mr. &c.*

(113) Mgr. le Comte eſt un homme ſi pieux qu'il a tendu l'autre joue ſelon la maxime des Saints: mais ſon laquais n'a pas eu le courage de frapper deux fois un ſi bon maître.

(114) Les petits paquets que diſtribue ce ſaint homme ſont des pieces de deux ſous, enveloppées de papier qu'il diſtribue tous les jours avec une affabilité qui le fait chérir des mendians, des vieilles femmes & de toute la canaille dévote de Paris.

du Roi, lieutenant général, gouverneur de Verſ.... Prince de P.... Seigneur d'Arpa... grand croix de malte, chevalier de la Toiſon d'Or, & membre ſéculier de la ſociété de Jéſus, *&c. &c. &c. &c.*

Si le général des Jéſuites, avait deux ôtages à envoyer à Paris auſſi beaux que les anges de loth, & plus complaiſans, il eſt ſûr de rentrer en France par cette porte, qui ſerait *très-bonne*, quoique ce ſoit une porte de derriere. (115)

Comme on demandait il y a quelque tems au Marquis de *Viller*.... pourquoi il avait pris une maîtreſſe, (116) il s'en juſtifia en diſant qu'elle avait deux ſphinct. (117)

Madcmoiſelle *La Cour* qui s'était retirée au couvent de St. Gervais, *de peur d'être miſe à l'hopital* quand elle eut tué par ſes carreſſes le prince de *Lambale* s'eſt fait préſenter à Madame la Ducheſſe de *Vil*.... au mo-

(115) Le général des Jéſuites fera bien de ſe hâter, d'envoyer ſes otages avant que les honnêtes gens ſoient remis en place.

(116) Il n'y a que Vill— dans le monde pour payer d'impudence au point de faire cette réponſe.

(117) Terme d'anatomie, énigmatique pour tout le monde, hors les gens de l'art & les mécroyans.

ven d'un secret de la communauté où elle a été pensionnaire; mais sa voix (118) sépulchrale, ses dents postiches, ses cheveux roux, & sa mauvaise réputation l'ont empêchée d'être reçue à la suite de la troupe de la Ducheſſe.

L'abbé *Grizel* qui donnait autrefois des conseils à Saint *Billard* (119) pour de l'argent, & l'absolution à ses dévotes pour des confitures, a été accusé par le sacristain de sa paroisse, *d'embrasser* les petits enfans *qu'il confesse, pour leur pénitence.*

La secte des (120) Guébres a pris un deuil

(118) Le Palais de Mademoiselle *la Cour* s'est séparé de sa machoire par filtration; ce phénomène est expliqué dans une épigramme assez bonne.

De Keiſer craignons les ſecrets,
De leurs déplorables effets,
La Cour Hélas! eſt un exemple;
Voulant purifier ſon temple,
Elle a démoli ſon Palais.

(119) Mr. de Voltaire a dit dans une épitre à Mr. le Maré.... de Rich..

Je ne porte point le cilice
De ſaint Grizel ni ſaint Billard,..

(120) Le Guébre qui vient de mourir, a tué un homme *jeune*, parce qu'il ſoutenait que tous les Guébres étaient des lâches il ne put contenir ſon émotion & voulut prouver le contraire.

On vient de faire le dénombrement de tous les Guébres qui ſont connus à Paris: leur accroiſſement eſt auſſi incroyable qu'effrayant; ſi la multiplication ſubite des moines qui ont envahi l'empire du monde chrétien, ne préparait pas aux merveilles de la procréation des êtres neutres, on ne croirait pas à la poſſibilité de leur exiſtence: un controverſiſte prétend, que les Jéſuites ont répandu des miſſionaires dans le monde, pour fortifier leurs proſélytes, & faire de nouvelles converſions; on promet une couronne civique à chaque femme qui aura reçu l'abjuration d'un membre de cette ſecte; elle eſt recommandée ſurtout aux femmes aimables, qui doivent vaincre leur répugnance pour être utiles à *l'humanité.* (128)

ſert de pages Italiens parce qu'il les trouve plus dociles que de toute autre nation.

(128) Si la liſte de tous les Guébres qui ſont à Paris eſt imprimée avec leur hiſtoire, on aſſure que ce livre ſera le double de l'encyclopédie.

FIN DES NOUVELLES.

REMARQUES

Hiſtoriques & Anecdotes ſur le Château de la Baſtille, & l'Inquiſition de France.

LA Baſtille dans ſon commencement étoit l'entrée de Paris du côté du Faux-Bourg Saint Antoine. Elle ne conſiſtoit que dans deux Tours. Hugues Aubriot (*a*) Prévôt

(*a*) Hugues Aubriot né à Dijon de parens obſcurs fut Prévôt de Paris, & Miniſtre des Finances ſous Charles V. Il fit bâtir le pont anciennement appellé le *Grand Pont*, aujourd'hui le *Pont au Change*. Les murs de la porte Saint Antoine le long de la Seine, le *Pont Saint Michel*, & le *Petit-Chatelet* ſont des monumens de ſon application au bien public. Ce dernier édifice fut élevé pour contenir la licence des ſuppots, & des étudians de l'Univerſité. Aubriot fut le premier inventeur des canaux ſouterreins pour l'écoulement des eaux. Le Clergé réuni aux membres de l'Univerſité conjura ſa perte. Ils l'accuſerent d'impiété & d'héréſie. Les Partiſans de la maiſon d'Orléans oppoſée à celle de Bourgogne à laquelle il étoit attaché, ſe déclarerent contre lui. Il fut d'abord enfermé à la Baſtille qu'il venoit de bâtir. On le transféra enſuite aux priſons de l'Evêché que l'on nommoit *l'Oubliette*. A force d'intrigues, ſes ennemis parvinrent à le faire condamner à y finir ſes jours. Au commencement du regne de Charles VI. l'année 1381 le Peuple ſe ſouleva contre les impots. Conduits par le nommé *Caboche* écorcheur, les ſéditieux forcerent les portes de l'Hôtel-de-Ville pour avoir des armes; ils y

de Paris, chargé de la conduite de la nouvelle enceinte, & des fortifications de cette Ville ſous le Roi Charles V. en donna le deſſein, & poſa la premiere pierre de ce Chateau le 22 Avril 1369. Ces deux Tours ſervoient de défenſe contre les attaques des Anglois. Dans la ſuite on éleva deux tours de retraite en face, & parallelles aux premieres. L'entrée de Paris fut ainſi prolongée entre quatre tours déſunies, & un double pont. Les reſtes du premier pont ſubſiſtent encore. Cet édifice ne fut achevé entierement que ſous le regne de Charles VI. vers 1383. Ce Roi y fit ajoûter quatre nouvelles tours à diſtances égales: on pratiqua des appartemens entre les tours dans l'épaiſſeur des

enleverent 3 ou 4 mille Maillets de fer, ce qui leur fit donner le nom de *Maillotins*. Ils briſerent la priſon où Aubriot languiſſoit depuis pluſieurs mois, le choiſirent pour leur Chef, & le forcerent d'accepter le commandement. Il profita de cette faveur du ſort pour ſe retirer ſecretement. La même nuit il paſſa la Seine, & s'enfuit en Bourgogne, où il vécut ignoré de ſes ennemis, & acheva tranquillement ſes jours. *Chronologie Manuſcrite de la Bibliotheque Royale, Chroniq. de Saint Denys, Antiquités de Paris, Hiſtoire de Paris, Juvénal des Urſins, le Laboureur.* Hugues Aubriot étoit de la même famille que Jean Aubriot (de Dijon) Evêque de Châlons depuis 1342. juſqu'en 1353.

murs, on coupa les ponts; un fossé sec de 25 pieds de profondeur, au dessous du niveau de la rue, entoura les huit tours, & on forma une enceinte de l'autre côté de ce fossé. La voie publique fut tracée au dehors telle qu'elle existe encore. Les Boulevarts & les fossés qui l'environnent aujourd'hui, ne furent construits qu'en 1394.

Le Château de la Bastille est situé à la rive gauche de la Seine (en remontant le cours de cette riviere), près l'Arsenal. Son entrée est au bout de la rue Saint Antoine, à droite. Il y a un Corps de Garde avancé, & une sentinelle jour & nuit. Près le Corps de Garde sont des Ponts-levis, avec une grande porte, & un portillon qui conduisent à la Cour de l'Hôtel du Gouvernement qui est un bâtiment moderne, séparé du Château par un fossé sur lequel sont de seconds ponts-levis qu'il faut passer pour arriver à de nouvelles portes, près desquelles est un Corps de Garde. Ensuite est une forte barriere à claire-voie, formée de poutrelles revêtues de fer, & fort élevées, qui sépare le Corps de Garde de la grande cour.

Avant d'y parvenir, il faut passer deux

Ponts-levis, & cinq portes dont toutes ont des ſentinelles, & trois des Corps de Garde. Cette Cour forme un quarré long d'environ 120 pieds, & large de 80. Il y a une fontaine dans cette cour.

En entrant par la barriere à droite ſont des appartemens où logent les Officiers ſubalternes, & quelquefois même des Priſonniers moins reſſerrés que les autres. Près ce bâtiment eſt la *Tour de la Comté*, enſuite la *Tour du Tréſor*, ainſi nommée à cauſe du dépôt d'argent que le Duc de Sully y avoit amaſſé pour le grand projet d'Henry IV. Après cette tour, vers le milieu de la cour eſt une arcade qui ſervoit anciennement de porte à la Ville. On y a ménagé pluſieurs logemens. Enſuite eſt le corps de l'ancienne Chapelle, où on a diſtribué pluſieurs chambres de Priſonniers. A l'encoignure de cette cour eſt la *Tour de la Chapelle.* Ces deux tours du Tréſor & de la Chapelle ſont les plus anciennes.

Des murs de 10. pieds d'épaiſſeur en pierres de taille, élevés à la hauteur des tours les réuniſſent, & ſont contigus à pluſieurs appartemens de Priſonniers pratiqués dans les

les entre-deux. Au fond de cette cour eſt un grand corps de logis, moderne, qui la ſépare d'une plus petite que l'on nomme *Cour du Puits.* Au milieu de ce batiment, eſt un eſcalier de pierres de cinq marches que l'on monte pour arriver à la porte principale. On trouve enſuite l'eſcalier des appartemens d'en-haut, & une allée qui aboutit à la ſeconde cour. A droite eſt le veſtibule de la ſalle où les Miniſtres, Lieutenant de Police, ou Commiſſaires interrogent les Priſonniers. Cette piece eſt appellée *Salle de Conſeil.* Les Priſonniers y reçoivent ordinairement les viſites des étrangers. Il y a dans l'enfoncement une vaſte piece qui ſert de dépôt aux effets & papiers ſaiſis aux Priſonniers.

Derriere la Salle du Conſeil, ſont des logemens d'Officiers ſubalternes, & de quelques Porte-Clefs.

A gauche, en entrant par le même eſcalier ſont les cuiſines, offices & laverie, qui ont de doubles iſſues dans la cour du puits. Il y a trois Etages au deſſus, chacun de trois pieces. Le premier & le ſecond ſervent pour les Priſonniers diſtingués ou malades.

Le Lieutenant de Roi a ſon appartement

à droite, dans le haut de ce corps de logis, au deſſus de la Salle du Conſeil; le Major loge au ſecond, & le Chirurgien au troiſieme.

De l'autre côté de la grande cour, près les cuiſines & la *Tour de la Liberté*, ſont des appartemens de Priſonniers conſiſtant chacun en une grande chambre, & un cabinet ayant vue ſur Paris. Les cachots de cette tour s'étendent ſous les cuiſines. Après cette tour, ſont d'anciens appartemens où l'on a ménagé une petite Chapelle au rez de chauſſée. Il y a cinq niches ou cabinets fermés dans cette Chapelle, trois ſont pratiqués dans les murs, les autres ne ſont qu'en boiſerie. On y met chaque Priſonnier ſeul à ſeul, pour entendre la Meſſe. Ils ne peuvent voir, ni être vûs. Les portes de ces niches ſont garnies en dehors d'une ferrure, & de deux verrouils; elles ſont grillées en fer en dedans, & ont des vitres du côté de la Chapelle, & par deſſus, des rideaux que l'on tire au *Sanctus*, & que l'on referme à la derniere Oraiſon. A cinq Priſonniers par Meſſe, dix ſeulement peuvent y aſſiſter le même jour. S'il y en a un plus grand nombre au Chateau, ou ils ne vont point à la

Meſſe (c'eſt aſſez la regle pour les Eccléſiaſtiques, les Priſonniers à vie, & tous ceux qui ne demandent point à y aller), ou ils n'y vont qu'alternativement; parce qu'il y en a preſque toujours quelques-uns qui ont la permiſſion d'y aller habituellement.

A côté de la Chapelle, en deſcendant vers la barriere ſont la *Tour de la Bertaudiere*, & enſuite des appartemens pour l'Aide-Major, le Capitaine de porte, & quelques domeſtiques, ou porte-clefs. Dans l'encognure près la barriere eſt la *Tour de la Baziniere*. Pour y parvenir, il faut paſſer une petite cour ou veſtibule qui communique au Corps de Garde par une porte double très-forte. Tel eſt l'ordre des ſix Tours & des batimens qui entourent la grande cour.

En ſuivant l'allée du corps de logis qui ſépare les deux cours, on parvient à la cour du Puits. En y entrant, on trouve à droite dans l'enfoncement la *Tour du Coin*. Entre celle-ci, & la tour du Puits, ſont d'anciens appartemens où logent les Cuiſiniers, Marmitons & Valets. Il y a auſſi quelques chambres pour des Priſonniers, mais elles ne ſervent que très-rarement. La cour du Puits

n'a que 25. pieds de longueur ſur 50. de largeur. Il y a un grand puits pour l'uſage des cuiſines. Les Cuiſiniers jettent les ordures, & élévent de la volaille dans cette petite cour, ce qui la rend toujours mal propre & infecte.

La façade du Chateau en dehors, préſente quatre tours vers Paris, & quatre vers le Faux-Bourg. Le deſſus de ces tours forme une platte-forme continuée en terraſſes ſolidement travaillées, & parfaitement entretenues. Les Priſonniers, qui en ont obtenu la permiſſion, s'y promenent, mais toujours accompagnés de Gardes. Il y a treize Pieces de Canon ſur cette platte-forme. Elles ſervent dans les jours ſolemnels ou de réjouiſſances.

On voit ſur le Plan que la *Tour du Puits* qui eſt du côté de la rue des Tournelles eſt la premiere. En continuant le tour en dehors, on trouve entre la *Tour de la Baziere* & celle de *la Comté*, l'entrée du Chateau, enſuite les autres tours en face du Faux-Bourg.

EXPLICATION *du Plan.*

A. Avenüe de *la Baſtille* par la Rue Saint-Antoine.

B, Entrée, & premier Pont-levis.

C, Hôtel du Gouvernement.

D, Premiere Cour.

E, Avenue qui conduit à la ſeconde cour.

F, Portes de la ſeconde cour, & Pont-levis.

G, Les différens Corps de Garde.

H, Grande cour au dedans des Tours.

I, Eſcalier qui conduit à la *Salle du Conſeil.*

K, Salle du Conſeil (ce batiment ſépare les deux cours intérieures).

L, Petite cour.

M, Chemin du Jardin.

N, Eſcalier du Jardin.

O, Jardin.

P, Foſſés.

Q, Iſſue qui conduit au *Jardin de* L'ARSENAL.

1. *Tour du Puits.*

2. *Tour de la Liberté,*

3. *Tour de la Bertaudiere,*

4. *Tour de la Baziniere.*
5. *Tour de la Comté,*
6. *Tour du Tréſor,*
7. *Tour de la Chapelle,*
8. *Tour du Coin.*

Toutes les Tours ſont fermées en bas par de fortes portes-doubles à gros verrouils rentrans dans des ferrures énormes. Les Cachots du bas des tours ſont remplis d'un limon qui exhale la plus mauvaiſe odeur. Ce ſont des repaires de Crapauds, de Lézards, de Rats & d'Araignées (*b*). Il y a dans

(*b*) C'eſt dans ces Cachots que le Tyran Louis XI. retenoit ceux qu'il vouloit faire périr par de longues miſeres, comme les Princes d'Armagnac, leſquels enterrés dans ces Cachots, dans des trous en maſſonnerie dont le fond étoit terminé en pain de ſucre, afin que les pieds n'y puſſent trouver d'aſſiette, & que le corps n'y pût prendre de repos, en étoient encore tirés deux fois la ſemaine, pour être fuſtigés ſous les yeux de Philippe l'Huillier Gouverneur de la Baſtille: & de 3. mois en 3 mois pour ſe voir arracher une ou deux dents. L'aîné de ces Princes y devint fou; mais le Cadet fut aſſez heureux pour en être delivré par la mort de Louis XI. & c'eſt de ſa Requête de l'an 1483, que l'on apprend la vérité de ces faits, qui ne pourroient être crus, ni même imaginés, ſans une preuve ſi conſtante. *Hiſt. de l'Ancien Gouvern. de la France par le Comte de Boulainvilliers*, Lettre 14. Tom. 3, pag. 226.

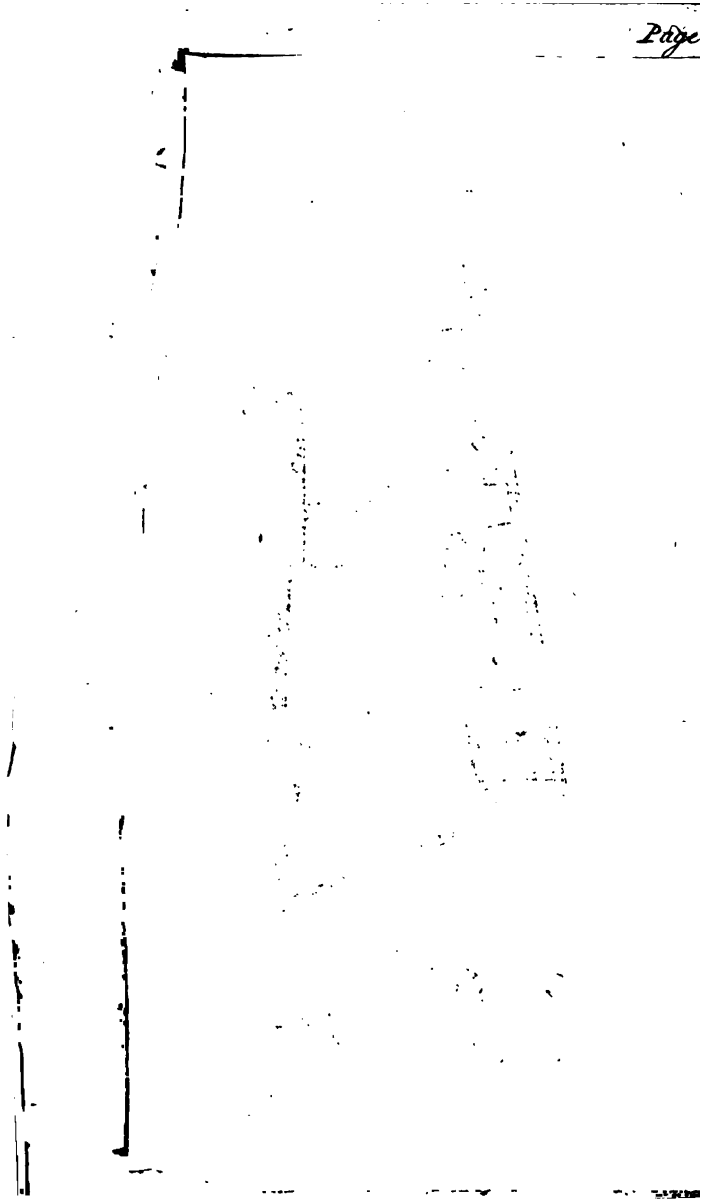

un coin un lit de Camp formé de barres de fer ſcellées dans le mur, & de quelques planches fixées deſſus. On y met les Priſonniers que l'on veut effrayer, on leur donne quelques bottes de paille pour garnir leur lit. Deux portes de ſept pouces d'épaiſſeur chacune, appliquées l'une ſur l'autre, ferment ces antres obſcurs: chacune a deux gros verrouils & autant de ſerrures.

Toutes les chambres hautes ſont fermées avec les mêmes précautions. Il y en a quatre l'une ſur l'autre dans chaque tour, & une derniere en voute que l'on nomme la *Calotte*. Toutes les portes intérieures ſont couvertes de lames de fer de deux ou trois lignes d'épaiſſeur.

Il y a cinq ordres de chambres. Les plus horribles après les cachots, ſont celles où il y a des *Cages ou Cachots de fer* (*c*). Il y en a trois de cette honnête eſpece. Ces cages ſont

(*c*) Le Comte de Boulainvilliers, page 224 du Volume déjà cité, dit qu'on ne ſauroit affirmer que Louis XI. ait été l'Inventeur des Cages & Cachots de fer qui ſe voient à la Baſtille, & dans les Chateaux de Blois, de Bourges, d'Angers, de Loches, de Tours, du Mont-Saint Michel, L'Evêque de Verdun, ſuivant Mezerai, fut l'inventeur de ces Cages. Il en avoit fait conſtruire une au Chateau d'Angers où il fut le premier renfermé pendant 10. à 12 ans. Boulainvilliers dit, page 225, qu'il

formées de poutrelles revêtues de fortes feuilles de fer. Elles ont 6 pieds de large sur 8. de long.

Le second ordre de chambres rigoureuses est les *Calottes*. Ces chambres les plus élevées des tours sont formées de 8. arcades en pierres de taille. On ne peut se promener qu'au milieu. Il y a à peine l'espace d'un lit d'une arcade à l'autre. La distance du bord intérieur

a vu de ses yeux au Chateau Duplessi les-Tours le Cachot de fer où le Cardinal de la Ballue (emprisonné en 1430) fut renfermé pendant 11. années entieres, par les ordres de Louis XI. Les murailles, les planchers, la porte, le guichet pour recevoir la nourriture, & vuider les immondices sont de plaques de fer attachées sur de grosses barres du même métal. Louis XI. en fit construire deux au Chateau de Loches. Ludovic de Sforce Duc de Milan ayant été pris le 10. Avril 1500. dans une Bataille contre Louis XII, fut conduit en France, & enfermé dans une des Cages de fer du Chateau de Loches où il finit ses jours. *Observations Hist. & Crit.* relativement à l'Hist. de Charles VIII. dans le Recueil des Mémoires de l'Acad. des Inscript. pag. 258. in 4to.

Louis XII. lui-même etant encore Duc d'Orleans, fut fait prisonnier en 1488 à la Bataille de Saint Aubin-du Cormier en Bretagne. Après avoir été promené de prisons en prisons, il fut renfermé pendant 3. ans entiers dans le Chateau de Bourges & on le forcoit de coucher dans la cage de fer.

intérieur de la fenêtre eſt de toute l'épaiſſeur du mur, qui eſt de 10. pieds environ: Il y a des grilles de fer à la hauteur des fenêtres en dedans de ces chambres, & des contre-grilles extérieures. Les Calottes ſont peu éclairées. En été la chaleur y eſt exceſſive, en Hiver le froid inſupportable. Il n'y a que des poëles dans les Calottes (*d*).

(*d*) Le Comte de Boulainvilliers dit encore (Lettre XIV) que la Baſtille étoit déſtinée aux Priſonniers que l'on vouloit exterminer, ou par la forme apparente de la Juſtice, ou par le ſupplice des *Oubliettes*, fort uſité par *Triſtan-l'Hermite* Prévôt de l'Hôtel & Compere de Louis XI. Cet homme d'éxécrable mémoire étoit lui ſeul le Juge, le témoin & l'éxécuteur. Il faiſoit paſſer les victimes que Louis XI. lui livroit ſur une baſcule d'où ils tomboient ſur des roues armées de pointes & de tranchans; d'autres étoient noyés une pierre au cou, ou étouffés dans des cachots. Ce Tyran fit périr ainſi plus de quatre mille perſonnes (*Mézerai*, Abregé Chronol. T. 4; & *Commines*, Liv. 6, Ch. 12.) Pendant le ſéjour que j'ai fait à la Baſtille, je n'ai pu parvenir à voir la *Chambre des Oubliettes;* mais j'ai vu au Chateau de Rueil qui fut la maiſon de plaiſance du Cardinal de Richelieu, & qui appartient aujourd'hui à M. le Duc D'Aiguillon, un Cabinet qui conſerve encore le nom de *Cabinet-des Oubliettes*. Ce Miniſtre cruel y faiſoit paſſer les perſonnes qu'il vouloit perdre. A peine y avoient-elles poſé le pied, qu'une baſcule faiſoit entrouvrir le plancher ſous leurs pas; & elles tomboient dans la profondeur d'un abîme.

Presque toutes les chambres des Tours ſont octogones, hautes de 14 à 15. pieds, & de 20. de diametre, les cheminées ſont fort élevées. Dans la plûpart il y a trois marches pour monter aux croiſées. Toutes les fenêtres ſont grillées & contre-grillées en fer. Pluſieurs ont une troiſieme grille au milieu de l'épaiſſeur des murs. Les barres de ces grilles ſont de la groſſeur du bras. Les chambres baſſes n'ont de jour que ſur les foſſés. Les jours de celles qui ſont plus élevées, ſont obſcurs & lointains à cauſe de l'éloignement du bord extérieur des fenêtres. Enfin les chambres les moins déſagréables, ont des vûes ſur la campagne, ſur Paris, ſur les Boulevards. Quoique les fenêtres de ces chambres ſoient grillées, & contre-grillées, cependant elles ſont aſſez éclairées, leurs ouvertures s'élargiſſant dans leur intérieur.

Dans bien des cas, les grilles extérieures des fenêtres ſont masquées avec de la toile, ou bien on y établit des hottes en planches, de maniere que le jour s'y plonge, & toute vue eſt interdite au Priſonnier.

La plûpart des chambres ont des cheminées, les autres des poëles; il n'y en a point

dans les cachots. Toutes les cheminées sont grillées en haut, barrées de fer en bas, & à plusieurs endroits dans leur longueur. Pour empêcher les communications, on a multiplié les précautions. Anciennement les Prisonniers conversoient par les cheminées, ou y montoient dans l'espérance de pouvoir s'échaper. Chaque tour a des latrines: elles sont grillées aux différens étages. Quelques appartemens on ont d'intérieures, les autres ont les supplémens ordinaires.

Toutes ces chambres sont mal closes, très froides, & très-humides en hiver. Elles ont toutes leurs *numéros*. Elles portent le nom du dégré de leur élévation, comme leurs portes se présentent à droite & à gauche en montant. Ainsi la *premiere Baziniere* est la premiere chambre de la tour de ce nom, au dessus du cachot, puis la *seconde Baziniere*, la *troisieme*, la *quatrieme*, & la *Calotte Baziniere*. De même tous les Prisonniers sont appellés du nom de leur tour, joint au *numéro* de leur chambre; par cette raison, le *nom de Bastille* de tel Prisonnier est la *seconde Baziniere*, la *premiere Bertaudiere*, la *quatrieme Comté*, la *troisieme du Trésor*, &c.

Les chambres ordinaires présentent quatre murailles nues, mais sur lesquelles on lit les noms des Prisonniers qui y ont été renfermés, des vers, des devises, des sentences &c. Un lit de serge verte avec rideaux, paillasse, & trois matelats, deux tables, deux cruches d'eau, une fourchette de fer, une cuillere d'étain, & un gobelet de même métal, un chandelier de cuivre, des mouchettes de fer, un pot de chambre, deux ou trois chaises, quelquefois un vieux fauteuil, forment tout l'ameublement. Quelques chambres ont des chenets. On n'obtient que très-rarement des pelles & des pincettes. On fournit à chaque Prisonnier une provision d'allumettes, un briquet, des pierres à feu, de l'amadou, une chandelle chaque jour, un ballai chaque semaine, des draps de lit tous les quinze jours, & quatre serviettes par semaine. On prend tous les huit jours le linge des Prisonniers pour le blanchir.

Trois portes l'une sur l'autre sont fermées sur chaque Prisonnier: le bruit des verrouils, des serrures & des clefs est effrayant. Un porte-clefs est chargé de porter aux Prison-

niers leurs repas, & va prendre leurs reſtes qui ſont à ſon profit.

La nouriture des Priſonniers eſt réglée par un tarif ſuivant leur qualité. Il y a des claſſes de cinquante Livres par jour (les Princes) de trente L. de vingt L. de dix L. de cinq L. & de trois L. Les moindres ſont de deux L. dix ſous; c'eſt le taux des valets ou gardes. Dans ces prix ſont compris le blanchiſſage, & la chandelle; le bois à bruler eſt un article à part.

La cuiſine eſt ſervie par un Chef qui eſt l'économe du Gouverneur. Il a ſous lui, un rôtiſſeur, un marmiton, un ſeieur de bois. Tous les plats ſont mesquins, & mal préparés; c'eſt la mine d'or du Gouverneur qui augmente ſes revenans-bon en raiſon de la mauvaiſe chere qu'il fait faire aux Priſonniers. Outre ces Profits immenſes, le Gouverneur a par jour 150 Livres pour 15 places de Priſonniers, ſuppoſés à 10 L. chacun, ſans préjudice du prix journalier par tête de Priſonniers exiſtans. Ces 150 Livres ſont un ſupplément de finance ou indemnité. Et on y ajoute encore très ſouvent des gratifications conſidérables.

En gras, on a chaque jour une soupe, un bouilli, une entrée; en maigre, une soupe, un plat de poisson, & deux entrées. Le soir en gras une tranche de rôti, un ragoût, une salade; en maigre un plat d'œufs, un de légumes. Les variantes des cottes de 5 L. à 10 L. sont bien peu considérables. Elles consistent dans un demi poulet étiqué, un pigeon, un lapereau qui sent les choux, ou quelques oiseaux, & du dessert, dont chaque portion ne coûte pas deux sous.

Le Dimanche à dîner, une soupe mauvaise, une tranche de vache bouillie que l'on appelle bœuf, & quatre petits pâtés; le soir une tranche de rôti, gériffé, veau, ou mouton, un petit plat d'haricots, où les os & les navets abondent, une salade. L'huile que l'on présente fait soulever le cœur: elle ne seroit bonne que pour les reverberes. Les soupers en gras sont uniformes. Le Lundi, au lieu des quatre pâtés, c'est du haricot. Le Mardi à midi une sauciſſe, ou un demi pied de cochon, ou une légere cotelette de porc frais. Le Mercredi une petite tourte, cuite à demi, ou brulée. Le Jeudi deux minces cotelettes de mouton. Le Vendredi à dîner,

un demi carpeau frit, ou à l'étuvée, de la raie puante, de la morue au beure & à la moutarde, ou quelque friture déſſechée avec quelques légumes ou un plat d'œufs. A ſouper un plat d'œufs au beure roux où à la tripe, & des épinars à l'eau, & au lait. Le Samedi eſt la répétition; & le cercle invariable recommence le Dimanche.

Les jours de Saint Louis, de Saint Martin & des Rois, tous les Priſonniers ont une augmentation de portion, qui conſiſte dans une moitié de poulet rôti ou un pigéon. Le Lundi gras on leur donne une petite tourte.

Chaque Priſonnier a une livre de pain, & une bouteille de vin par jour. Ce vin eſt plat & fort mauvais. Le deſſert eſt une pomme, un biſcuit, quelques amandes & raiſins ſecs, ſemés légerement ſur le fond d'une aſſiete, quelques ceriſes, groſeilles ou prunes dans la ſaiſon. On eſt ſervi en étain ordinairement. Quelquefois on obtient d'être ſervi en fayance, & avec des cuilleres & fourchettes d'argent. Si on ſe plaint de la mauvaiſe nourriture, cela change pour quelques jours, mais le plaignant eſſuie d'ailleurs des

déſagréments. Il n'y a point de gargôtte à 12 ſous par repas où l'on ne ſoit mieux traité qu'à la Baſtille. En général cette cuiſine eſt très-mauvaiſe, la ſoupe ſans aucun ſuc, les viandes ſont de la moindre qualité, & mal aprêtées. Tout ceci contribue fort à ruiner la ſanté des Priſonniers; cela crie vengeance devant Dieu, & devant les Hommes.

Les Officiers de l'Etat-Major n'ont aucune inſpection ſur la cuiſine, cela regarde le Gouverneur ſeul. Quelques Priſonniers ont obtenu de la Police la permiſſion de ſe faire ſervir par un traiteur du dehors, mais cela coûte trois fois plus que dans la Ville.

Les Priſonniers ordinaires ont par jour en hiver, cinq morceaux de long bois à brûler. Ceux qui ſont recommandés en ont à diſcrétion. Pluſieurs ont des gardes. La ſolde de ces gens eſt de 20 ſous par jour, on les nourrit en outre.

Il n'y a que quatre Porte-clefs pour les huit Tours. Leur nom de Porte-clefs, vient de ce que pour une ſeule chambre il y a cinq groſſes clefs. Le trouſſeau des clefs de tous les appartemens de chaque tour eſt monſtrueux.

Lors du ſervice des repas, une ſentinelle armée

armée eſt au pied de chaque tour. Pendant les Meſſes une ſentinelle eſt à la porte de la Chapelle. Elle n'y eſt poſée qu'après l'entrée des Priſonniers, & eſt levée avant leur ſortie.

L'Etat-Major conſiſte en un Gouverneur dont la place vaut, outre ſes apointemens de la Cour, plus de quarante mille livres dont il fait ſon profit ſur les vivres des Priſonniers; un Lieutenant de Roi dont le brevet eſt de ſoixante mille Livres, & qui en retire cinq mille Livres par an, un Major à 4000 L. d'apointemens, un Aide-Major à 1500 L. un Chirurgien à 1200 L. Celui-ci fait de grands profits ſur les remedes dont le Roi fait les frais. Le Médecin eſt externe, il a ſon appartement au Chateau des Thuilleries.

Il n'y a pas plus de 30 ans que les choſes ſont ſur ce pied. Anciennement le Gouverneur & le Lieutenant de Roi étoient les ſeuls à la nomination du Roi. Les autres Officiers étoient nommés par le Gouverneur qui pouvoit les deſtituer à ſa volonté. Ils avoient ſous eux des Archers de Compagnies Franches, des bourgeois ſoldés par le Gou-

verneur pour la garde du Château. M. d'Argenſon leur fit ſubſtituer un Etat-Major, avec une Compagnie d'Invalides de cent hommes qui ont deux Capitaines, & un Lieutenant. Le ſimple Soldat eſt habillé, entretenu de linge, de ſouliers, de ſel, de chandelle, de bois, & a 10 ſous par jour. Le ſervice eſt rude. Les Soldats ne peuvent découcher ſans permiſſion du Gouverneur. Pluſieurs l'obtiennent : les autres font le ſervice des abſens qui leur abandonnent la moitié de leur paye.

Aucun des Officiers ne peut dîner dehors ſans permiſſion, & découcher ſans un congé ſigné du Miniſtre.

Pendant le jour, outre les cinq ſentinelles des portes, il y en a une à la porte extérieure du Château, pour écarter les curieux qui s'arrêteroient ſeulement à conſidérer cette entrée.

Le Major eſt chargé de la plume, il a la correſpondance & tout le détail. Il dreſſe tous les mois des comptes. Il en remet des doubles au Miniſtre dans le département duquel eſt la Ville de Paris, au Contrôleur-Général des Finances, & au Lieutenant-Gé-

néral de Police. Ces comptes présentent le tableau du nombre, & des noms de tous les Prisonniers, & le calcul des dépenses. Cet Officier reçoit l'argent du Contrôleur Général, & fait les payemens. La dépense générale monte, année commune, à plus de cent mille livres.

Le Chateau est entouré d'un fossé large dénviron 120 pieds. Il n'y a d'eau dedans, que lors des grands débordemens de la Seine, & après les pluies abondantes. Ce fossé est entouré d'un mur de 60. pieds d'élévation, contre lequel est attachée une gallerie de bois à rampe, laquelle regne dans tout le contour du fossé à l'opposite du Château. On l'appelle *les Rondes*. Deux escaliers placés à droite, & à gauche, en face du grand Corps de Garde conduisent à ces rondes. Des sentinelles y sont placées le jour; & la nuit elles se promenent sans cesse, & examinent si les Prisonniers font quelque tentative. Pendant la nuit, les Sentinelles sont posées sur ces rondes, au nombre de quatre à la fois. Les Officiers & Sergens font leur ronde tous les quarts d'heure, & s'assurent par les *qui vive*, si toutes les Sentinelles veillent. Cha-

cune a son instant de ronde marqué. Toutes ont des pieces de cuivre numérotées, & trouées, qu'elles passent dans une aiguille dont la baze est adhérente au fond d'une boëte cadenacée, telle que l'on en a dans les Villes de Guerre. Cette boëte est portée tous les matins à l'Etat-Major: Les Officiers en font l'ouverture, vérifient l'ordre des pieces enfilées, & jugent de l'exactitude, ou du défaut des rondes. On rend en même tems compte au Lieutenant de Roi, & au Major de tout ce qui a été vu, entendu, apperçu pendant la nuit. Tout ce qui se passe en dedans, ou en dehors est rapporté, & écrit exactement.

Le jour & la nuit, la Sentinelle intérieure du Château sonne une cloche à toutes les heures, pour avertir qu'elle veille. Outre cette cloche, la nuit, on en sonne une autre sur les rondes à tous les quarts-d'heure. La Garde monte à 11 heures du matin. La retraite de la Garnison sonne à 9 heures du soir en Hiver, à 10 en Eté. Les ponts se levent entre 10 & 11 heures du soir. Tout s'ouvre à quelque heure que ce soit, quand il y a des ordres du Roi.

Le Chapelain principal de la Baſtille eſt appointé à 1200 L. Il dit la Meſſe toujours à 9 heures du matin. Il y a deux Sous-chapelains qui n'ont que 400 L. par an. Ils ne diſent la Meſſe que les Dimanches & Fêtes, l'un à 10 heures, l'autre entre midi, & une heure. Cette derniere Meſſe eſt proprement la Meſſe du Gouverneur. Les Priſonniers n'y vont point, à moins qu'ils ne ſoient privilégiés. Outre ces Chapelains & Sous-chapelains, il y a un Confeſſeur en titre qui a 900 L. par an. Les vieux domeſtiques retirés ont des penſions.

Ce Château peut contenir 40 Priſonniers dans des appartemens ſéparés. Quand ils ſont en grand nombre, ils ont néceſſairement moins de promenades. Il y a préſentement quatre Priſonniers à vie. Ils ſont devenus plus ou moins foux. L'un d'eux y eſt depuis l'affaire de *Damien* (1757).

Au dehors du Château, du côté du Faux-Bourg Saint Antoine, il y a un grand baſtion dégagé du corps du Château. C'étoit anciennement un des boulevards de la primitive entrée de Paris. On y a planté des arbres, & fait un jardin. La porte du chemin

jours adreſſées au Major, il les communique au Priſonnier. Si on a omis de lui parler de quelque objet de la lettre du Priſonnier, c'eſt un refus. Les gardes que l'on donne à ceux aux quels on refuſe leurs domeſtiques, ou qui n'en ont point, ſont des Soldats Invalides ordinairement. Ces gens couchent auprès des Priſonniers, & les ſervent. Il faut toujours être en défiance avec ces hommes, ainſi qu'avec les Porte-clefs, parce que toutes les paroles ſont recueillies, & rendues aux Officiers qui les reportent à la Police: c'eſt ainſi que l'on étudie le caractere des Priſonniers. Tout eſt dans ce Château, myſtere, ruſe, artifice, piege, eſpionnage. Souvent des Officiers, des Gardes, des Porte-clefs, des Valets tachent d'induire un Priſonnier à parler mal du Gouvernement, & rendent compte de tout.

On obtient quelquefois d'avoir des livres, ſa montre, ſon couteau, ſes raſoirs, & même de l'encre, & du papier blanc. On peut demander à voir le Lieutenant de Police quand il vient à la Baſtille. Ordinairement il fait deſcendre les Priſonniers quelques jours, après leur arrivée. Quelquefois il

va les visiter dans leurs chambres, surtout les Dames.

Lorsque le Lieutenant de Police voit un Prisonnier, la conversation roule sur l'objet de sa détention. Il lui demande quelquefois des déclarations écrites & signées. En général on doit mettre autant de circonspection dans ces conversations que dans son interrogatoire même, puisque rien de tout ce qui peut être dit ou écrit n'est oublié.

Quand on veut faire parvenir quelque chose au Lieutenant de Police, c'est toujours par le Major. On peut écrire à cet Officier des billets par le Porte-clefs. On n'est jamais prévenu sur rien, il faut tout demander, même la permission de se faire raser. C'est le Chirurgien qui fait les barbes. Il fournit aux Prisonniers malades ou indisposés, sucre, caffé, thé, chocolât, confitures & les remedes nécessaires.

La promenade est d'une heure par jour, quelquefois d'une heure le matin, & d'une heure le soir dans la grande cour.

Un Prisonnier peut-être interrogé peu de jours après son entrée à la Bastille, souvent il ne l'est qu'au bout de plusieurs semaines.

Quelquefois on l'avertit du jour où il doit être interrogé, souvent il ne l'apprend qu'au moment où on le fait descendre à la Salle du Conseil. C'est le Lieutenant de Police, un Conseiller d'Etat, un Maitre des Requêtes, un Conseiller ou un Commissaire du Châtelet qui remplit cette Commission. Quand le Lieutenant de Police n'interroge pas lui-même, il vient ordinairement à la fin de l'Interrogatoire.

Ces Commissaires sont des êtres purement passifs. Souvent ils tâchent d'effrayer un Prisonnier ; ils lui tendent des pieges, employent toutes les ressources des ruses les plus basses pour lui arracher des aveux. Ils supposent des preuves, représentent des papiers, sans permettre de les lire, soutenant que ce sont des pieces de conviction invincibles. Leurs interrogats sont toujours vagues. Ils roulent non seulement sur les paroles & les actions du Prisonnier, mais sur ses pensées les plus secrettes, sur ses paroles, & la conduite des personnes de sa connoissance que l'on veut compromettre.

Ceux qui interrogent, disent à un Prisonnier qu'il y va de sa tête, que de lui dépend

en ce jour sa vie, ou sa mort; que s'il veut tout déclarer de bonne foi, ils sont autorisés à lui promettre un élargissement prompt, que s'il refuse d'avouer, il va être livré à une Commission extraordinaire; que l'on a des pieces décisives, des preuves acquises, plus qu'il n'en faut pour le perdre; que ses complices ont tout découvert; que le Gouvernement a des ressources inconnues, dont il ne peut se douter. Ils fatiguent les prisonniers par des Interrogatoires variés & multipliés à l'infini. Suivant les personnes, ils emploient les promesses, les caresses, les menaces; d'autres-fois ils insultent les détenus, & les outragent avec une insolence qui met le comble à la tyrannie dont ils sont les vils instrumens.

Si le Prisonnier fait les aveux exigés, les Commissaires lui déclarent alors, que pour son élargissement, ils n'ont pas d'autorisation précise, mais qu'ils ont tout lieu de l'espérer, qu'ils vont la solliciter, &c. ..... Les aveux du Prisonnier, loin de rendre son sort meilleur, donnent lieu à de nouveaux interrogatoires, prolongent souvent sa détention, compromettent les personnes avec les

quelles il a eu des relations, & l'exposent lui-même à de nouveaux tourmens.

Dans certains cas, ce sont des Commissaires du Parlement qui font les *Instructions*. Ceux-ci tiennent leurs séances à l'Hôtel du Gouvernement ou à l'Arsenal. Ils n'entrent jamais dans l'intérieur de la Bastille. La différence que le Ministere met entre eux & les membres du Conseil, ou du Châtelet, est que ceux-ci sont *Royalistes*, & les autres *Parlementaires*. Or on n'admet que les premiers dans cette enceinte, on ne veut pas que les autres y mettent le pied.

Les Prisonniers ne reçoivent jamais aucune visite du dehors avant l'instruction consommée. Pour obtenir cette faveur après les interrogatoires, il faut la demander avec instance & persévérance, & que des amis puissans la sollicitent au dehors. On peut demander une prolongation de promenade, à se promener sur les Tours, au Jardin, à lire les Gazettes & Journaux, à être réuni aux personnes de sa connoissance, s'il y en a, à manger, & à se promener ensemble. Pour tout ceci, il faut écrire au Lieutenant de Police & au Gouverneur. Plusieurs person-

nes, détenues pour l'Affaire du Canada, eurent la liberté de ſe voir. Lors des promenades au Jardin ou ſur les tours, les Priſonniers ſont toujours accompagnés de bas Officiers Invalides. Les Officiers même de l'Etat-Major accompagnent ſouvent ceux qui ſont d'un certain état. En Hyver, ils les font entrer dans la Salle où ils ſe tiennent ordinairement, quelquefois il les viſitent dans leurs chambres. Le Gouverneur viſite auſſi les Priſonniers, ſurtout lorſqu'ils lui ſont recommandés. Les converſations avec tous ces Officiers, doivent toujours être très-circonſpectes, parce que tout eſt obſervé & dénoncé.

On prend de grandes précautions pour que les Priſonniers ne s'apperçoivent ni ſe rencontrent, & qu'ils ne ſoient point vus par les Etrangers qui ſont admis à en viſiter quelqu'un. Si pendant la promenade, dans la cour, quelque perſonne vient à paſſer, on fait entrer le Priſonnier dans un des cabinets pratiqués au rez de chauſſée de la Cour, & on ne l'en fait ſortir qu'après que les paſſans ſont retirés. Les Priſonniers ſont toujours ſous les verroux ils pendant tout le tems qu'ils paſſent dans leurs chambres. Les portes

„ vous a ravi votre liberté, n'a été qu'un „ prétexte, on vous en vouloit antérieure- „ ment, vous avez de puiſſans ennemis.....” tels ſont les propos d'étiquette.

Inutilement un Priſonnier demande t'il à écrire au Roi, il ne l'obtient jamais.

Le tourment perpétuel & le plus inſupportable de cette Inquiſition cruelle & odieuſe, ſont les promeſſes vagues, indéfinies, fauſſes ou équivoques, les eſpérances intariſſables & perſéveramment trompées d'une liberté prochaine, les exhortations à la patience, les conjectures à perte de vue, dont le Lieutenant de Police & les Officiers ſont très-prodigues.

Pour couvrir l'odieux des barbaries qui s'exercent, & rallentir le zele des parents, ou des protecteurs qui ſollicitent, on débite ſouvent contre le Priſonnier les calomnies les plus abſurdes, les plus contradictoires. On déguiſe les vrais motifs de ſa détention, on cache les obſtacles réels. Ces reſſources qui varient à l'infini ſont intariſſables.

Il y a une grande piece remplie d'armoires très-vaſtes, diſtribuées par caſes, étiquettées des *numéros* de tous les appartemens du Châ-

Château. Les effets de chaque Prisonnier sont déposés dans la case correspondante au *numéro* de sa chambre.

Lors de l'arrivée de chaque Prisonnier, on inscrit sur un Livre ses nom & qualité, le *numéro* de l'appartement qu'il va occuper, & la liste de ses effets déposés dans la case du même *numéro*. On présente ensuite ce livre au Prisonnier pour qu'il le signe.

Le Livre de sortie contient un protocole de serment & protestation de soumission, de respect, de fidélité, d'amour, de *reconnoissance* pour le Roi, d'assurance que les faits qui ont compromis le Prisonnier ont été l'effet de l'erreur seule de l'esprit, d'actions de graces de ce que S. M. ne l'a pas livré à des *Commissaires extraordinaires*, de promesse de ne rien révéler de tout ce qu'il a vu & entendu pendant le séjour qu'il a fait dans la Bastille. Ce protocole que tout Prisonnier est obligé de signer, avant sa sortie, contient encore le reçu des bijoux, argent, & autres effets.

Un troisieme Livre en feuilles contient les noms de tous les Prisonniers, & le tarif de leur dépense. Le relevé de ce livre passe

tous les mois sous les yeux du Ministre.

Le Registre du détail de la dépense journaliere n'est que pour le Gouverneur, & le Chef de cuisine son œconome : le Major n'y a aucune inspection.

Enfin le quatrieme Livre est un in-folio immense, ou plutôt une suite de cahiers qui augmente journellement. Ces cahiers sont contenus dans un très-grand carton ou porte-feuilles en maroquin, fermant à clef, lequel est encore renfermé dans un double carton. Ces feuilles distribuées en colonnes, portent des titres imprimés à chacune.

Ie. Colonne, *Noms & qualités des Prisonniers.*

IIe. Col. *Dates des jours d'arrivée des Prisonniers au Château.*

IIIe. Col. *Noms des Secrétaires d'Etat qui ont expédié les ordres.*

IVe. Col. *Dates de la sortie des Prisonniers.*

Ve. Col. *Noms des Secrétaires d'Etat qui ont signé les ordres d'élargissement.*

VIe. Col. *Causes de la détention des Prisonniers.*

VIIe. Col. *Observations & Remarques.*

Le Major remplit la ſixième Colonne ſuivant les indications qu'il peut avoir, & le Lieutenant de Police lui donne des inſtructions quand il veut, & comme il veut. La ſeptieme Colonne contient l'Hiſtorique des faits, geſtes, caracteres, vie, mœurs & fin des Priſonniers.

Ces deux Colonès ſont des eſpeces de mémoires ſecrets, dont l'eſſence, & la vérité dépendent du jugement droit ou faux, de la volonté bonne ou mauvaiſe du Major & du Commiſſaire du Roi. Pluſieurs Priſonniers n'ont aucune note ſur ces deux dernieres Colonnes.

Ce livre eſt de l'invention du Sieur *Chevalier*, Major actuel, qui a été chargé d'écrire l'Hiſtoire ſecrette de ce Château depuis ſon origine. Il a remonté juſqu'aux découvertes qu'il a pu faire dans le dépôt des Archives. Quand une feuille eſt remplie, elle entre dans ce dépôt, où tout eſt conſervé pour la poſtérité. Il y a un Archiviſte apointé.

On réunit encore en regiſtre tous les Ordres à jamais donnés & adreſſés au Gouverneur de la Baſtille, toutes les Lettres des Miniſtres & de la Police; tout eſt recueilli

ſoigneuſement, & ſe retrouve au beſoin.

Auſſitôt que quelque Priſonnier eſt conduit à la Baſtille, le Miniſtre qui a ſigné l'ordre & le Commiſſaire du Roi ſont informés par le Major de ſon arrivée. Dans pluſieurs cas cet Officier eſt prévenu de l'arrivée des Priſonniers. Souvent une lettre particuliere du Commiſſaire du Roi délivre un Priſonnier par anticipation, & il remet enſuite l'ordre du Roi au Major qui lui rend exactement ſa lettre.

Quand un Priſonnier connu & protégé a abſolument perdu la ſanté, & que l'on craint pour ſes jours, on ne manque pas de le faire ſortir. Le Miniſtere n'aime pas que les gens connus meurent à la Baſtille. (*e*) Si un Priſonnier meurt, on le fait inhumer à la Paroiſſe de Saint Paul, ſous le nom d'un domeſtique, & ce menſonge eſt écrit ſur le regiſtre mortuaire, pour tromper la poſtérité. Il y a un autre regiſtre où le nom véritable des morts eſt inſcrit; mais ce n'eſt qu'après bien des difficultés que l'on parvient à s'en faire délivrer des extraits. Il faut au-

(*e*) Quelques Priſonniers ont péri à la Baſtille par des voies ſecrettes, mais ces exemples ſont rares.

paravant que le Commiſſaire de la Baſtille ſoit informé de l'uſage que les familles veulent faire de ces actes.

Il y a dans ce Château de vaſtes magazins que l'on appelle les dépôts. C'eſt-là que l'on renferme les Livres ſaiſis, ou dont le débit eſt arrêté.

Lorſque le Commiſſaire du Roi (Lieutenant de Police) ou un Miniſtre entre dans le Château de la Baſtille, la Garde ſe préſente en haye à ſon paſſage, fait le ſalut, & les grandes portes s'ouvrent. Le même cérémonial s'obſerve pour les Maréchaux de France. Ceux-ci peuvent ſeuls entrer dans le Château avec leur épée. Les Ducs & Pairs ont prétendu avoir droit à la même diſtinction. Le *Mémoire des Préſidens à Mortier du Parlement de Paris*, préſenté au Duc d'Orléans Régent du Royaume en 1717, en fait mention.

Il n'entre de voitures dans l'intérieur du Château que celles qui y conduiſent des Priſonniers, ou qui en enlevent pour les transférer dans d'autres Châteaux ou Priſons.

M. de Renneville (*f*) détenu à la Baſtil-

(*f*) René-Auguſte Conſtantin de Renneville, le plus

le pendant onze ans & un mois, en ſortit le 16 Juin 1713, & ſe retira en Angleterre, où il compoſa deux Volumes intitulés, *l'Inquiſition Françoiſe*, *ou Hiſtoire de la Baſtille*. Il dédia ſon livre au Roi d'Angleterre Georges I. Ces deux Volumes furent imprimés in 12 à *Amſterdam* chez *Etienne Roger* en 1715.

jeune de douze freres tous Militaires, dont ſept avoient été tués dans des combats pour la Patrie, étoit né à Caën d'une Famille diſtinguée, originaire de la Province d'Anjou. Après avoir ſervi en qualité d'Officier, il fut envoyé dans pluſieurs Cours étrangeres pour négocier des Affaires importantes. De retour en France, il fut premier-Commis de M. de Chamillard. Des Ennemis ſecrets parvinrent à le rendre ſuſpect, & il fut renfermé à la Baſtille. Quoique l'on ne trouvât aucune charge contre lui, il fut cependant détenu pendant onze ans & un mois (depuis le 16 Mai 1702, juſqu'au 16 Juin 1713). Il aſſure qu'il ne put jamais découvrir les motifs de ſa détention. A ſon arrivée au Château, il fut renfermé dans la premiere chambre de la *Tour du Coin*, où *Henry de Montmorency Duc de Luxembourg*, les Maréchaux de *Biron*, & de *Baſſompierre* avoient été détenus. C'eſt dans cette même chambre que M. *le Maître de Saci*, mis à la Baſtille le 14 Mai 1666 (où il fut détenu pendant 2 ans) avoit fait la plus grande partie de ſa verſion de la Bible. M. de Renneville cultivoit les belles-Lettres & la Poëſie. Son Hiſtoire eſt parſemée de fragmens que les meilleurs Poëtes de ſon tems ne déſavoueroient pas.

& traduits en Anglois & en Flamand. Cet Ouvrage intéreſſant eſt devenu très-rare. Il contient l'Hiſtoire des différens Priſonniers que M. de Renneville eut occaſion de connoitre, pendant le long ſéjour qu'il fit dans ce Château. Les deſcriptions qu'il donne des lieux ſont conformes aux détails que l'on vient de lire: mais le régime de cette horrible inquiſition a changé depuis le commencement du Siecle.

ANECDOTES.

I. Charles de *Gontault Duc de Biron*, Pair, Amiral, & Maréchal de France, Gouverneur de Breſt, quoique comblé des faveurs d'Henry IV. traita avec les Ennemis de l'Etat (les Eſpagnols & le Duc de Savoie) qui le flatterent de lui donner en Souveraineté le Duché de Bourgogne, & la Franche-Comté pour dot d'une fille du Roi d'Eſpagne ou du Duc de Savoie qu'ils promettoient de lui donner en mariage. Henry IV. ayant découvert le complot, en parla à Biron qui nia ſon crime avec obſtination. Le Parlement de Paris inſtruiſit ſon procès. Il ſe trouva convaincu du crime de haute trai-

hiſon contre la Patrie & ſon Chef, & fut condamné par Arrêt du 29 Juillet 1602 à avoir la tête tranchée : ce qui fut exécuté le 31 du même mois dans la cour intérieure de la Baſtille. Les crocs de fer qui retenoient ſon échafaud, ſont encore dans les murs : Les choſes furent diſpoſées de maniere que de ſa chambre il y paſſa de plein pied. Il n'étoit âgé que de 40 ans. Son corps fut inhumé à la Paroiſſe de Saint Paul. Il y a des copies Manuſcrites du *Procès de Charles de Gontault Duc de Biron*, à la Bibliotheque Royale, à celles de Saint Germain-des Prés, & de la Ville de Paris.

II. François de *Baſſompierre* Maréchal de France, né le 2. Avril 1579, ſe ſignala toujours par ſa bonne conduite, & par ſon courage. Sa haute réputation faiſant ombrage au Cardinal de Richelieu, ce Miniſtre le fit renfermer à la Baſtille le 25 Fevrier 1631. Baſſompierre ne recouvra ſa liberté que le 19. Janvier 1643, au bout de 12 ans, après la mort de ſon ennemi. Il compoſa ſes *Mémoires* dans ſa Priſon, & mourut en 1646.

III. En 1674, le bagage de *Louis* Chevalier *de Rohan* Grand-Veneur de France, ayant été

été pris & fouillé dans une escarmouche à l'armée, on y trouva des Lettres qui firent soupçonner qu'il avoit fait un traité pour livrer le Hâvre-de Grace aux Anglois. Il fut arrêté & mis à la Bastille. Le Sieur de la Tuanderie son entremetteur se cacha. Les preuves n'étoient pas suffisantes. On nomma une Commission pour instrumenter contre l'accusé de trahison. La Tuanderie fut découvert à Rouen : on alla pour l'arrêter ; mais il fit feu sur les assaillans, & se fit tuer sur la place. Des gens attachés au Chevalier de Rohan alloient tous les soirs autour de la Bastille corner dans des porte-voix, *la Tuanderie est mort, & n'a rien dit* ; ils ne furent point entendus du Chevalier. Les Commissaires ne pouvant rien tirer de lui, lui dirent que „ le Roi savoit tout, qu'ils avoient „ des preuves, mais que l'on vouloit seule„ ment son aveu, & *qu'ils étoient autorisés à „ lui promettre sa grace*, s'il déclaroit la vé„ rité." Le Chevalier trop crédule avoua tout. Alors les perfides Commissaires changerent de langage. Ils lui dirent que *pour la grace, ils ne pouvoient en répondre, mais qu'ils avoient seulement espérance de l'obtenir*

tille. Les Jésuites se firent un mérite auprès du Prisonnier de la protection qu'ils lui accorderent; & cet homme considérable, dont la Famille alloit s'éteindre sans le secours de la Société, ne manqua pas de lui donner des preuves étendues de sa reconnoissance. (Préface de M. de Renneville, Tom. 1. Pag. 46 & 48.

V. Le fameux Prisonnier de la Bastille connu sous le nom de *l'Homme au masque de fer*, étoit dans la chambre dite la troisieme Bertaudiere. On ne lui refusoit rien de tout ce qu'il demandoit, on lui faisoit la plus grande chere, & le Gouverneur ne s'asseyoit jamais devant lui. On l'obligeoit de porter toujours un masque de fer, & il lui étoit défendu sous peine de la vie, de se faire connoitre. Ces circonstances ont donné lieu à diverses conjectures. L'Auteur des *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse* prétend que le Comte de Vermandois Fils naturel & bien-aimé de Louis XIV. & de Mademoiselle de la Valliere, à peu près du même âge que le Dauphin, mais d'un caractere fort opposé au sien, s'étoit oublié un jour au point de lui donner un soufflet; que cette action ayant éclaté, Louis XIV. l'en-

voya à l'Armée, & donna ordre à un confident intime de faire semer, peu après son arrivée, le bruit qu'il étoit attaqué de la peste afin d'éloigner tout le monde de lui, de le faire ensuite passer pour mort, & tandis qu'aux yeux de toute l'Armée on lui feroit des obseques splendides, de le conduire en grand secret à la Citadelle de l'Isle Sainte Marguerite, ce qui fut exécuté; que le Comte de Vermandois ne sortit de cette Citadelle que pour être transféré au Château de la Bastille (en 1700), lorsque Louis XIV. en donna le Gouvernement au Commandant de cette Isle nommé *Saint Mars*, en reconnoissance de sa fidélité. Le même Auteur ajoute, que le Comte de Vermandois s'avisa un jour de graver son nom sur le fond d'une assiette avec la pointe d'un couteau; qu'un domestique ayant fait cette découverte, crut faire sa cour en portant cette assiette au Commandant, & se procurer une récompense; mais que ce malheureux fut trompé, & que l'on se défit de lui sur le champ, afin d'empêcher que le secret fût divulgué. Quoique ces *Mémoires secrets* eussent été publiés neuf ans auparavant la premiere Edition de

l'Hiſtoire du Siecle de Louis XIV. comme l'obſerve M. Clément, dans *Les cinq Années Littéraires* (Lettre XCIX, du 1er. Mai 1732. Tom. 2), M. de Voltaire a avancé que tous les Hiſtoriens qui ont écrit avant lui, ignoroient ce fait. Il le raconte un peu différemment, ſans nommer le Comte de Vermandois. Il dit que le Marquis de Louvois, étant allé voir ce Priſonnier inconnu, à l'Iſle Sainte Marguerite, lui parla toujours debout, & avec une conſidération qui tenoit du reſpect; qu'il mourut en 1704. à la Baſtille, & fut enterré la nuit à la Paroiſſe de S. Paul. L'Auteur des Philippiques (M. de *la Grange-Chancel*) dans ſa *Lettre à M. Fréron*, prétend que ce Priſonnier étoit le Duc de Beaufort que l'on diſoit avoir été tué au ſiege de Candie, & dont on ne put trouver le corps. Il donne pour raiſon de la détention de ce Duc, ſon eſprit remuant, la part qu'il avoit eu aux mouvemens de Paris du tems de *la Fronde*, & ſon oppoſition, comme Amiral, aux deſſeins du Miniſtre Colbert chargé du département de la Marine. M. *Poullain de Saintfoy* combat toutes ces opinions ſur l'Homme au maſque de fer. Il reule encore le-

poque de la détention de ce Prisonnier à la Citadelle de l'Isle Sainte Marguerite, fixée par M. de Voltaire à 1661, par M. de la Grange-Chancel à 1669, & par l'Auteur des *Mémoires Secrets* à la fin de 1683: M. de Saintfoy assure que ce Prisonnier inconnu étoit *le Duc de Monmouth* Fils de Charles II. Roi d'Angleterre, & de Lucie Walters; qu'il s'était formé un parti dans le Comté de Dorset où il avoit été proclamé Roi, qu'ayant attaqué l'Armée Royale il fut défait, pris, & conduit à Londres, où il fut renfermé à la Tour, & condamné à être décapité le 15 Juillet 1685. M. de Saintfoy ajoute que le bruit courut, dans les tems, qu'un Officier de l'Armée du Duc de Monmouth, qui lui ressembloit singulierement, fait Prisonnier avec lui, eut le courage de mourir à sa place. Il cite *M. Hume*, & le livre des *Amours de Charles II & Jacques II Rois d'Angleterre*; & il observe, pour accréditer son opinion, que Jacques II, pouvant craindre quelque révolution qui rendit la liberté au Duc de Monmouth, pensa que quoiqu'il lui accordât la vie, il seroit sans inquiétude en le faisant passer en France. Le Jésuite Henri

Griffet, qui a été pendant longtems Confesseur (*g*) des Prisonniers de la Bastille, qui avoit feuilleté tous les papiers les plus secrets des Archives de ce Château & qui avoit sans doute vu le Régistre mortuaire qui existe dans ce dépôt, a fait une *Dissertation* très-solide sur ce Problême Historique. Ce Jésuite n'atteste pas que *l'Homme au masque de fer* fut le *Comte de Vermandois*, mais il rassemble bien des raisons & des probabilités en faveur de cette opinion; & il semble que sur cette matiere le suffrage du P. Griffet doit être d'un grand poids.

VI. Le dépôt de la Bastille contient plusieurs malles de Papiers de feu M. *le Duc de Vendôme* (*h*) qui concernent son Histoire, & celle des Guerres d'Espagne, d'Italie &

(*g*) Les Jésuites devenus Confesseurs des Rois, ne manquerent pas de placer un d'entr'eux dans le poste de Confesseur de la Bastille. Cette place peu importante dans d'autres mains étoit dans les leurs un moyen de faire des découvertes qui entroient dans les vues profondes de leur politique infernale. Aussi étoit-elle devenue héréditaire dans la Société.

(*h*) Louis-Joseph Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes & de Penthievre, Général des Galeres, Grand-Sénéchal, & Gouverneur de Provence, né le 30 Juillet 1654, fut Vice-Roi & Généralissime des *Ar-*

de Flandres. Ces papiers furent saisis sur son Fils naturel qui étoit son légataire, lequel étant soupçonné d'avoir composé la Brochure intitulée *Les trois Maries* (les trois MAILLYS) fut renfermé d'abord à la Bastille & transféré dans la suite à Vincennes où il est mort. Ces papiers sont dans un lieu humide: Ils ne tarderont pas à être pourris ou rongés par les vers: et la postérité sera privée de ces matériaux précieux & uniques en leur genre.

VII. Le Sieur *Vaillant* Prêtre vertueux, mais pour son malheur Appellant de la trop fameuse *Bulle*, fut détenu à la Bastille depuis 1728, jusqu'en 1731. Il y fut de nouveau renfermé en 1734. Des personnes livrées à l'illusion ou séduites, débitèrent que „ ce Prêtre étoit *le Prophete Elie* descendu

mées de Catalogne & d'Espagne depuis 1684, jusqu'au commencement de ce Siecle. En 1702, il passa au commandement des Armées d'Italie où il battit le Prince Eugene & les Impériaux, & en 1707, il fit la Campagne de Flandres: il retourna trois ans après en Espagne, où il mourut à Vinaros le 11. Juin 1712. Cet homme célebre par ses exploits militaires, qui avoit le Roi Henri IV. pour Bisayeul, ne laissa d'autre postérité qu'un fils naturel qu'il fit son légataire.

„ depuis peu ſur la terre, qu'il étoit à la „ Baſtille, mais qu'il en ſortiroit miraculeu- „ ſement, & ſeroit mis à mort." Les partiſans de cet Eccléſiaſtique furent nommés *Vaillantiſtes*. Les vexations que l'on exerçoit contre lui, & ſes auſtérités lui avoient échauffé l'imagination. Il crut quelque temps qu'il étoit effectivement le Prophete Elie. Il s'attendoit à ſe voir enlever quelque jour dans un tourbillon de feu, & il l'annonçoit bonnement aux Officiers de l'Etat-Major. Le 26. Janvier 1739, le feu prit à ſa cheminée, il crut être au moment de ſon enlévement, mais le feu s'éteignit, & il demeura ſous les verrouils, comme à l'ordinaire. Alors il ſe crut obligé de déclarer très-ſérieuſement par écrit au Sieur Hérault, Lieutenant de Police, que *lui* VAILLANT *n'étoit en aucun ſens le Prophete Elie, qu'il ne le repréſentoit pas, & n'avoit même aucune miſſion pour l'annoncer, agir, ni parler en ſon nom.* La longue ſolitude avoit affoibli ſon eſprit. Un Dimanche étant entré dans la Chapelle pour entendre la Meſſe, il s'empare des Ornemens, paſſe l'Aube, met la Chaſuble & commence la Meſſe. On appelle du

ſecours; le Major vient, veut interrompre le Prêtre qui continue. Le Major s'oppoſe, le Prêtre réſiſte; & les deux champions ſe prennent au collet. Cette ſcene priva pour toujours le Priſonnier d'aſſiſter à la Meſſe. Il fut transféré dans la ſuite à Vincennes où il eſt mort.

VIII. Le *Comte de Lally* a été près de trois ans à la Baſtille. Il étoit d'un tempérament violent. Un de ſes propos favoris étoit „ qu'il ne connoiſſoit point de plaiſir plus „ doux que celui de la vengeance, que c'é„ toit vraiment le plaiſir des Dieux." Il diſoit, *le Parlement me jugera ſuivant toute la rigueur des Loix, mais le Roi me fera grace, & commuera la peine.*

On lui avoit permis d'avoir avec lui un Secrétaire. Il le harceloit par ſes duretés continuelles. Un jour ce Secrétaire ayant apperçu dans la grande cour un amas de ſang caillé, provenu d'une ſaignée de malade qu'un valet avoit jetté par inconſidération, il fut ſaiſi d'effroi & ſe crut prêt d'être ſupplicié; la tête lui tourna. Il fut transféré à Charenton.

Le Major de la Baſtille eut ordre de conduire le Comte de Lally au Palais, pour le

dernier interrogatoire. M. le Premier Président vouloit que cet Officier lui ôtât le cordon de l'Ordre, & les marques de ſes dignités. Il refuſa, & les Huiſſiers le firent. Le Comte de Lally, reconduit à la Baſtille, les promenades & les viſites lui furent interdites. Les Officiers ſe relevoient pour lui tenir compagnie. Son Arrêt ne fut exécuté que trois ou quatre jours après qu'il eût été prononcé. Pendant ce tems, ſes parents ſe promenoient en voiture du côté de la porte Saint Antoine & faiſoient devant ſa fenêtre la démonſtration de ſe couper le cou. Tous leurs ſignaux furent inutiles; le Priſonnier concentré en lui même, ne jetta point les yeux de ce côté, & laiſſa tout à faire au Bourreau qu'il eût prévenu certainement. Le Major fut chargé de le ramener à la Conciergerie, & de paſſer dans ſa chambre la nuit d'horreur qui précéda ſon exécution. Il s'y réconcilia avec cet Officier qu'il avoit pris en haine. Le lendemain M. Pasquier Conſeiller au Parlement lui dit, *le Roi eſt plein de bonté, il vous fera ſûrement grace, ſi vous déclarez ce que vous ſavez ſur vos deux complices, &c.* Lally entra en fureur, traita M. Pas-

quier de perfide, lui prodigua les injures les plus groſſieres, proféra avec emportement les imprécations & les blaſphemes les plus horribles. Le Magiſtrat ordonna qu'on lui mît un baillon à la bouche. Peu après le Confeſſeur parut, on lui ôta le baillon. Il fit ſemblant de ſe recueillir, tira une pointe de compas qu'il s'étoit ménagée, & s'appuya fortement deſſus, voulant ſe détruire. On s'en apperçut, & on le déſarma. Il dit, *F..... j'ai manqué mon coup.* Le Chirurgien trouva la bleſſure très-légere. Enfin le patient ſe calma, & ſe confeſſa. Il fut exécuté le Mai 1766.

La Famille du Comte de Lally avoit fait le relevé de toutes les circonſtances de l'exécution du Duc de Biron, elle en ſollicita inutilement la répétition. Cette Famille fut moins empreſſée à ſauver la perſonne du coupable, qu'à recouvrer les ſommes immenſes qu'il avoit fait paſſer en Angleterre.

M. de Voltaire a donné récemment des *Fragmens ſur l'Inde*, où il évoque à ſon tribunal le Procès du Comte de Lally, pour reviſer l'Arrêt qui l'a condamné. On voit avec un mépris mêlé d'indignation, que ce vieil-

lard qui ſe vante d'aimer le vrai par deſſus tout, & qui ſe donne comme ayant vu les Mémoires les plus circonſtanciés, les informations les plus ſecrettes du Procès, ne fait qu'effleurer les moyens de juſtification propoſés dans les Mémoires ſeuls de la Partie condamnée. Cela ſuffit à M. de Voltaire pour déclamer contre le Parlement de Paris, pour lui reprocher à tort & à travers des miſères de deux cents ans, juſqu'à l'*Arrêt en faveur d'Ariſtote*; ſans qu'il ait eu le bon ſens de ſe dire à lui même que toutes les ames honnêtes ſeroient ſoulevées de cette méchanceté baſſe, qui profite de la circonſtance où les membres de cette Compagnie, victimes de leur zéle pour la Nation, ſont diſperſés en éxil, pour leur inſulter ſans pudeur. C'eſt bien là le coup de pied de l'ane, ſuivant la remarque de la *Gazette Littéraire de l'Europe* Année 1773.

FIN.

Après l'alinéa page 52. conſultés les *Queſtions ſur l'Encyclopédie* veritable edition d'Amſterdam au mot ANECDOTES.

LET-

LETTRE

Londres le 20 May 1774

JE n'ai pas été étonné de ce que vous me marquez sur la défence de l'Ovrage du Sr. de Morande, mais tout est bien changé à present ; car M le Duc d'Aiguillon par le Canal de M. le Comte de Lauraguais & de M. Caron de Beaumarchais qui sont venus à Londres, ont conclu le 26 du mois d-r. un marché avec le Sr. de Morande pour la supression entiere de son ouvrage: marché si avantageux pour Morande que vous en serez surement surpris. 1°. M. le Comte de Lauraguais a payé en bonnes guinées & bons Billets de Banque *Trente deux mille Livres Tournois*, entre les mains dudit Morande, la quelle somme j'ai vue de mes propres yeux. 2°. Le Sr. de Morande ne voulant rien avoir à faire avec le Trésor Royal en France, M. le Duc d'Aiguillon a été obligé d'authoriser le Chevalier Josué Wanneck, fameux banquier de la cité, de passer en son nom un contract d'annuité de *quatre mille livres Tournois* sur la tête du dit Sr. de Morande, payable par quartier jusqu'à sa mort & après sa mort *deux mille livres Tournois* d'annuité sur la tête de Madame de Morande; le Chevalier Josué Wanneck ayant hypothéqué tous ses biens presens & à venir pour sureté de ces deux annuités.

Vous remarquerez que la Brulure de l'ouvrage montant à six mille Exemplaires, s'est faite dans un four à Brique, près Londres,

quartier St. Pancras, le 27 Avril dernier, jour que le Roi de France eſt tombé malade, ſans doute par quelques vapeurs envenimées, échappées du fourneau, qu'un vent d'Ecoſſe aura portées juſqu'à Trianon.

Vous remarquerez encore dans quelle colere jalouſe entrera M. de Voltaire lorſqu'il ſaura quel grand parti a tiré Morande de ſes ſottiſes & de celles des autres. Il a tiré un coup ſur le tems à toute la clique là bas, qui doit autant enrager de cela aujourd'hui, que du triſte événement de la mort du Roi. Si la négotiation eut tardé quatre ou cinq jours de plus, Morande ſeroit aujourd'hui la Dupe, l'Héroïne du Roman étant presque morte avec le Héros. J'ai vu, lu, & manié le Contract en bonne forme & ſigné ſur un parchemin long & large comme une table de ſix Couverts & qui durera plus que l'airain aux yeux des hiſtoriens critiques qui en ſauront un jour la teneur, & qui reſſemble à un traité de Paix, puisque Morande de ſon côté s'oblige à ne plus faire peur à la cour de France en n'écrivant plus contre elle. Ce traitement va nous attirer ici mille Morandes François mécontents qui croyant en avoir autant, n'auront ſous un autre Miniſtere plus innocent & moins craintif que des coups de bâtons, &c.

Vous pouvez compter ſur la Vérité hiſtorique que je vous écris.

FIN.

870136

J. G. Aspin
22. 9. 1987
[ZAH.]